

A son cher Arnold,

P. G. [illegible]
J. [illegible]

HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION ET DU REFUGE

HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION ET DU REFUGE

DANS

LE PAYS DE NEUCHATEL

CONFÉRENCES TENUES A NEUCHATEL

par F. GODET, pasteur.

NEUCHATEL

LIBRAIRIE L. MEYER ET COMP., ÉDITEURS.

MDCCCLIX.

NEUCHATEL. — Imprimerie Marolf.

PRÉFACE.

Si je prétendais au titre d'auteur, je ne publierais pas ces lignes. Le cadre de ces conférences seul m'appartient. Les matériaux historiques sont à peu près entièrement d'emprunt. J'ai même souvent extrait ou copié *textuellement* les ouvrages consultés. Des pages entières sont tirées, par exemple, des livres de MM. Merle d'Aubigné, de Félice, Ch. Weiss. Pourquoi vouloir dire autrement ce que d'autres ont mieux exprimé que je ne puis le faire? Mais, me dira-t-on, dans ce cas, pourquoi écrire, pourquoi imprimer? A quoi bon répéter? Ce que je présente au public n'est point un écrit scientifique; c'est un livre *populaire* dans lequel j'ai cherché à réunir, sur un sujet qui nous intéresse de si près, des données dispersées dans un grand nombre d'ouvrages, les uns trop volumineux, les autres trop scientifiques pour être entre les mains de beaucoup de lecteurs Dans ce sens, j'espère n'avoir pas fait un travail inutile. Né de Conférences destinées essentiellement aux artisans de ma ville natale, ce petit volume n'a d'autre ambition que celle d'intéresser et d'instruire, dans toutes les paroisses de ma patrie, la classe de personnes en vue de laquelle j'ai primitivement travaillé.

Si, en les instruisant, mon livre les édifie, mes vœux seront comblés et ma prière exaucée. Je le recommande dans ce but à la bénédiction du Chef de l'Eglise.

GODET, PASTEUR.

Neuchâtel, 25 novembre 1858.

Voici les ouvrages principaux où j'ai puisé ; je marque d'un astérisque (*) ceux que j'ai le plus largement et textuellement exploités :

Histoire de la Réformation de la Suisse, par RUCHAT.
Les Annales, de BOYVE.
Histoire de l'Eglise, par LEIPOLDT.
Id. Id. par BARTH (édit. allemande).
* *Histoire de la Réformation*, par Merle D'AUBIGNÉ.
* *Le Chroniqueur*, par L. VUILLEMIN.
Ecrivains de la Réformation, par SAYOUS.
Vie de Farel, par GOGUEL.
* *Histoire de Neuchâtel et Valangin*, par F. DE CHAMBRIER.
Le troisième Jubilé de la Réformation, par ANDRIÉ, pasteur.
L'Eglise et la Réformation, par A. DE PERROT, pasteur.
Histoire chronologique de l'Eglise protest. de France, par DRION.
* *Histoire des Protestants de France*, par DE FÉLICE.
* *Histoire des Réfugiés protestants de France*, par Ch. WEISS.
Histoire de la Colonie française en Prusse, par REIHER.

I

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

AVANT LA RÉFORMATION.

Paul, se tenant donc au milieu de l'Aréopage, leur dit : Hommes athéniens, je vous vois comme trop dévots en toutes choses. Car en passant et en contemplant vos divinités, j'ai trouvé même un autel sur lequel était écrit : AU DIEU INCONNU. Celui donc que vous honorez sans le connaître, c'est celui que je vous annonce. Le Dieu qui a fait le monde et toutes les choses qui y sont, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples faits de main ; et il n'est point servi par les mains des hommes, comme s'il avait besoin de quelque chose, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses ; et il a fait d'un seul sang tout le genre humain pour habiter sur toute l'étendue de la terre, ayant déterminé les temps précis et les bornes de leur habitation ; afin qu'ils cherchent le Seigneur pour voir s'ils parviendront à le toucher et à le trouver, quoiqu'il ne soit pas loin de chacun de nous. Car en lui nous avons la vie, le mouvement et l'être ; selon ce que quelques-uns de vos poëtes ont dit, que nous sommes aussi sa race. Etant donc la race de Dieu, nous ne devons point estimer que la Divinité soit semblable à l'or, ou à l'argent, ou à la pierre taillée par l'art et l'industrie des hommes. Mais Dieu, passant par dessus ces temps de l'ignorance, annonce maintenant à tous les hommes, en tous lieux, qu'ils se repentent.

ACTES, XVII, 22-30.

Coup d'œil général. — Plan. — L'Église avant la Réformation. — Parole de Dieu oubliée. — Culte défiguré. — Prédication négligée. — Histoire sainte jouée. — Pélerinages. — Chapelle de Saint-Nicolas. — Saint Guillaume. — Reliques. — Doctrine faussée. — Purgatoire. — Indulgences. — Corruption du clergé. — Temple du château et couvents. — Chanoines, prêtres, évêques, papes. — Dégradation du peuple chrétien. — Cause première de tout le mal.

Le livre des Actes des Apôtres nous fait assister à l'une des plus grandes œuvres de Dieu. Nous y

contemplons l'humanité passant, à la voix des Apôtres et des premiers Évangélistes, des ténèbres du paganisme et du crépuscule du judaïsme à la pleine lumière du royaume des cieux.

Cette œuvre, accomplie il y a plus de dix-huit siècles, s'est répétée, en quelque mesure, dans un temps plus rapproché du nôtre. Il y a trois siècles, une nouvelle génération d'apôtres et d'évangélistes, suscitée de Dieu, dissipa, au milieu de la chrétienté elle-même, d'épaisses ténèbres, et rouvrit les cœurs aux rayons du Soleil de justice. Ce fut la Réformation. Sans doute notre réformateur Farel était loin d'être un saint Paul, et son jeune ami Antoine Boyve, un Timothée. Néanmoins celui d'entre nous qui, en décembre 1529, eût vu ces deux hommes arriver dans notre pays, et les eût rencontrés prêchant avec véhémence dans les rues de la capitale contre le culte des saints et des images, n'eût-il pas pu leur appliquer les expressions de l'écrivain sacré touchant saint Paul parcourant l'idolâtre Athènes : *Son esprit s'aigrissait au dedans de lui en contemplant cette ville toute plongée dans l'idolâtrie.* (Actes XVII, 16.)? Celui qui les eût suivis ensuite dans leurs pérégrinations à Corcelles, Valangin, Boudevilliers, Saint-Blaise, qui eût assisté à leurs emprisonnements, à leurs blessures, à leurs exils, à leurs retours, à leurs succès, à leur victoire finale, n'eût-il pas pu à bon droit leur mettre dans la bouche ces paroles de l'Apôtre des Gentils : *Nous*

portons partout avec nous dans notre corps la mort du Seigneur Jésus.....; mais grâces soient rendues à Dieu, qui nous fait partout triompher en Christ et qui répand par nous l'odeur de sa connaissance en tous lieux. (2 Cor. IV, 10. II, 14.)?

Mais, dira quelqu'un, notre pays, il y a trois siècles, n'était-il pas chrétien, chrétien depuis longtemps? Qu'était-il besoin d'apôtres et d'évangélistes dans nos contrées? — Sans doute l'Evangile fut, dès le second siècle après la venue de Christ, apporté d'Orient par Marseille à Lyon, de là à Genève, bientôt après dans le Pays-de-Vaud et chez nos ancêtres. Dans les siècles qui suivirent, les Bourguignons à demi-chrétiens vinrent s'établir dans nos contrées. Plus tard encore la Bonne-Nouvelle arriva dans notre pays d'un côté tout opposé, de Saint-Gall, où s'étaient établis des missionnaires venus de la Grande-Bretagne. Leurs disciples, arrivant par le Val-de-Saint-Imier, fondèrent l'église de Dombresson. Dès lors, tout le peuple neuchâtelois adora Jésus-Christ, et les temples de nos contrées ne retentirent plus que du nom du Dieu vivant.

Mais vous savez, mes chers auditeurs, ce qui arrive souvent dans la nature. Après un lever radieux, le soleil se voile; d'épais brouillards nous cachent sa face; ou bien il arrive même qu'un autre astre vient s'interposer entre le soleil et notre terre, et nous ravit un moment sa lumière. Quelque chose de semblable à un second lever ne devient-il pas

alors nécessaire? C'est là une image de ce qui s'est passé dans l'Eglise. L'Evangile s'était voilé dans les siècles qui avaient suivi son établissement. La connaissance de la Parole de Dieu s'était graduellement perdue; de sombres superstitions l'avaient remplacée. Bien plus, des astres nouveaux s'étaient levés au ciel de l'Eglise et interposés entre elle et son Soleil. Les saints, la vierge, avaient éclipsé le Seigneur dans le cœur de son peuple. Il fallut un souffle puissant de l'Esprit divin pour balayer ces impures vapeurs; une violente commotion dans les hauts lieux devint nécessaire pour en précipiter ces astres intrus. Le Soleil de vie dut se lever de nouveau, et l'Eglise avoir comme un second matin.

Ce retour de la lumière évangélique fut une répétition glorieuse, quoique affaiblie, de sa première apparition. Il fut opéré tout à la fois par Celui qui a promis à son Eglise que *les portes de l'enfer ne prévaudront* jamais définitivement *contre elle*, et par les hommes éminents qu'Il appela, comme autrefois les Apôtres, à être *ouvriers avec Lui*. Les Luther, les Zwingle, les Calvin, les Farel, reproduisent ici, j'ose le dire, quoique avec un éclat moins vif et une pureté moins irréprochable, les saintes figures des Paul, des Pierre, des Etienne et des Philippe du livre des Actes.

Ces Conférences sont destinées à vous retracer dans un tableau rapide la Réformation de l'Eglise

dans notre pays. Nous consacrerons aussi quelques instants au récit de la Réformation en France. Deux motifs nous engagent à agrandir ainsi notre cadre. Avant tout, la reconnaissance. Comme c'est du midi de la France que nous vint, aux premiers temps de l'Eglise, la connaissance du christianisme, c'est à la même contrée que nous avons dû, il y a trois siècles, nos premiers et principaux évangélistes. Notre Réformation est fille de la Réforme française. Comment séparer sans ingratitude l'histoire de l'une de celle de l'autre? Mon second motif, c'est l'intérêt qui s'attache à un événement que je ne saurais omettre dans ce tableau de la Réformation neuchâteloise, et qui la met en relation plus étroite encore avec l'histoire de l'Eglise réformée de France : je veux parler de l'arrivée dans notre pays des protestants français exilés de leur patrie pour cause de religion. Le *Refuge* a commencé avec les premières commotions qui ont suivi la Réformation, et s'est prolongé jusqu'à une époque assez rapprochée de nos jours. Comment ne pas vous dépeindre cette arrivée des réfugiés français dans notre pays, ainsi que leur établissement et leur influence parmi nous? Il me semble que l'histoire de notre Réformation resterait inachevée, sans ce couronnement. Ainsi, après nous être occupés de la Réformation dans notre patrie, nous nous transporterons un moment en France, pour revenir de là dans notre patrie en compagnie de ces pieux émigrés

qu'amenèrent chez nous les plus odieuses persécutions.

Consacrons cette première Conférence au tableau de l'état de l'Eglise dans les siècles qui précédèrent la Réformation.

Il y a trois siècles, le pays que nous habitons était bien celui que nous voyons aujourd'hui. C'était cette belle et large vallée étalée entre les cimes argentées des Alpes et les flancs verts et noirâtres de notre Jura; c'étaient ces lacs bleus et purs, cet air vivifiant. Mais c'étaient d'autres institutions, d'autres mœurs; c'était, sous le nom de christianisme, une autre Eglise, un autre culte, presque une autre religion[1].

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?
Cette plainte, poussée par Jérémie au temps de la décadence d'Israël, s'appliquait alors dans toute sa force à l'état de l'Eglise chrétienne, comparé à celui du christianisme à son berceau. On a tracé mille fois le tableau de la corruption de l'Eglise avant la Réformation. Les écrivains catholiques eux-mêmes, jusqu'au moment où la lutte

[1] *Chroniqueur*, p. 1.

contre le protestantisme les engagea à changer de langage, n'eurent pas de couleurs assez sombres pour dépeindre ces temps de funeste mémoire. Nous relèverons ici quelques traits saillants, cherchant à faire ressortir surtout ce qui se rattache à l'histoire de notre pays.

Avant tout, l'absence de la Parole de Dieu. Aujourd'hui, dans toutes nos chaires il y a une Bible. Ce livre est le président visible de l'assemblée ; c'est lui seul qui prêche, qui reprend, qui exhorte, qui console : le prédicateur ne doit être que son organe. Il y a plus : par les soins des Sociétés bibliques, ce divin livre est aujourd'hui à si bas prix, qu'il n'est pas de famille, pas d'individu qui ne puisse se le procurer. Chaque enfant parmi nous, pour ainsi dire, a sa Bible.

Combien il en était autrement, il y a quatre ou cinq siècles, dans ces mêmes contrées que nous habitons ! En parcourant toutes les maisons de notre pays, vous n'y auriez probablement pas trouvé une seule Bible : peut-être ne l'auriez-vous pas même rencontrée dans les chaires de nos temples. La rareté de ce livre était telle alors, qu'un seul exemplaire devait quelquefois servir pour plusieurs couvents[1]. A la fin du treizième siècle, un ecclésiastique anglais, l'évêque de Winchester, ayant besoin d'une Bible pour je ne sais quel travail, dut en faire

[1] Barth, *Histoire ecclésiastique*, p. 122.

emprunter une dans un monastère voisin. Elle était en deux volumes folio. Un acte notarié constata le prêt et l'époque à laquelle le trésor devait être rendu[1]. Le Réformateur de l'Allemagne, Luther, passa bien des années dans son couvent avant que d'avoir le bonheur de tenir une Bible entre ses mains. Enfin il en découvrit une, suspendue à une chaîne, dans la bibliothèque du couvent, et rien ne peut rendre la joie que lui causa cette trouvaille inattendue[2].

L'historien Ruchat rapporte que l'on rencontrait dans notre Suisse, aussi bien que dans toutes les autres contrées de la chrétienté, une foule de prêtres et de curés qui de leur vie n'avaient *vu* une Bible, et des docteurs en théologie qui ne l'avaient jamais *lue*[3].

D'où venait cette rareté du Livre de vie? Avant tout, de sa cherté. L'art admirable de l'imprimerie, par lequel on multiplie aujourd'hui si facilement et à si peu de frais les exemplaires d'un livre, n'était pas encore inventé. Il ne fut découvert qu'un demi-siècle avant la Réformation. Il fallait donc copier les ouvrages entiers à la main. Quel travail! Dès lors, quelle cherté! — Dans le treizième siècle, une Bible entière coûtait en Allemagne 700 francs au moins;

[1] Barth, *Hist. ecclés.*, p. 122. — [2] Merle, t. I, p. 204. — [3] Ruchat, *Histoire de la Réformation de la Suisse*, t. I, p. XII.

un psautier avec quelques réflexions, 180 francs. La journée d'un artisan valant alors environ 20 centimes, le prix d'une Bible représentait ainsi le travail d'une douzaine d'années[1].

Ce qui explique encore la rareté de la Bible, c'est qu'elle n'était point traduite dans les langues vulgairement parlées. On ne la possédait guère alors que dans une langue comprise par peu d'hommes, en latin. Supposez donc qu'après une douzaine d'années d'économie et de travail, vous fussiez parvenu à vous procurer ce précieux volume. Ravi de joie, vous l'ouvrez : ce livre est écrit dans une langue inintelligible à vous et à vos enfants! A quoi bon vos longs et pénibles labeurs? Lequel d'entre vous, dans de telles conditions, eût cherché à se procurer la Bible?

Enfin, une troisième cause contribuait sans doute à la rareté du volume sacré : la répugnance instinctive qu'il semblait inspirer aux ecclésiastiques. Ils étudiaient plutôt les gros ouvrages des anciens docteurs, que les courtes épitres des Apôtres. Ils aimaient mieux raconter à leurs ouailles les légendes merveilleuses de la vie des saints, que les simples et sanctifiants récits des Evangiles. Ils avaient peur du vin pur de la Parole de Dieu, de l'énergie divine de l'Esprit saint. Ils préféraient l'eau fade et inefficace de la parole humaine.

[1] Barth, *Hist. ecclés.*, p. 123.

La Bible bannie, que pouvait être le *culte?* Que devait devenir la *doctrine?*

Aujourd'hui, le sermon, avec le texte biblique d'où il est tiré, est tellement le centre du culte, qu'aux yeux de plusieurs, c'en est même le tout. Bien à tort, assurément; car qui dit culte, dit hommage; et l'hommage, c'est la prière bien plus que le sermon. Mais avant la Réformation, qu'était-ce donc que le culte, sans Bible ni sermon? — C'était la *messe.* Le prêtre, à l'autel, allait et venait devant le crucifix, faisait des mouvements de la tête et des doigts, tantôt marmottant entre ses dents, tantôt chantant comme un forcené[1]. Bientôt son œuvre était achevée, et l'on croyait que dès ce moment l'hostie était devenue le corps du Seigneur, le corps de Dieu : il l'élevait alors aux yeux de tout le peuple. Celui-ci tombait à genoux, adorait, puis recevait la bénédiction et s'en retournait à la maison; c'était là à peu près tout le culte. S'il y avait quelque lecture, c'était en latin, langue à laquelle le peuple et quelquefois le prêtre lui-même ne comprenaient mot. Quant aux prédications, elles étaient rares, même en temps de fête. Ainsi, l'on trouve dans les archives du Conseil de Moudon, ville qui était alors la capitale du Pays-de-Vaud, l'article suivant, en l'an 1531 : « Payé 7 florins 2 sols à un « prêtre étranger qui a prêché le carême. » Dans la

[1] Ruchat, t. I, p. xv.

première ville de l'Etat il ne s'était donc pas trouvé un prêtre qui eût pu ou voulu remplir cette fonction. On peut juger de ce qui se passait dans les campagnes[1].

Lorsque les Cantons suisses firent administrer notre pays, dans les années qui précédèrent la Réformation, ayant appris que les chanoines établis pour faire le service dans le temple du château se refusaient à prêcher, et ne voulaient pas consentir à une autre fonction que celle de dire la messe, ils chargèrent, en l'an 1522, le bailli envoyé par eux de faire venir un prédicateur du dehors et de le faire prècher aux frais des chanoines[2]. Ceux qui faisaient l'office des prédicateurs, on rougit de le dire, c'étaient alors les comédiens, les joueurs de foire. Les saints mystères de la mort et de la résurrection de Jésus, bannis des chaires, étaient représentés en spectacle public sur les tréteaux. Chaque année, dans les semaines de Noël et de Pâques, des comédiens jouaient devant tout le peuple les scènes de la naissance, de la mort et de la résurrection du Seigneur, comme cela se fait encore aujourd'hui en Espagne. C'était dans ces représentations théâtrales que le peuple allait chercher son édification à l'époque des grandes solennités chrétiennes. Ainsi, dans les mêmes archives de Moudon, nous trouvons un compte

[1] Ruchat, t. IV, p. 24 et 85. — [2] F. de Chambrier, *Histoire de Neuchâtel*, p. 282.

de dix florins de Savoie pour les *comédiens* qui le jour des Rameaux ont joué la Passion, et le lundi suivant la Résurrection. Au mois de septembre suivant figure une note de soixante sols pour les douze comédiens qui, le jour de la Saint-Barthélemy, ont joué une histoire pieuse.

Du reste, on faisait des pélerinages; on allait adorer quelque image, baiser quelque relique, quelques vieux os, quelque mouchoir ayant appartenu à un saint ou à une sainte, invoquer le ciel dans un lieu réputé plus saint qu'un autre : on en rapportait des billets magiques, bénis par le prêtre et achetés à prix d'argent. C'est ainsi qu'il y avait à Wavre un lieu de pélerinage où les femmes enceintes allaient chercher l'assurance d'une heureuse délivrance[1]. Plusieurs noms de localités, encore actuellement en usage, proviennent de ces anciens lieux de cultes. Ainsi le quartier que nous appelons *Saint-Jean*, situé entre le Tertre et le Sablon, tire son nom d'une chapelle consacrée à l'apôtre Jean, et où se trouvait l'image de ce saint. Nous aurons l'occasion d'en parler plus tard. Le quartier de *Saint-Nicolas*, à quelque distance de la ville sur la route de Peseux, se nommait ainsi à cause d'une chapelle dédiée à saint Nicolas, patron des navigateurs. Ce lieu de culte avait été établi en cet endroit élevé, afin qu'on pût le voir de tous côtés depuis

[1] *Annales de Boyve.*

le lac, et que les nautonniers en danger pussent ainsi adresser leurs prières au saint. Cette fondation de la chapelle de Saint-Nicolas avait été faite, selon les uns, par un seigneur de Colombier qui venait souvent en bateau à Neuchâtel ; selon les autres, par la corporation des bateliers de la ville. Cette même corporation s'était aussi cotisée pour entretenir à ses frais un cierge constamment allumé dans la chapelle du temple du château consacrée à leur saint, qui porte encore son nom et où se trouvait son image. Ils espéraient ainsi s'assurer sa faveur et son intercession dans les dangers auxquels les exposait leur profession. Dans la lettre de fondation qui nous a été conservée par Boyve, sont nommés trente-quatre pêcheurs, parmi lesquels nous trouvons un Henzely, un Bourquina, un Jean Tribolet, un Girard Jacottet, un Printz de Hauterive, etc[1].

On ne comptait pas moins de trente chapelles dans le temple du château et à l'entour. La plus richement ornée était celle de Saint-Guillaume, le patron de Neuchâtel. Le bon Guillaume, Anglais de naissance, vivait à Paris vers l'an 1200. Là il avait été le précepteur de deux jeunes comtes de Neuchâtel, qui, à leur retour, l'avaient ramené dans leur patrie. Ils se l'étaient attaché comme confesseur, et l'avaient fait nommer chanoine. A

[1] *Annales*, année 1482.

sa mort, le peuple neuchâtelois le béatifia de son chef et sans aller chercher à Rome d'autre canonisation. On lui érigea des chapelles; on lui consacra des fontaines et l'hospice. La ville fut placée sous son invocation. Le magistrat recourait à lui dans les mauvais jours. Il avait, disait-on, fait des miracles pendant sa vie. Pourquoi n'en ferait-il pas après sa mort?[1]

C'était vers ces chapelles et ces images de saints et de saintes (et l'on en rencontrait partout) que se portait l'adoration des fidèles. Sans doute l'Eglise catholique prétend que ce n'est pas là une adoration, mais une simple invocation, une demande d'intercession. Mais dans la pratique et dans le sentiment populaire, cette distinction subtile disparaît, et le peuple adore réellement le saint et même son image matérielle. Aussi un écrivain italien, bon catholique, disait-il lui-même en parlant des gens de sa religion aux temps dont nous parlons : « Ils ont « plus foi aux images qu'à Jésus-Christ lui-même, « dont les images tiennent la place[2]. » — N'en est-il pas encore ainsi à cette heure?

Impossible d'énumérer tous les abus auxquels donnait lieu cette matérialisation du culte. En voici deux exemples racontés par Ruchat[3] : On montrait depuis plusieurs siècles à Genève, dans le

[1] *Chroniqueur,* p. 78 et 79. —[2] Ruchat, t. I, p. XVI.—
[3] *Ibid.*, t. V, p. 302-304.

temple de Saint-Pierre, deux reliques fameuses: l'une était le cerveau de saint Pierre lui-même, l'autre le bras de saint Antoine. Ces deux objets sacrés étaient l'occasion de mille pratiques superstitieuses, et la source d'un gain journalier pour les prêtres attachés à cette église. Lorsque en décembre 1535, après la réformation de Genève, on nettoya le temple et qu'on ouvrit les châsses où étaient conservées les reliques, que trouva-t-on? Au lieu du cerveau de l'Apôtre, un morceau de pierre-ponce!.... Au lieu du bras du saint, un muscle de cerf!.... — Dans le temple de Saint-Gervais étaient ensevelis sous le grand autel plusieurs corps de saints, et l'on prétendait qu'à toutes les veilles de Noël on entendait ces saints, morts il y a tant de siècles, discourir et chanter entre eux. Lorsque, à la même occasion, on remua les pierres sous le grand autel, on trouva là des vases creux, communiquant ensemble par des tuyaux semblables à des flûtes d'orgue. Au moyen de cet arrangement, lorsqu'on faisait du bruit près du trou extérieur, il s'opérait un retentissement dans ces vases vides et sonores, qui ressemblait réellement à des voix obscures sortant des entrailles de la terre.

Toutes sortes d'autres superstitions, se rattachant au culte, existaient au milieu du peuple chrétien. C'est ainsi que, pour se débarrasser des chenilles et des hannetons, on ne se contentait pas d'invoquer les saints contre ces animaux, on les *excommuniait !*

Boyve nous a conservé le détail d'une pareille cérémonie, qui eut lieu à Lausanne en l'an 1479. L'évêque fit citer ces insectes à paraître devant son tribunal. Un certain Jean Perrodet, avocat, mort récemment dans un état peu agréable à l'Eglise (paraît-il), fut constitué leur représentant légal. Ils furent maudits et excommuniés en sa personne, et puis bannis et condamnés à aller en diminuant, en quelque lieu qu'ils se retirassent. Cependant, ajoute Boyve, quoique la sentence fût prononcée dans toutes les formes, les insectes n'obéirent pas et continuèrent leurs dégâts. La même cérémonie eut lieu à Berne en l'an 1478[1].

Le peuple s'était laissé persuader (et il le croit encore aujourd'hui en France,) que pendant la semaine sainte les cloches de tous les temples chrétiens s'en allaient à Rome demander les pardons du pape, tellement que quand on les sonnait elles ne rendaient pas de son. Cette superstition était fortement enracinée dans nos contrées, et Ruchat raconte qu'encore dans le siècle passé il y eut à Echallens, où les deux cultes, catholique et protestant, se célébraient conjointement dans la même église, une violente dispute entre le curé et le pasteur, le premier ne voulant pas permettre au second de faire sonner les cloches pendant la semaine sainte, afin de ne pas détruire la foi populaire[2].

[1] Liv. II, p. 133.—[2] Ruchat, t. I, p. XVII.

Le *culte en esprit et en vérité,* qui fait le caractère des *vrais adorateurs,* avait ainsi fait place aux superstitions les plus grossières, et au matérialisme religieux le plus dégradant. Cette altération du culte chrétien marchait de pair avec celle de la *doctrine*.

Peu à peu l'enseignement populaire s'était concentré tout entier dans la doctrine du *purgatoire*, et la morale, dans l'usage des moyens les plus efficaces pour en abréger les tourments. Il en est encore ainsi de nos jours en Italie. L'Eglise catholique en effet a établi, comme dogme, l'existence d'un lieu mitoyen entre le paradis et l'enfer. Elle l'appelle le purgatoire, parce que toutes les âmes qui n'ont positivement mérité ni la damnation ni le ciel, y sont purgées ou purifiées par des souffrances expiatoires, jusqu'à ce qu'elles soient jugées dignes d'être admises dans le paradis. Les moyens d'abréger ces souffrances sont d'abord de faire d'abondantes aumônes et de pieuses donations, puis surtout de faire dire force messes par les prêtres. Mais l'Eglise offrait alors à la dévotion des fidèles un troisième moyen, aussi commode pour eux que lucratif pour elle, les *indulgences*.

Le pape Léon X, qui régnait sur la chrétienté, avait épuisé ses finances. Par ses profusions insensées envers ses parents et ses courtisans, par son luxe effréné et ses constructions magnifiques, il était parvenu à mettre à sec le coffre papal, gouffre immense où se déversaient pourtant, comme les

fleuves dans le bassin de l'Océan, une bonne partie des richesses du monde. Pour remplir son trésor, il résolut d'organiser une vente colossale d'indulgences. L'indulgence, c'est la remise des peines du purgatoire pour une somme d'argent payée à l'Eglise par l'acheteur. Les péchés particuliers étaient taxés. Sorcellerie, 2 ducats; libertinage, 6 ducats; meurtre, 8 ducats; pillage des temples ou parjure, 9 ducats. C'était là du moins le tarif du moine Tetzel, qui avait été chargé de cette vente pour une partie du nord de l'Allemagne[1]. Il recueillit ainsi 4,500 thalers dans la seule ville de Gœrlitz, en Saxe, pendant un séjour de trois semaines. Il prélevait son tant pour cent, et remettait le surplus à l'archevêque de Mayence, qui lui avait confié cette commission. Celui-ci, après avoir fait aussi son prélèvement, expédiait le reste à Rome. Tetzel avait l'effronterie de dire « que par ses lettres d'in- « dulgence il avait sauvé plus d'âmes que saint « Pierre lui-même par ses discours, » et « que la « croix rouge qu'il plantait dans les églises, et au- « tour de laquelle il trafiquait, avait tout autant d'ef- « ficace que celle de Jésus-Christ[2]. » Un autre moine qui prêchait l'indulgence dans les pays du Rhin, s'exprimait ainsi : « O âmes des croyants, je vais « vous apprendre une merveille nouvelle. Si l'un de

[1] Leipoldt, *Histoire de l'Eglise*, p. 137. — [2] Ruchat, liv I, p. 39.

« vous possède un demi-florin, il peut en ce mo-
« ment gagner le royaume des cieux en achetant
« cette indulgence ; s'il n'a qu'un quart de florin,
« il peut du moins avoir part au royaume des
« cieux ; quant à celui qui n'a rien, il est et reste
« du diable[1]. »

Ce fut un moine milanais, nommé Bernardin Samson, qui fut chargé de cet infâme commerce au midi de l'Allemagne et en Suisse. Ruchat rapporte que dans l'espace de dix-huit ans il recueillit dans ces contrées 800,000 écus et emporta des coffres pleins de vaisselle d'or et d'argent[2]. En 1518, douze ans avant notre Réformation, il vint à Berne. Il dressa sa bannière avec les armes papales dans la grande église. Après avoir célébré la messe, il déploya ses bulles d'indulgence, les unes en parchemin, les autres en papier ; celles-là pour les riches, celles-ci pour les pauvres. Il en existe encore qui ont été conservées dans des archives publiques et privées. Un gentilhomme d'Orbe, seigneur d'Arnay, en acheta une que l'historien Ruchat avait encore vue lui-même. Elle était signée de la main de Samson et coûtait 500 ducats. Le capitaine bernois Jacques de Stein acheta une lettre d'indulgence plénière pour ses propres péchés, pour ceux de sa famille, ses ancêtres y compris, ainsi que pour ceux de la compagnie de 500 hom-

[1] Barth, *Histoire de l'Eglise,* p. 173. — [2] Liv. I, p. 40.

mes qu'il commandait. En brave militaire, il n'avait pas beaucoup d'argent; Samson la lui vendit pour *un beau cheval gris*, et lui donna en outre l'absolution pour tous ses sujets de la seigneurie de Belp. La veille de son départ de Berne, Samson monta sur le grand autel devant le chœur, fit mettre tout le peuple à genoux, lui fit réciter cinq *Pater noster* et cinq *Ave Maria* pour le soulagement des trépassés, puis s'écria d'une voix solennelle : « Désormais les âmes de tous les Bernois, « en quelque lieu et de quelque manière qu'ils soient « morts, sont, toutes à la fois et en un moment, dé- « livrées non-seulement des tourments du purga- « toire, mais même de ceux de l'enfer; elles sont « entrées dans la gloire céleste. » Il fut défrayé de toutes ses dépenses par le Conseil de Berne, et partit chargé d'argent[1].

De Berne, Samson vint aussi dans notre pays, selon la chronique de Boyve. Mais il n'y avait encore ni familles opulentes à Neuchâtel, ni industrie florissante à la Chaux-de-Fonds. Quelques métiers commençaient à peine à fleurir chez nous. On travaillait la laine, on faisait du bon sinon du beau drap; la plupart des habitants étaient agriculteurs et vignerons[2]. Sur un pareil sol, il n'y avait pas grande moisson de ducats à recueillir. Aussi ne paraît-il pas que beaucoup d'écus neuchâtelois

[1] Ruchat, Liv. I, p. 49; Boyve, p. 243.— [2] *Chroniqueur*, p. 71.

aient passé dans les coffres de Samson. On a même des raisons de croire que la pauvreté du pays ne fut pas la seule cause de ce manque de succès, et que dès l'abord le commerce des indulgences excita chez nous répugnance et antipathie[1].

Ainsi Rome, après avoir substitué à l'unique moyen de salut présenté par l'Ecriture, aux souffrances seules pures, seules expiatoires, du Fils de Dieu, nos propres souffrances dans le purgatoire, osait encore substituer à celles-ci une rançon à prix d'argent! Voilà comment s'écroulaient à la fois la doctrine et la loi chrétiennes. Elles tombaient sous les coups de ceux-là même qui auraient dû en être les soutiens.

Ceci nous conduit à l'état du *clergé* à l'époque dont nous parlons.

Dire la messe, trafiquer de la superstition populaire, jouir de la vie, ces trois mots résument en général l'histoire du clergé dans les temps qui précédèrent la Réformation.

Vers le milieu du dixième siècle, probablement de 932 à 935[2], Berthe, reine de Bourgogne, sous le sceptre de laquelle nous vivions alors, avait fait bâtir ou reconstruire le temple du château; la tradition porte qu'elle fit en outre construire deux couvents en bise et en vent du temple, l'un pour

[1] Voy. Boyve; puis aussi *Chroniqueur*, p. 243. — [2] Dubois, *Monuments de Neuchâtel*, p. 10.

des moines blancs (appelés ainsi de la couleur de leurs vêtements); il était situé probablement dans la partie nord de la colline du château; l'autre pour des religieuses ursulines, au lieu appelé aujourd'hui *le donjon*[1]. Cet ancien château des souverains (d'abord les rois de Bourgogne, puis les empereurs d'Allemagne,) n'occupait que la partie méridionale de l'emplacement du château actuel[2]. Les comtes de Neuchâtel, leurs vassaux, habitèrent, jusqu'au quatorzième siècle, un autre château, situé à l'endroit où se trouve actuellement le bâtiment des prisons.

En 1205 arriva, aussi d'après la tradition de Boyve, un scandale qui engagea le souverain d'alors, le comte Ulrich, à supprimer ces deux couvents trop rapprochés. Les moines blancs doivent avoir été envoyés à Fontaines au Val-de-Ruz, où se serait trouvé un couvent de leur ordre, et les Ursulines à Cressier. A la place de ces ordres religieux, le comte établit une corporation de chanoines (*canonici,* hommes soumis à une règle). Ils étaient chargés des fonctions du culte dans le temple du château. On leur donna les rentes des couvents; et comme, en 1347, le comte Louis fit construire une nouvelle résidence, le château actuel, on bâtit aux chanoines des demeures au-dessous de la terrasse, dans ces maisons qui servaient naguère encore de

[1] Boyve, à l'an 980. — [2] Dubois, p. 22 à 24.

bâtiments de cure et d'école. Les chanoines étaient au nombre de douze; ils étaient assistés dans leur office par un nombreux personnel de chantres, de servants et d'enfants de chœur. Il semble donc que rien ne manquait pour que le culte fût convenablement desservi, et la paroisse de Neuchâtel abondamment pourvue de secours religieux. Assurément il eût été pourvu à tout, pour peu que ces ecclésiastiques eussent été dévoués à leur ministère. Mais à quoi se bornait leur travail en faveur de la paroisse à eux confiée? Nous l'avons déjà vu : aucun d'eux ne voulait prendre la peine de faire une prédication. La messe dite, l'office terminé, leur œuvre était finie. Sans doute quelques-uns vaquaient aux affaires publiques. Quatre d'entre eux étaient membres des Audiences-Générales. Ils paraissent aussi avoir été supérieurs en intelligence et en culture aux autres ecclésiastiques du diocèse. M. Samuel de Pury a retrouvé dans le siècle passé une chronique rédigée par quelques-uns d'entre eux, racontant notre histoire nationale pendant tout le quinzième siècle avec une intelligence des faits et une facilité de style très-remarquables. Nos chanoines n'étaient donc rien moins que des hommes sans culture et sans instruction. Mais ils ne mettaient pas ces dons au service de leurs ouailles. Ils détournaient, dit un écrivain compétent, les revenus des cures dont ils avaient la nomination, y plaçant des vicaires qu'ils réduisaient à la portion congrue,

c'est-à-dire au strict nécessaire pour ne pas mourir de faim. Leur conduite dissolue était un scandale perpétuel que les prêtres des ordres inférieurs prenaient pour exemple. Ils faisaient payer chèrement au peuple les sacrements de Pâques, le sonnage des cloches pour les morts, une place au cimetière. Ils avaient même osé, ces hommes gorgés de biens, disputer à quelques lépreux entretenus dans une maison de charité non loin de la ville (au quartier de la *Maladière)*, le produit des offrandes déposées pour ces malheureux au tronc de la chapelle, « comme « si, dit éloquemment l'historien auquel nous em- « pruntons tous ces traits, comme si la lèpre de leur « cœur leur eût donné des droits à ces dons[1]. »

Ce récit concorde avec ce que nous apprennent les chroniques du temps sur la conduite des colléges de chanoines à Saint-Imier, Lausanne et Genève. En 1533, les paroissiens de Lausanne portèrent contre leur clergé une plainte dont voici quelques articles :

I. Quelques-uns de ces ecclésiastiques ont tué des bourgeois.

II. Quelques-uns ont battu des bourgeois dans l'église, à coups de poing, au milieu de l'office...

IV. Ils se sont injuriés et battus entre eux dans l'église.

V. Plusieurs d'entre eux, qui sont excommuniés, chantent néanmoins la messe.

[1] F. de Chambrier, p. 279-280.

VI. Ils courent les rues de nuit, masqués et déguisés en soldats.

VII. Ils sont allés en plein jour battre des bourgeois en leurs maisons....

X. Ils ont enterré secrètement une jeune fille habillée en homme....

XII. Ils sont joueurs publics et blasphémateurs; ils révèlent les confessions...

J'omets les articles trop scandaleux pour être cités. On peut lire la plainte tout entière en 23 articles dans Ruchat[1].

Tel était en Suisse l'état du clergé, des hommes que Jésus a établis pour être les modèles du troupeau! Ailleurs ce n'était pas mieux. Le célibat, imposé aux prêtres par Grégoire VII, avait amené partout les plus honteux désordres. Le peuple en était venu au point de se réjouir quand il voyait son curé entretenir chez lui une femme. C'était un préservatif contre de plus grands maux. Un catholique du temps, Nicolas de Clémangis, nous le dit expressément[2]. Les curés qui voulaient obtenir cette permission payaient à l'évêque une taxe. Un évêque allemand se vanta un jour publiquement d'avoir donné, dans une seule année, dispense à onze mille prêtres à cet effet[3].

[1] T. I, p. XXXVI et suiv.—[2] Merle, t. I, p. 71.—[3] *Ibid.*, t. I, p. 71.

Qui avait mission de réprimer de tels désordres? Les évêques. Mais le trait que nous venons de citer montre qu'ils n'y songeaient guères. Eux-mêmes ne menaient point en général un genre de vie plus édifiant que le clergé qui leur était soumis. Ruchat nous a conservé une plainte des Lausannois contre leur évêque, aussi de 1533, qui nous montre que les chanoines ne faisaient que suivre en tout point les traces de leur chef spirituel. Tantôt les évêques, la lance au poing, allaient à la tête de leurs vassaux courir les champs de bataille. C'est ce que faisaient les évêques de Bâle, dans notre propre pays où ils venaient soutenir, à main armée, les comtes de Valangin dans leurs révoltes contre leurs suzerains, les comtes de Neuchâtel. Tantôt les palais épiscopaux se transformaient en théâtres d'orgies et de débauches, comme celui de l'évêque de Lausanne, où l'on découvrit, après la Réformation, des passages secrets conduisant jusque hors des remparts et pratiqués dans de mauvais buts; ou celui de l'évêque de Genève, Pierre de la Baume, qui, en 1527, fit transporter chez lui, en plein carême, une jeune fille enlevée d'une maison honorable[1].

Mais n'existait-il donc, au-dessus des évêques, aucune autorité capable de les contenir et de les châtier? De Rome, du trône papal, ne sortait-il pas des foudres d'excommunication contre de si

[1] Ruchat, t. I, p. XXXV.

épouvantables désordres? Rome! Là était précisément le foyer du mal; Rome était le cœur malade, d'où le sang vicié se répandait dans tous les membres, et jusqu'aux extrémités du corps de la chrétienté.

On connaît les papes qui précédèrent immédiatement la Réformation; un Innocent VIII, qui avait, de différentes femmes, huit fils et autant de filles, et dont on disait, en ricanant, qu'il méritait à juste titre le nom de *Père*[1]; ce monstre qui ne craignit pas, sur son lit de mort, de faire égorger trois jeunes garçons de dix ans pour essayer de réparer l'épuisement de son sang par la transfusion du leur[2]; un Alexandre VI, qui donnait à son fils César et à sa fille Lucrèce des fêtes dissolues jusque dans le palais papal; duquel on disait publiquement que l'infâme Lucrèce était à la fois *sa fille*, *son épouse* et *sa bru;* qui vit son favori assassiné dans ses bras par son propre fils César, et qui mourut pour avoir mangé d'une boîte de confitures empoisonnées, qu'il avait préparée lui-même pour l'un de ses cardinaux, et que celui-ci, ayant réussi à gagner à force d'argent, le maître d'hôtel, lui fit servir et manger! un Jules II, que l'on voyait plus souvent à l'armée qu'à l'office, et qui disait en plaisantant « qu'il avait jeté la clef de saint Pierre

[1] Voyez le distique latin d'un poète italien, Ruchat, t. I, p. XXXVIII. — [2] Paul, *Vie de Savonarola*, p. 16.

« pour prendre l'épée de saint Paul» (la légende catholique représente saint Paul armé d'une épée); un Léon X, enfin, qui commença son ministère de successeur de saint Pierre et de vicaire de Jésus-Christ par une dépense de 10,000 ducats d'or le jour de son couronnement, qui discutait en plaisantant dans ses petits soupers le pour et le contre de l'immortalité de l'âme, et qui mourut sans avoir reçu les sacrements!

Tout cela et tant d'autres traits que je pourrais accumuler, est connu par l'histoire. Et c'étaient là les chefs qui gouvernaient l'Eglise au nom de Jésus-Christ, et qui osaient dire, comme Paul II : «Je « suis pape; j'ai le pouvoir de déclarer à mon gré « bonnes ou mauvaises les actions des hommes. »

Faut-il s'étonner, après cela, d'entendre l'un des plus illustres poètes du temps s'écrier dans une sainte horreur : « Rome, forge d'artifices! Cruelle « prison où le bien expire, où tout mal s'engendre! « Enfer des vivants! [1]»

Rome elle-même a écrit son épigraphe quand, dans un excès inconcevable de profanation, elle a prononcé, par la bouche du représentant de la chancellerie papale, cette parodie de l'une des plus magnifiques promesses de Dieu : « Dieu ne veut « pas la mort du pécheur, mais qu'*il paie* et qu'il « vive [2].»

[1] Paul. *Vie de Sar.* p. 11. — [2] *Ibid.*, p. 7.

Non-seulement donc les papes ne firent rien pour réprimer des abus qui marchaient tête levée, mais ils en donnèrent eux-mêmes les exemples les plus criants; bien plus, ce furent eux qui entravèrent et firent échouer toutes les tentatives de réformes, partant soit des évêques consciencieux, tels qu'il s'en trouvait encore, soit du pouvoir civil, moins corrompu à cette époque que l'autorité ecclésiastique elle-même. Ainsi à Constance, en 1415, tous les dignitaires de l'Eglise et de l'Etat s'étaient réunis avec l'intention arrêtée d'arriver à une réforme du clergé et du peuple chrétien. Comme on redoutait les artifices du pouvoir papal, il fut décidé que les cardinaux n'éliraient entre eux le nouveau pape qu'après qu'ils auraient tous juré que celui qui serait élu ne quitterait pas Constance et ne dissoudrait pas le concile sans avoir mis la main à la réforme désirée. Martin V est élu. Se moquant sans pudeur du serment prêté, il quitte aussitôt Constance, laissant tout sur l'ancien pied. Aussi l'empereur Maximilien disait-il avec amertume : « Qu'il n'avait pas encore connu un pape qui lui « eût tenu sa parole, » et ajoutait-il : « J'espère, « si Dieu le veut, que celui qui est maintenant sera « le dernier[1]. »

Que pouvait être le peuple chrétien ainsi enseigné, ainsi conduit? L'ignorance, ou, ce qui revient

[1] Merle, t. I. p. 90.

au même, la superstition d'une part, la corruption morale de l'autre, régnaient à l'envi et s'affermissaient mutuellement. L'ignorance était telle qu'en Pologne, par exemple, on fut obligé d'afficher, à la porte des églises, que les mariages ne pourraient être bénis que si l'un des époux au moins savait réciter *Notre Père*[1]. Dire machinalement une prière apprise, adorer les saints, baiser les reliques, racheter ses péchés par les pénitences prescrites ou à prix d'argent, comme si le pardon était une marchandise dont Dieu eût confié le débit aux prêtres, faire maigre enfin le vendredi et en temps de carême, voilà à quoi se réduisait alors le christianisme populaire. On était d'autant plus scrupuleux pour les observances extérieures qu'on l'était moins pour les devoirs de la morale. L'histoire raconte de nos ancêtres qu'ils se crurent obligés de demander au pape la permission de manger du laitage dans les jours maigres et en temps de carême, et qu'ils l'obtinrent, naturellement à prix d'argent[2].

C'était là la piété! c'était là le salut!

Les vendeurs et les changeurs chassés autrefois du Temple par Jésus-Christ semblaient y être rentrés et l'avoir même complétement envahi. Et puisque, comme jadis à Jérusalem, les chefs se refusaient à faire cesser le désordre et s'en faisaient au contraire les fauteurs, ne fallait-il pas que

[1] Barth, *Hist. ecclés*, p. 125. — [2] Ruchat, t. I, p. XXV.

le Seigneur lui-même parût et que, brandissant de nouveau le fouet de corde, il nettoyât son sanctuaire? Oui, et il l'a fait! Cette apparition du Seigneur, c'est la Réformation, dont j'ai à vous retracer le tableau dans notre pays. Puissé-je le faire de manière à vous laisser une vive impression de la sainteté de son divin auteur et de celle de cette œuvre elle-même !

Mais avant de passer outre, cherchons à tirer instruction du passé. Quelle était la cause profonde de cet état de péché, d'ignorance et de corruption, où la chrétienté était tombée et que nous venons de dépeindre, en nous bornant à mentionner quelques traits fournis par les chroniques du temps? Nous écarterons-nous de la vérité en affirmant que c'était la négligence d'abord, puis l'oubli, à peu près total, de la Parole de Dieu? Altération de la doctrine, matérialisation du culte, renversement de la morale, corruption du clergé, dégradation du peuple, tout ce torrent d'ordures qui avait couvert le champ de Jésus-Christ, avait sa source première dans le cœur corrompu de l'homme sans doute, mais la vraie cause de son irruption dans l'Eglise, c'était l'enlèvement de la digue qui seule peut le contenir efficacément, la Parole de Dieu.

L'Ecriture-Sainte est, pour l'Eglise aussi bien que pour chaque individu, le principe d'une réformation spontanée, permanente et journalière. Tant qu'elle est régulièrement lue et sérieusement appliquée,

aucun péché ne peut prendre racine, aucun abus se transformer en habitude. Le mal est immédiatement signalé par un si vigilant gardien, et la conscience, réveillée par ses avertissements, se lève, proteste, condamne et réforme. Dieu alors n'a pas besoin de nous juger, parce que nous nous jugeons nous-mêmes. Mais dès que la Parole est mise sous le boisseau, les ténèbres envahissent la maison, que ce soit l'Eglise, la famille ou le cœur. Le mal éclate ; il n'est point discerné. Il grandit ; on n'y prend pas garde. Il règne ; on s'en aperçoit alors, car chacun en souffre ; la conscience naturelle du bien et du mal finit par protester. Mais il est trop tard ! Le mal, une fois établi, est devenu un maître ; il déjoue les efforts humains destinés à le réprimer. Il n'est plus temps de diguer le torrent quand il est déjà sorti de son lit et qu'il submerge les campagnes.

Une intervention supérieure, une œuvre extraordinaire devient alors nécessaire. Il faut un jugement divin pour réparer tardivement et douloureusement l'omission criminelle de ce jugement volontaire et quotidien que l'Eglise et chacun de ses membres auraient dû exercer sur eux-mêmes au moyen de la Parole de Dieu.

Mes chers auditeurs, ne laissons donc jamais se rouiller dans nos Eglises et dans nos demeures l'*épée de l'Esprit,* la Parole de Dieu, de peur que l'ennemi ne profite aussitôt de cette négligence, et

que le Seigneur ne soit forcé d'intervenir lui-même par de douloureux jugements! *Si nous nous jugions nous-mêmes*, chaque jour volontairement selon la Parole, *nous ne serions pas jugés par le Seigneur.* (1 Cor. XI, 31.)

II

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

LE RÉFORMATEUR.

Or, en ce même jour, lorsque le soir fut venu, il leur dit : Passons de l'autre côté de l'eau. Et, laissant les troupes, ils l'emmenèrent avec eux, lui étant déjà dans la nacelle ; et il y avait aussi d'autres petites nacelles avec lui. Et il se leva un si grand tourbillon de vent, que les vagues se jetaient dans la nacelle, de sorte qu'elle s'emplissait déjà. Or il était à la poupe, dormant sur un oreiller ; et ils le réveillèrent et lui dirent : Maître ! ne te soucies-tu point que nous périssions ? Mais lui, étant réveillé, tança le vent, et dit à la mer : Tais-toi, sois tranquille. Et le vent cessa, et il se fit un grand calme. Puis il leur dit : Pourquoi êtes-vous ainsi craintifs ? Comment n'avez-vous point de foi ? Et ils furent saisis d'une grande crainte et ils se disaient l'un à l'autre : Mais qui est celui-ci, que le vent même et la mer lui obéissent ? MARC, IV, 37-41.

Catholicisme et protestantisme. — Farel dans la maison paternelle ; à l'université de Paris (Lefèvre d'Etaples) ; à Meaux (Briçonnet) ; à Bâle (Œcolampade). — Réformation du Montbéliard. — Strasbourg. — Le Réformateur à Aigle. — Dispute de Berne. — La Réforme à Morat. — Apparition de Farel à Bienne et à la Neuveville. — Jugement sur la personne et l'œuvre de Farel.

Le catholicisme, c'est l'homme substitué à Dieu. Le protestantisme, c'est Dieu remis à la place usurpée par l'homme.

Et d'abord, le catholicisme substitue la *parole* de l'homme à la Parole divine. Ses autorités, ce sont les traditions des Pères de l'Eglise, les décrets des conciles et les décisions papales. C'est sous ce joug humain et faillible que le catholique fait plier sa conscience. Le protestantisme écoute avec respect ce que les chrétiens vénérables de tous les temps ont dit et pensé. Mais il n'attribue une autorité infaillible qu'à l'Ecriture-Sainte.

Le catholicisme substitue, en second lieu, l'*œuvre* de l'homme à l'œuvre de Dieu. Ce qui nous sauve, selon lui, ce sont nos propres mérites acquis par les actes religieux de la confession et de la communion, par les pénitences imposées de la part de l'Eglise, par les *Pater noster* et les *Ave Maria* un certain nombre de fois récités, par l'achat des lettres d'indulgence, par la soumission aux ordonnances de l'Eglise, et enfin, si, malgré tout cela, il reste encore quelque chose à faire après cette vie, par les souffrances du purgatoire. Le protestant, au contraire, ne reconnaît de mérite que celui de Jésus-Christ seul, qu'Il a acquis par son obéissance sans tache et sa mort volontaire, et qu'Il fait rejaillir, dans son immense amour, sur quiconque accepte avec foi et humilité son œuvre de Sauveur.

Le catholicisme va plus loin encore. Il ose en plus d'un point substituer la *personne* de l'homme à celle de Dieu. Il pose le prêtre comme intermédiaire nécessaire entre le Seigneur et le fidèle, tel-

lement que dans la grande affaire du salut, l'âme a beaucoup plutôt à s'adresser cette question : A quoi en suis-je avec mon prêtre, avec l'Eglise? que celle-ci : A quoi en suis-je avec mon Seigneur, avec le Ciel? Le saint béatifié, le patron du lieu, la vierge Marie, puis bientôt l'image matérielle, le tableau, la statue, la relique, l'os, le vêtement, sont également substitués au Dieu vivant et seul adorable, dans l'invocation populaire. Le protestantisme a horreur de tout ce qui tend à mettre une créature quelconque entre l'âme et son Sauveur, entre le sarment et son cep, et à reporter sur la créature l'honneur qui n'appartient qu'à Dieu. La subtile distinction catholique entre culte d'adoration et culte d'invocation ne tranquillise nullement sa conscience. Son mot d'ordre est franchement et sur tous les points : Gloire à Dieu seul!

Cette chute profonde qu'a faite le catholicisme, ne trouve son pendant que dans celle du paganisme au sein de la première création. Au temps de la Réformation, elle n'échappait qu'aux regards de ceux qui fermaient les yeux pour ne point voir.

Aussi de toutes parts sentait-on le besoin d'une restauration religieuse et morale. Les peuples, les magistrats, les empereurs, trouvant tous dans la religion, telle qu'elle se pratiquait sous leurs yeux, moins de moralité que dans leur propre conscience[1],

[1] De Félice, *Histoire des protestants de France,* p. 5.

criaient d'une commune voix : Réforme ! De grands théologiens et ceux d'entre les évêques qui avaient encore le sentiment de la sainteté de leur charge, ne cessaient aussi de crier : Réforme ! Trois conciles, solennellement assemblés, s'étaient eux-mêmes associés à ce cri, dans le siècle qui précéda la Réformation, et avaient reconnu la nécessité d'une réforme dans l'Eglise, dans les chefs et dans les membres, dans la foi et dans les mœurs ! Le pape lui-même, enfin, avait bien été obligé de se mettre à la remorque du sentiment universel et de répéter après tous les autres : Réforme ![1] Mais à chaque fois des obstacles, suscités par le mauvais vouloir et la perfidie de ceux qui ne se souciaient pas de réforme, précisément parce que c'était eux qui en avaient besoin, entravèrent la réalisation d'un vœu si juste et si général. Nous avons rappelé déjà, comme exemple, la conduite de Martin V, à Constance ! Et au milieu de cette tempête, dans laquelle menaçait de sombrer l'Eglise, Jésus semblait dormir ! Les vagues de l'ignorance, de la superstition, de la corruption morale envahissaient la nacelle, la couvraient de leur écume. Quelques nautonniers obscurs, connaissant seuls le vrai Rédempteur, l'appelaient avec angoisse, lui criant : *Seigneur ! nous périssons ! sauve-nous !* Il paraissait sourd à ces appels. Dormait-Il réellement ? Non,

[1] De Félice, *Histoire des protestants de France*, p. 8

certes! Dans la gloire où Il est entré, le Gardien d'Israël, le divin Chef de l'Eglise, ne sommeille ni ne s'endort. Il attendait seulement que la détresse fût au comble, afin qu'il fût bien constaté que nul que Lui ne pouvait aider. Et alors Il se leva! Et quelle ne fut pas la majesté de ce lever!

On a discuté pour savoir si la Réformation prit proprement naissance en Allemagne, en Suisse ou en France. La vérité est que, lorsque Jésus se leva pour sauver son Eglise, ce ne fut, à proprement parler, ni à Erfurt dans la cellule où priait Luther, ni à Einsiedeln dans l'église où prêchait Zwingle, ni à Paris dans la salle académique où enseignait Lefèvre et où l'entendait Farel; ce fut dans tous ces lieux à la fois. Ce que le Seigneur a dit de sa dernière venue : *Comme l'éclair brille et se fait voir en même temps depuis un bout du ciel jusqu'à l'autre, il en sera de même à l'avènement du Fils de l'homme*, cette parole s'applique déjà en quelque manière au grand jour de la Réformation, prélude de l'avènement final du Seigneur.

En 1512, Lefèvre, professeur à l'Université de Paris, opposait à la justice des œuvres la vraie justice dont parle saint Paul quand il dit : *Vous êtes sauvés par la grâce, par la foi;* et il annonçait en termes non couverts le prochain renouvellement de l'Eglise[1].

[1] De Félice, p. 22.

En 1516, Zwingle, sans jamais avoir entendu prononcer le nom de Lefèvre, prêchait dans les églises d'Einsiedeln et de Glaris, au cœur de la Suisse, le pur évangile de la grâce de Dieu : « J'ai « commencé, dit-il lui-même, à prêcher l'Evangile « l'an de grâce 1516[1].»

En 1517, Luther, au nord de l'Allemagne, aux oreilles de qui n'avaient probablement jamais retenti les noms de Lefèvre et de Zwingle, affichait à la porte de l'église de Wittemberg ces 95 thèses qui parcoururent l'Allemagne et l'Europe avec une rapidité qui semble une anticipation de nos temps, et furent, pour le nouveau paganisme qui menaçait de submerger l'Eglise, le solennel : Tais-toi ! du Seigneur.

Cette simultanéité remarquable du mouvement réformateur sur des points aussi distants, montrerait à elle seule que cette œuvre ne fut pas l'œuvre d'un homme, mais celle de Dieu seul.

C'est ce que confirmera, j'espère, le tableau de cette œuvre elle-même.

La réformation de Neuchâtel a eu lieu en 1530, treize ans après le commencement du mouvement religieux en Allemagne (31 octobre 1517). Cinq ans auparavant, Zurich, le premier d'entre tous les cantons, avait aboli la messe et rétabli l'Evangile (12 avril 1525). Il ne s'était écoulé que deux ans

[1] De Félice, p. 15.

depuis que Berne (février 1528), un an depuis que Bâle avaient accompli la même œuvre. En vous faisant faire connaissance aujourd'hui avec l'homme qui fut le principal instrument de la réformation de l'Eglise dans notre pays, Farel, en poursuivant dès l'enfance le récit de cette vie si active et si agitée, nous nous trouverons en contact avec l'œuvre de la Réformation dans la plupart des endroits que nous venons de nommer, et nous aurons ainsi l'occasion de jeter un coup d'œil rapide sur cette œuvre hors de chez nous, aux différentes phases de son développement.

Au midi de la France, en Dauphiné, dans une contrée alpestre dont les vallons sont arrosés par les petites rivières qui, de leurs eaux écumeuses, grossissent la Durance, affluent du Rhône, dans le district dont les collines sont dominées par le Mont de l'Aiguille et le Col de Glaize, se trouvait, il y a plus de trois siècles et demi, et se trouve encore, un hameau entouré de gazons fleuris et caché à demi par les arbres qui l'entourent. Il s'appelle encore à cette heure : *les Farelles*[1]. Là se distinguait au-dessus des chaumières du hameau une maison de

[1] Je tiens ce nom de M. Eward, ecclésiastique neuchâtelois, ancien pasteur à Saint-Laurent-du-Cros, à une lieue de ce hameau. Il ajoute qu'à vingt minutes plus au nord se trouve un second hameau appelé : *les Fareaux*.

plus grande apparence, le château d'un noble de campagne, une gentilhommière, comme l'on disait, où vivait une famille qui faisait partie des serviteurs les plus dévoués de la papauté. Ce fut dans cette maison, dont l'emplacement et les ruines sont encore reconnaissables aujourd'hui, que naquit, en 1489, Guillaume Farel, le Réformateur de notre pays [1].

Il fut élevé dans les pratiques de la dévotion romaine la plus scrupuleuse. A l'âge de sept ou huit ans, son père et sa mère le conduisirent en pélerinage sur une montagne qui dominait la Durance, et où se trouvait un endroit nommé la *Sainte-Croix*. « La croix qui est en ce lieu, disait-on, est du pro- « pre bois en lequel Jésus-Christ a été crucifié, et « le cuivre de la croix est du bassin dans lequel il « lava les pieds de ses Apôtres. » Les crédules parents et l'enfant contemplèrent avec dévotion ces objets sacrés; ils ouvrirent de plus grands yeux encore quand le prêtre, leur faisant remarquer un petit crucifix suspendu à la croix, leur dit : « Voyez ce petit « crucifix : Quand les diables font les grêles et les « foudres, il se meut tellement qu'il semble se dé- « tacher de la croix comme voulant courir contre le « diable, et il jette des étincelles de feu contre le

[1] Merle, t. III, p. 464 et 465. M. Eward me dit qu'une branche collatérale de la famille de notre Guillaume Farel existe encore dans le hameau des Farelles.

« mauvais temps. Si cela ne se faisait, il ne resterait rien sur la terre[1]. »

D'un naturel ardent, d'une imagination vive, d'un cœur naïf et plein de droiture, le jeune enfant se jeta de toute son âme dans cette dévotion superstitieuse. Plus tard, quand la lumière de la Parole de Dieu l'eut tiré de ces ténèbres, il ne se rappelait pas sans amertume le temps ainsi employé. « L'horreur me prend, » écrit-il dans son livre intitulé : *Du vrai usage de la Croix*, « vu les heures, « les prières et les services divins que j'ai faits et « fait faire à de semblables objets. »

Mais lors même qu'une si malsaine nourriture était offerte à cette âme avide, une vraie piété ne s'en développait pas moins chez le jeune Farel. Les grandeurs de la création qui l'entouraient, les cimes couvertes de neiges éternelles qui dominaient son hameau, les rochers qu'il escaladait avec un indomptable courage élevaient son âme au-dessus de ses étroites superstitions vers ce Dieu *qui n'habite pas dans des maisons faites de mains* et qui *n'a pas besoin d'être servi par les hommes, lui qui donne la vie et la respiration à toutes choses, et en qui nous avons la vie, le mouvement et l'être.*

Une ardente soif de vie et de lumière se développait ainsi dans ce jeune cœur. Farel, pressé par ces besoins d'une nature plus relevée, demanda à son

[1] Merle, t. III, p. 466 et 467.

père la permission d'étudier. Celui-ci aurait préféré pour Guillaume la carrière des armes, qui, dans ce temps, était ordinairement celle des jeunes nobles; mais il ne s'opposa pas au désir de son fils. Farel, après avoir travaillé pendant plusieurs années en Dauphiné et étudié la langue latine sous des maîtres fort ineptes, comme il le dit lui-même, partit pour la capitale, Paris, dont l'université remplissait alors le monde chrétien de son éclat[1].

C'était l'an 1510, ou peu après. Farel avait 21 à 22 ans. Ni les plaisirs de la capitale, ni même l'entraînement de l'étude, ne le détournèrent un instant de la voie d'ardente dévotion dans laquelle il s'était jeté. Dans ses pieux pélerinages, Farel se trouvait souvent auprès d'un homme âgé d'une soixantaine d'années, et remarquable par sa dévotion. C'était ce Lefèvre dont je vous parlais tout à l'heure; il était né en 1455, à Etaples en Picardie, dans une condition fort pauvre; mais par son génie et sa science il s'était élevé au premier rang parmi les professeurs de l'université de Paris. Sa dévotion surpassait encore, si possible, sa science. Il demeurait longuement prosterné devant les images, disant dévotement ses heures, « tellement, » dit Farel, « que jamais je n'avais vu chanteur de messe « qui avec plus grande révérence la chantât. »

[1] Merle, t. III, p. 469-471.

Un tel professeur était fait pour un tel disciple. Ils se connurent, s'aimèrent, et rien ne sépara dès lors ces deux cœurs. On les voyait ensemble orner de fleurs une statue de la Vierge et s'en aller tous deux loin du bruit de Paris pour murmurer de ferventes prières dans quelque chapelle.

Néanmoins, l'âme du jeune homme n'était pas en paix. Il avait beau s'abreuver auprès de Lefèvre aux sources de la science, se nourrir journellement avec lui des œuvres de la dévotion la plus fervente. Son âme n'était ni désaltérée ni rassasiée. Lefèvre, de son côté, travaillait à un grand ouvrage. Il voulait écrire la *Vie des Saints* selon l'ordre où il les trouvait rangés dans le calendrier. Déjà une soixantaine de vies, deux mois entiers de ce calendrier dévot, étaient imprimés[1]. Mais comment faire ce travail sans être conduit à lire la Bible? Plusieurs des saints du calendrier romain n'appartiennent-ils pas à l'histoire biblique? La Bible était déjà alors beaucoup plus répandue que dans les siècles précédents. L'imprimerie était découverte; le psautier avait été imprimé en 1457. C'est le premier livre qui ait été propagé par cet art. Puis on avait imprimé la bible latine; la première édition date de 1462. Quand l'imprimeur Faust (ou Fust) vint la répandre à Paris, qu'il vendit l'exemplaire à 60 écus seulement, et que l'on remarqua que les exem-

[1] Merle, t. III. p. 480.

plaires ne s'épuisaient pas et qu'ils étaient tous semblables les uns aux autres, comme des frères jumeaux, tout Paris s'émut ; on crut à la sorcellerie ; on prétendit que le titre en couleur rouge était du propre sang du vendeur, et que celui-ci avait fait un accord avec le diable. Faust n'échappa au bûcher qu'en dévoilant son secret devant le parlement de Paris[1].

A l'époque de la vie de Lefèvre où nous nous trouvons, la Bible était donc assez facilement accessible à tout homme qui savait le latin. Lefèvre étudia ce livre. A cette heure commença pour la France la Réformation.

Toutes les fables dont il s'était nourri jusqu'alors et dont il avait rempli l'esprit de ses jeunes disciples ne lui parurent (ce sont les expressions de Farel) que « comme du soufre propre à allumer le feu de l'idolâtrie. » Revenu des fables du bréviaire, il étudia avec ardeur les épîtres de saint Paul, sur lesquelles il publia un commentaire dès l'an 1512. « Ce n'est pas l'homme qui se justifie par « ses œuvres ; c'est Dieu qui le justifie par sa « grâce ; il ne faut pour cela que la foi de la part de « l'homme. La justice qui vient de l'homme est « terrestre et passagère, mais celle qui vient de « Dieu est céleste et éternelle. » Ainsi parlait Lefèvre à ses auditeurs étonnés. Avec la *parole* divine,

[1] Barth, *Histoire ecclésiastique*, p. 176.

l'*œuvre* divine reprenait sa place dans la conscience de l'Eglise. D'autre part, la parole et l'œuvre humaines s'éclipsaient aussi à la fois. Jamais les salles de l'université n'avaient retenti de pareilles paroles. Ce qui est aujourd'hui pain quotidien pour nos plus jeunes enfants, était alors une découverte inouïe. C'était un trésor longtemps enfoui, qu'une main heureuse venait de retrouver. La rumeur était immense sur les bancs et dans les chaires de l'université de Paris[1].

Farel écoutait cet enseignement avec étonnement. La parole de Lefèvre, appuyée sur l'Ecriture qu'il lisait maintenant lui-même, le convainquait. Il était forcé de reconnaître avec lui « que « sur terre tout était autrement en vie et doctrine « que ne porte la sainte Ecriture, et il en était « fort esbahi[2]. »

Mais, d'autre part, les préjugés dont l'avait imbu son éducation, tenaient bon. « Pour vrai, » a-t-il écrit plus tard, « la papauté n'était et n'est pas tant « papale que mon cœur l'a été. Il a fallu que petit « à petit la papauté soit tombée de mon cœur; car « par le premier ébranlement elle n'est venue bas[3]. »

Enfin les écailles tombèrent. La Bible vainquit. Jésus, Jésus lui-même, apparut à son âme dans toute sa beauté et comme le seul être adorable.

[1] Merle, t. III, p. 481. — [2] Sayous, *Ecriv. de la Réf.*, p. 6. — [3] Merle, t. III, p. 488. Goguel, *Vie de Farel*, p. 2.

« Alors, dit-il, la papauté fut entièrement renver-
« sée; je commençai à la détester comme diaboli-
« que, et la Parole eut le premier lieu en mon cœur.»

La parole, l'œuvre et la personne du Seigneur furent glorifiées du même coup dans ce cœur si longtemps retenu au service de la parole, de l'œuvre et de la personne humaines. Toute sa vie fut transformée par cette glorieuse illumination : «Tout
« se présente à moi sous une face nouvelle ; l'Ecri-
« ture est éclairée; les prophètes sont ouverts ; les
« Apôtres jettent une grande lumière dans mon
« âme. Une voix jusqu'ici inconnue, la voix de
« Christ, mon berger, mon maître, mon docteur,
« me parle avec puissance. Au lieu du cœur meur-
« trier d'un loup enragé, je m'en vais tranquille,
« comme un agneau, ayant le cœur entièrement
« retiré du pape, et adonné à Jésus-Christ[1]. »

Oh ! comme il soupire alors sur les erreurs de sa vie passée ! « Que j'ai horreur de moi et de mes
« fautes quand j'y pense ! O Seigneur ! si je t'eusse
« prié et honoré comme j'ai mis tant plus mon cœur
« à la messe et à servir ce morceau enchanté, lui
« donnant tout honneur ! »

Ainsi saint Augustin, arrivé à la connaissance de Jésus, s'écriait autrefois avec larmes : « Je t'ai
« connue trop tard, je t'ai aimée trop tard, Beauté
« suprême ! [2] »

[1] Merle, t. III, p. 489. — [2] *Ibid.*, p. 489.

Trop tard ! Oui, en un sens ; car il est toujours trop tard pour aimer et servir Jésus-Christ ; mais non dans un autre sens : car Farel, comme saint Augustin, put encore consacrer de longues années au seul Maître digne d'être aimé et servi.

La lumière allumée par Lefèvre se répandait dans Paris. Le clergé, l'université s'émurent. Lefèvre fut accusé d'hérésie pour un écart insignifiant de la tradition reçue. Il avait prétendu que trois femmes bibliques, identifiées par la tradition, Marie, sœur de Lazare, Marie-Madeleine, et la pécheresse qui oignit les pieds de Jésus, n'étaient pas la même personne ! Fatigué des tracasseries de ses collègues de la Sorbonne, il quitta Paris et accepta l'asile que lui offrait un ami puissant, Briçonnet, évêque de Meaux, qui ne visait à rien moins qu'à réformer son diocèse, sans rompre toutefois avec l'Eglise, et qui voulait pour cela profiter des lumières de Lefèvre. Bientôt Lefèvre fut suivi de Farel et de quelques autres de ses disciples qui ne pouvaient plus lutter à Paris contre les persécutions dont l'Evangile commençait à être l'objet. C'était en 1521. Farel avait une trentaine d'années. Sous l'influence de ces hommes réunis autour de Briçonnet, et dont la devise était : « La Parole de Dieu suffit », un mouvement puissant se déclara dans le diocèse de Meaux. L'Evangile retentissait dans les chaires et dans les assemblées particulières ; il était reçu avidement par les artisans, les cardeurs de laine, les

peigneurs et les foulons dont cette ville était peuplée. Cet évêché semblait destiné à devenir le foyer d'un incendie qui allait se propager dans la France entière.

Le clergé et l'université de Paris le comprirent. Deux ans n'étaient pas écoulés, que Briçonnet, accusé par les moines et les curés de son propre diocèse, dont il avait travaillé à réprimer les vices, fut cité à comparaître comme hérétique, et ne se sauva qu'en sacrifiant ses amis. Lefèvre fut le seul qui, en raison de la considération générale dont il jouissait, et par la protection du roi François Ier, put rester à Meaux. Quant aux autres, Farel, Roussel, etc., Briçonnet leur retira lui-même la permission de prêcher, et ils furent obligés de chercher du travail ailleurs. C'était en 1523. Cette première faiblesse entraîna bientôt Briçonnet à une seconde, plus grave encore. Le mouvement réformateur continuait à Meaux sans lui, malgré lui. Briçonnet fut accusé à Paris, plus violemment encore que la première fois. Ne trouvant plus à la cour l'appui dont il avait joui précédemment, il vit les flammes du bûcher prêtes à s'allumer pour lui. Son cœur faiblit. Il renia de nouveau sa foi. Dans une formule qui n'a pas été connue, il rétracta comme hérésie la vérité qui lui avait donné la paix. Lefèvre, le dernier de ses amis qui fût encore avec lui, fut aussi obligé de s'enfuir; il se réfugia à Strasbourg, où nous le retrouverons. C'était à la fin de

1525. « Quand même moi, votre évêque, » avait dit Briçonnet à ses ouailles dans son beau temps, et comme dans le pressentiment de sa future apostasie, « je changerais de discours et de doctrine, vous, « gardez-vous alors de changer comme moi. » — Ce fut le moment pour les chrétiens de Meaux de se rappeler cet avis anticipé. Nous verrons plus tard avec quelle fidélité ils le mirent en pratique.

Chassé de Meaux, Farel, semblable au chasseur qui s'enhardit à attaquer le lion dans son antre, retourna d'abord à Paris et s'y éleva énergiquement contre les erreurs de Rome. Bientôt, se voyant traqué de toutes parts, il s'enfuit et s'en alla porter l'Evangile à sa famille, en Dauphiné. Là, ses trois frères sont les premiers trophées de son zèle. La ville de Gap et ses environs retentissent de l'Evangile. Farel est cité devant les tribunaux, maltraité, chassé de la ville. Le voilà parcourant les campagnes et les hameaux sur les bords de l'Isère et de la Durance, prêchant dans les maisons dispersées, dans les pâturages, n'ayant d'abri que celui qu'il trouve dans les bois et sur le bord des torrents. Mais «Dieu est mon «père,» dit-il. Le bruitdes bûchers qui déjà s'allument à Meaux et à Paris pour les partisans de l'Evangile ne l'effraie pas; il convertit plusieurs hommes distingués qui plus tard rendirent de grands services à la Réforme. Puis, devenu l'objet de la haine et des investigations du pouvoir, et soupirant après une activité plus libre d'entraves, il prend le

parti de quitter une patrie qui n'a plus que des échafauds à offrir aux prédicateurs de l'Evangile. Suivant des routes détournées et se cachant dans les bois, il échappe, quoique avec peine, à la poursuite de ses ennemis, et arrive, au commencement de 1524, dans cette Suisse où il devait dépenser sa vie au service de Christ[1].

C'est à Bâle qu'il paraît d'abord. La Réformation s'y préparait par les travaux d'Œcolompade, docteur aussi attrayant par sa douceur que Farel était entraînant par son impétuosité. Œcolompade reçoit Farel en vieil ami, lui donne chez lui une modeste chambre, une table frugale, et l'introduit auprès des amis du Seigneur et de l'Evangile[2]. C'était le temps où se renouvelait l'application de ces belles paroles : *Ils n'étaient qu'un cœur et qu'une âme ; toutes choses étaient communes entre eux*. Spirituellement aussi tout était commun entre ces hommes de Dieu. Farel fortifiait le doux Œcolampade ; celui-ci modérait le zèle souvent trop impétueux de son ami. Ils s'engageaient mutuellement à s'étudier à l'humilité et à la douceur dans leurs conversations particulières. Ils firent même un pacte dans ce noble but. Puis tous deux soutinrent ensemble publiquement des thèses rédigées par Farel, dont la première était un hommage à la Parole de Dieu, comme règle unique et infaillible de la foi et de la

[1] Merle, t. III, p. 567 et suiv. — [2] *Ibid.* p. 579.

vie chrétiennes; la dernière, un hommage à la personne de Jésus lui-même : « Jésus-Christ est notre « étoile polaire et le seul astre que nous devions « suivre. » On disait à Bâle, après avoir entendu cette discussion (ou plutôt cette prédication; car il n'y eut pas de discussion, aucun des adversaires n'ayant osé prendre la parole, malgré les sommations réitérées de Farel) : « Le docteur français est assez fort pour perdre à lui seul toute la Sorbonne[1]. »

A cette époque, la Réformation se répandait déjà avec puissance dans toute l'Allemagne. Le Montbéliard, soumis au duc de Wurtemberg, qui était partisan déclaré de la rénovation religieuse, réclamait un homme pour travailler à cette œuvre. Accablé par des malheurs terribles, le jeune duc s'était réfugié dans ce comté, la seule de ses possessions qui lui restât[2].

Œcolampade engage Farel à s'y rendre. Il le consacre à ce ministère nouveau par l'invocation du nom de Dieu, et lui donne au départ ce conseil de père : « Autant tu es enclin à la violence, autant « tu dois t'exercer à la douceur et briser, par la « modestie de la colombe, le cœur élevé du lion. « Les hommes veulent être conduits, non traînés[3]. »

Farel sut pendant quelque temps se conformer à cet avertissement affectueux. Voici le grand moyen

[1] Merle, t. III, p. 584 et suiv. — [2] *Ibid.* p. 589. — [3] Sayous, *Ecriv. de la Réf.*, p. 16.

d'évangélisation qu'il employa. Le Nouveau-Testament avait été traduit à Meaux, en français, par Lefèvre, pendant qu'il était chez Briçonnet, et avait été publié, les évangiles, le 15 octobre 1522, et les autres livres, quelques semaines plus tard; le tout avait paru en un volume en 1524, à Meaux, chez Collin. Farel se mit à répandre le Nouveau-Testament dans le Montbéliard, avec d'autres livres religieux, tels que la traduction de l'explication de l'Oraison dominicale par Luther: « 4 deniers de Bâle « l'exemplaire, » écrivait l'imprimeur Vaugris, de Bâle, à Farel, en lui envoyant les caisses qui renfermaient ces livres si nouveaux pour ce temps, « ou « en gros, les 200 exemplaires, à 2 florins. » On le voit, c'était déjà une société biblique et de livres religieux. Les presses de Vaugris, à Bâle, étaient constamment occupées à l'impression de ces livres français. On les faisait parvenir à Farel, qui, du Montbéliard, les introduisait en France avec une incessante activité[1].

La mission de Farel dans le Montbéliard prospérait donc, pour la France du moins. Mais les moines s'irritaient; le peuple hésitait, quand, par un excès de zèle, Farel lui-même compromit tout. Vers la fin de février, jour de la fête de Saint-Antoine, Farel marchait le long de la petite rivière qui traverse la ville, au pied du rocher élevé sur

[1] Merle, t. III, p. 606 et suiv.

lequel est bâtie la citadelle, quand sur le pont il rencontre une procession qui chantait; deux prêtres en tête portaient l'image du saint. Son cœur bouillonne. Il ne se possède plus. Le cœur élevé du lion l'emporte en ce moment sur la modestie de la colombe. Il saisit des mains des prêtres la châsse qui renfermait le saint et la jette du pont dans la rivière, en criant au peuple : « Pauvres idolâtres, ne « laisserez-vous jamais votre idolâtrie ?» Il allait périr victime de sa hardiesse et suivre dans le torrent le saint qu'il avait osé y précipiter, quand le bruit se répand dans la foule qu'un gouffre vient de s'ouvrir dans la rivière et d'engloutir l'image sacrée. Une terreur panique dispersa la procession, et Farel put mettre ses jours en sûreté[1].

Peu après, en août 1525, Farel dut quitter le Montbéliard, où, malgré la protection du duc, il ne pouvait plus prêcher qu'en secret, tant était grande l'animosité des populations attachées au catholicisme. Mais la semence qu'il y avait répandue ne quitta point avec lui ce pays.

Farel se rendit à Strasbourg, où la Réformation était déjà fondée par les travaux de plusieurs hommes célèbres, Bucer, Capiton et d'autres, et où elle se répandait avec une grande force. Cette ville était libre et n'appartenait pas encore à la France. A peine y était-il arrivé, qu'il y goûta l'une des plus

[1] Goguel. *Vie de Farel*, p. 12.

grandes douceurs qui pût lui être réservée, celle de voir arriver son vieil ami Lefèvre, dont la persécution l'avait séparé depuis trois ans, et qui venait de quitter Meaux après la chute de Briçonnet. Avec quelle joie le jeune missionnaire serra la main de son vieil ami ! Ils demeuraient tous deux, avec d'autres exilés français, dans la maison de Capiton, pasteur de l'église de Strasbourg. Car à cette époque les maisons de Capiton, d'Œcolampade, de Zwingle, de Luther, étaient comme des hôtelleries, ouvertes à tous les défenseurs de la vérité. Ils communiaient avec tous les frères à la Cène du Seigneur administrée conformément à l'institution de Jésus-Christ. Ils recevaient les marques les plus touchantes de respect et d'amour au sein de cette église nouvellement formée. Toute la ville, jusqu'aux enfants, saluaient avec vénération le vieux docteur français, le vétéran de la Réforme, lorsque, appuyé sur le bras de son jeune ami, il se rendait aux enseignements des illustres docteurs strasbourgeois. Farel rappelait alors à son maître ce que celui-ci lui avait dit autrefois à Paris : « Guillaume, Dieu renouvellera le monde et tu le « verras. » Et le pieux vieillard, les yeux mouillés de larmes de joie, répondait : « Oui, Dieu renou« velle le monde ! O mon fils, continue à prêcher « avec courage le saint Evangile de Jésus-Christ[1]. »

[1] Merle, t. III, p. 638 et suiv.

Cependant Farel ne pouvait rester oisif. On prétend que pendant son séjour à Strasbourg, il jeta dans cette ville les fondements de l'Église française réformée qui y subsiste encore à cette heure[1].

Mais ce travail sans difficulté, sans danger, n'était pas ce qui convenait à un ouvrier de la trempe de Farel. Son œil d'aigle cherchait quelque proie plus difficile à ravir.

La France lui était fermée. L'Allemagne n'avait pas besoin de lui. La Réformation dirigée par Luther, Mélanchton et tant d'autres, y faisait glorieusement son chemin. D'ailleurs la connaissance de la langue lui manquait. La Suisse devait se présenter d'elle-même à sa pensée. Zurich venait d'abolir la messe. Berne était sur le point de suivre cet exemple. Bâle se débattait encore entre ses bourgeois qui demandaient à grands cris la Réforme, et le clergé, appuyé par l'université, qui résistait à tout. Mais la différence de la langue était pour Farel un obstacle à une mission dans ces contrées. Lucerne et les petits cantons s'étaient déjà déclarés ennemis irréconciliables de la Réforme. Une tentative sur ce point était donc plus impossible encore. Restait la Suisse française ou romande, comprenant les pays de Neuchâtel, Vaud et Genève, et de plus, le Jura bernois, une partie de Fribourg et le Bas-Valais. Dans cette partie de la Suisse on parle la même

[1] *Cartulaire neuchâtelois* manuscrit.

langue qu'en France. Cette contrée, en effet, ne fut pas envahie autrefois, comme la Suisse orientale, par le peuple grossier et cruel des Allemans; elle tomba sous le joug des tribus plus douces et civilisées des Bourguignons qui, loin d'imposer leur langue germaine aux peuples conquis, adoptèrent plutôt celle des vaincus. Au temps de la Réformation, la Suisse française était l'une des plus solides forteresses du papisme en Europe. Quatre évêques, celui de Bâle, celui de Lausanne, au diocèse duquel appartenait notre pays, celui de Genève et celui de Sion, maintenaient à main-forte cette petite contrée sous le joug papal. Au Val-de-Tavannes, à Neuchâtel, à Lausanne, à Genève, des chapitres de chanoines, formés des hommes les plus instruits et occupant, chez nous du moins, de hautes places dans l'Etat, appuyaient l'évêque. Le bon Guillaume remplissait le cœur du peuple neuchâtelois de ses miracles passés et présents et était plus Dieu à Neuchâtel que Dieu lui-même.

Tel était chez nous l'état des choses, quand un autre Guillaume, inconnu jusqu'alors à Neuchâtel, vint faire oublier l'ancien et renverser dans notre pays l'édifice papal[1]. Guillaume Farel quitta Strasbourg en 1526. Il était à pied, accompagné d'un seul ami dont le nom nous est inconnu. Le premier soir de leur voyage, ils s'égarent. Des torrents d'eau tombent

[1] *Chroniqueur*, p. 78 et 79.

du ciel. La nuit survient. Désespérant de trouver leur chemin, ils s'assirent au milieu de la route. « Ah ! dit Farel dans une lettre à ses amis de Stras- « bourg, Dieu en me montrant ainsi mon impuis- « sance dans les petites choses, a voulu m'apprendre « mon incapacité dans les plus grandes sans Jésus- « Christ. » — Mais bientôt, fortifiés par la prière, les deux amis se relèvent, s'engagent dans un marais, nagent à travers les eaux, traversent des vignes, des champs, des forêts, et n'arrivent à leur but que mouillés jusqu'aux os et couverts de boue. Cette nuit, qu'il n'oublia jamais, servit à briser sa force propre, mais en même temps à lui communiquer une nouvelle vertu d'en haut[1].

Ce fut, à ce qu'il paraît, à cette époque qu'il fit sa première apparition à Neuchâtel. Habillé en prêtre, il essaya d'y prêcher. Mais reconnu au moment où il allait monter en chaire, il fut expulsé de la ville. Ainsi raconte Ruchat[2].

Farel se rend à Berne pour s'entendre avec le pasteur Haller, qui était dans cette ville le principal promoteur de la Réformation. Celui-ci lui conseille d'aller s'établir à Aigle ; ce bailliage, ainsi que tout le canton de Vaud, était alors soumis aux Bernois. L'usage de la langue française et la domination de Berne semblaient en effet désigner cette contrée. plutôt que toute autre dans la Suisse romande.

[1] Merle, t. IV, p. 397. — [2] L. III, p. 391.

à l'activité de Farel. C'était comme le côté faible de la forteresse. Ce fut par là que Farel commença l'attaque. Sous le nom de Maître Ursin, (nom qui rappelait sans doute à mot couvert le patronage de messeigneurs de Berne) et sous l'apparence d'un maître d'école, il s'établit à Aigle dans l'hiver de 1526-27. Le jour il enseigne à lire aux enfants pauvres ; le soir, quittant ses abécédaires, il se plonge dans les Ecritures grecques et hébraïques, et médite les écrits de Luther et de Zwingle. Mais bientôt ce ne sont plus seulement les enfants, ce sont les pères de famille qui se réunissent pour entendre les leçons de maître Ursin. Il leur explique l'Ecriture; à cette lumière c'en est bientôt fait dans ces cœurs du purgatoire et de l'invocation des saints. Un troupeau évangélique se forme autour du maître d'école. Le Conseil de Berne, apprenant ces succès, lui fait parvenir en mars 1527 des lettres-patentes par lesquelles il le nomme pasteur à Aigle, chargé d'expliquer les Ecritures au peuple de la contrée.

Et voici qu'un jour le maître d'école, quittant sa classe : « Je suis Guillaume Farel, » dit-il. Puis il monte en chaire et prêche ouvertement Jésus-Christ au peuple stupéfait. Au premier moment, les prêtres et les magistrats du lieu restent interdits. Puis ils se ravisent, et, entraînant dans leur parti le bailli, Jacques de Rovéréa, ils défendent à Farel de continuer ses prédications. Les Conseils de Berne,

apprenant cette résistance, font afficher aux portes de toutes les églises du bailliage une ordonnance en faveur de Farel. C'est le signal d'une révolte. « A bas Farel ! A bas messieurs de Berne ! » s'écrie-t-on dans toute la contrée. Un moment Farel et ses adhérents sont en péril. Enfin le Réformateur doit quitter la place et abandonner pour un temps cette contrée, non sans avoir reconnu que l'appui du pouvoir civil, en affaire religieuse, est souvent, pour celui qui s'y confie, une faiblesse plutôt qu'une force[1].

Peut-être était-ce sous le poids de cette expérience douloureuse que, le 10 mai 1527, Farel écrivait dans une lettre encore aujourd'hui conservée au milieu de nous : « Une charité fervente, voilà le « bélier puissant avec lequel nous pouvons abattre « les orgueilleuses murailles de la papauté[2]. »

Après une tentative infructueuse à Lausanne, Farel ne tarda pas à revenir à Aigle. Une lutte publique qu'il soutint là avec un moine mendiant qui l'avait injurié, lutte qui est racontée en détail dans les chroniques du temps et qui tourna à la honte du défenseur de la papauté, fit faire un grand pas à la cause de la Réforme[3].

Enfin, selon l'usage du temps, on procéda à une

[1] Ruchat, L. III, p. 489. Merle, t. IV, p. 399 — [2] Merle, t. IV, p. 411. — [3] *Ibid.*, t. IV, p. 404. — *Chroniqueur*, p. 75-77.

votation générale dans tout le bailliage sur la question religieuse. Des quatre districts, trois, ceux d'Aigle, de Bex et d'Ollon, se déclarèrent pour l'abolition de la messe. Aux Ormonts, la majorité fut pour le maintien du catholicisme[1].

Malgré la votation qui assignait le district d'Ollon à la Réforme, Farel courut un grand danger dans les montagnes de cette contrée. Les paysans ne voulaient pas permettre qu'il vînt consommer chez eux l'œuvre commencée. D'un autre côté, ils craignaient de s'attirer l'animadversion des Bernois, s'ils maltraitaient le Réformateur. Ils lâchèrent donc sur lui leurs femmes armées de battoirs de blanchisseuses. Farel n'échappa qu'avec peine à leur furie et à leurs coups. Son compagnon, Claude de Gloutinis, ayant essayé de prêcher dans le temple des Ormonts, on sonna tout à coup les cloches à pleine volée. C'était là un genre d'éloquence contre lequel les réformateurs se trouvaient sans armes[2]. La réformation totale de la contrée ne fut accomplie qu'un peu plus tard.

Farel n'attendit pas ce résultat pour tenter l'assaut sur un nouveau point. L'étendard de l'Evangile flottait à Aigle. Il vint le planter à Morat. Les districts d'Orbe, Grandson et Morat étaient alors propriété commune de Berne et de Fribourg. Lorsque le bailli était Fribourgeois, Berne envoyait

[1] *Chroniqueur*, p. 65. — [2] Merle, t. IV, p. 409.

les ordres; lorsque le bailli était Bernois, les ordres partaient de Fribourg. Sous la protection bernoise Farel prêche à Morat, et les partisans de la Réforme ne tardent pas à y paraître assez nombreux pour que l'on puisse procéder à une votation. C'était trop tôt. La majorité fut pour le maintien de la messe. Farel abandonna pour un temps ce champ de travail et retourna à Lausanne. Nouvel essai de prédication, mais aussi infructueux que les précédents. Les bons Lausannois aiment le plaisir. Sans doute ils s'indignent des orgies de leurs prêtres; mais quand ils rencontrent la figure austère du Réformateur, ils s'effrayent bien davantage; et, tout compté, ils préfèrent encore la face réjouie de leurs chanoines[1].

De Lausanne, Farel se rendit à Berne pour y assister à la discussion solennelle qui décida de l'introduction de la Réformation dans ce canton. Elle dura du 7 au 25 janvier 1528. 350 ecclésiastiques suisses et étrangers y assistaient; une foule de laïques de tous rangs y étaient accourus : 4 présidents maintenaient l'ordre dans la discussion; 4 secrétaires tenaient le protocole[2]. Toutes les questions en litige entre le papisme et la Réforme furent discutées à fond et avec une entière liberté pendant ces dix-huit jours. La science biblique et l'élo-

[1] Merle, t. IV, p. 475.— [2] Andrié, *Jubilé de la Réf.*, p. 290.

quence puissante de Zwingle, venu de Zurich, de Haller de Berne, et des autres théologiens protestants, au nombre desquels se trouvait Farel, firent pencher la balance du côté de la Réforme. L'Evangile l'emporta dans le canton de Berne sur les traditions humaines.

Après ce grand et solennel triomphe de la cause évangélique, Farel revint à Morat. Cette fois la vérité y fit de rapides progrès. De Payerne, d'Avenches et des contrées circonvoisines on accourait pour l'entendre. Aux jours de fête on disait gaiement dans les campagnes : « Allons à Morat entendre les prêcheurs. » Chemin faisant, la bande folâtre s'exhortait à ne pas se laisser prendre au moins dans les filets de l'hérésie. Le soir, en retournant dans ses demeures, elle ne plaisantait plus : on revenait sérieux. Une grande question, celle du salut, préoccupait les esprits. On discutait avec vivacité sur ce que l'on avait entendu, et parmi ces troupes, le matin si rieuses, se comptaient maintenant en grand nombre les candidats de la foi. Farel vit que le feu était allumé et qu'il pétillait déjà dans les gerbes. Cela lui suffit pour le moment. Il partit. Une nouvelle conquête occupait déjà les pensées de cet homme infatigable. Par delà la sommité du Vully, son œil avait contemplé les cimes bleuâtres de notre Jura, et son cœur brûlait de tenter cette nouvelle conquête. Encore une fois il court à Aigle pour y travailler à la consom-

mation de la Réformation. Il revient à Morat, s'en va prêcher à Bienne et dans les environs; visite pour la première fois la Neuveville, alors dépendante de l'évêque de Bâle, prince de Porrentruy[1]. Celui-ci porte plainte à Berne contre Farel, qui ose venir prêcher dans son diocèse. Farel est obligé de quitter la Neuveville, et c'est en décembre 1529 qu'il met enfin le pied sur le sol neuchâtelois. Il n'ignore pas quelle lutte l'attend sur ce nouveau champ de bataille. Mais que lui importe? « Dieu est mon Père ! » Dès longtemps voilà sa devise.

On a appelé Farel « le premier et le plus grand « missionnaire de la réformation française[2]. » L'esquisse rapide que nous venons de tracer des travaux de cet homme de Dieu jusqu'au jour de son arrivée au milieu de nous, ne suffit-elle pas déjà pour justifier ce titre? Sans doute, à voir ses allures impétueuses, on serait parfois tenté de se demander s'il ne confond pas la fougue avec le zèle, et de craindre que l'impatience de la chair ne domine chez lui l'impulsion de l'Esprit.

Un pareil soupçon sur le caractère de Farel et de son activité n'est possible qu'à la condition d'ignorer le zèle catholique de son enfance et de sa jeunesse, et les luttes violentes à travers lesquelles il était parvenu à la possession de la vérité évangélique, et l'illumination bienheureuse qui avait dé-

[1] Ruchat, t. III, p. 18.— [2] Sayous, *Ecriv. de la Réf.*, p. 3.

cidé de sa conversion, et le changement radical qui s'était opéré chez lui à cette époque de sa vie. Lorsqu'on a, comme nous venons de le faire, suivi Farel du hameau des Farelles à l'université de Paris, et de ses études à Paris à son arrivée à Neuchâtel, on sent bien que le feu qui l'anime est tout autre chose qu'un esprit d'opposition charnelle. L'on comprend que le mobile de cette puissante et incessante activité est celui-là même qu'exprimaient les apôtres quand ils se justifiaient devant le sanhédrin en disant : *Nous ne pouvons pas ne pas témoigner des choses que nous avons entendues et vues.* On a dit de Farel « qu'un mot impie l'émou« vait plus qu'un coup d'épée[1]. » Le coup d'épée ne s'adressait qu'à sa personne ; le mot impie attentait à l'honneur de Dieu. Il s'inquiétait à peine du premier ; mais il foudroyait le second. Entendre le nom de Jésus blasphémé, ou voir seulement sa glorieuse figure éclipsée par les images de Marie et des saints, lui faisait le même effet qu'à un fils respectueux l'ouïe d'une insulte à la personne de son père et de sa mère. Gloire à Dieu, à Dieu seul ! Ce fut bien là l'âme de sa dévorante activité.

A ce premier sentiment s'en joignait un second : Farel, tout en étant avant tout l'homme de Dieu, était aussi l'homme du pauvre peuple. C'est un trait qui lui est commun avec le grand Réformateur de

[1] Sayous, p. 22.

l'Allemagne, Luther. Voir le peuple retenu dans la superstition et dégradé par la religion qui devait l'éclairer et l'ennoblir, était pour lui un spectacle non moins intolérable que celui du nom de Dieu déshonoré.

Sans doute il a pu arriver que, comme à Montbéliard par exemple, la fougue de la chair ait fait irruption parfois dans son activité d'évangéliste. Farel n'était pas plus saint que l'Apôtre qui s'attira de la part de Jésus cette réprimande : *Pierre, remets ton épée dans le fourreau.* Le Maître seul a été sans tache. En lui seul une douceur accomplie se trouve unie à la plus indomptable fermeté et au zèle le plus ardent. Mais heureux le serviteur de Christ dont on peut dire qu'au milieu de tous ses défauts, la devise de sa vie fut néanmoins : *Le zèle de ta maison m'a dévoré.* Tel fut Farel ! Dieu veuille faire reposer toujours le manteau de cet Elie sur les épaules de quelqu'un de ses successeurs au milieu de nous !

La prudence de Lefèvre ne fera jamais défaut à l'Eglise neuchâteloise ; mais le zèle de Farel....?

III

TROISIÈME CONFÉRENCE.

LA RÉFORMATION DANS LA VILLE.

La folie de Dieu est plus sage que les hommes; et la faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes. Considérez, frères, votre vocation. Il n'y a pas parmi vous beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles; mais Dieu a choisi les choses folles du monde pour confondre les sages, et les choses faibles du monde pour confondre les fortes, et les choses basses du monde, et même les méprisées, et celles qui ne sont point pour anéantir celles qui sont, afin qu'aucun homme ne se glorifie devant Lui. Car c'est par Lui que vous êtes en Jésus-Christ, lequel nous a été fait de la part de Dieu Sagesse, Justice, Sanctification et Rédemption. 1 Cor. I, 25-30.

Adversaires naturels de Farel à Neuchâtel.—Alliés préparés par la Providence.— Débarquement à Serrières en 1529.— Prédication au cimetière.— Entrée à Neuchâtel.— Prédication à la Croix-du-Marché.—Effet de ce premier séjour à Neuchâtel.—Course à Aigle et Morat.— Réformation du Vully et du Val-de-Tavannes.— Neuveville.— Second séjour de Farel à Neuchâtel en 1530.— Procès avec les chanoines.— Première prédication à l'hôpital. — Discussion refusée par les chanoines.—Les journées des 22 et 23 octobre.— Jugement sur ces événements.

On a dit que la grandeur des hommes illustres consistait surtout « à avoir beaucoup éprouvé et « beaucoup compris, et à résumer ainsi plusieurs

« vies en une seule.» L'on a ajouté avec non moins de sens que « lorsque l'heure sonne dans la vie « d'un peuple où le cœur de toute la nation vient à « battre comme celui d'un seul homme et où le « sang, plus abondant et circulant avec plus de « force, s'en va ranimer jusqu'aux parties les plus « engourdies du corps social, un grand jour a lui « dans l'histoire de ce peuple[1]. » A ce compte là Farel fut un grand homme, car peu de serviteurs de Dieu ont concentré dans l'espace de leur courte vie tant d'expériences et d'expériences aussi variées. Et le jour de l'arrivée de Farel sur le sol neuchâtelois fut un grand jour, car jamais dans notre histoire on ne vit un homme réussir, comme celui-ci, à évoquer toutes les forces vives du peuple neuchâtelois, à les attirer à lui et à les mettre au service d'un grand et commun but. Et ce but, ce n'était pas seulement un intérêt terrestre et passager; c'était l'objet suprême de l'existence humaine, le service de Dieu!

L'œuvre de Farel à Neuchâtel devait rencontrer de puissants ennemis. Tous les pouvoirs de l'Etat et de l'Eglise à cette époque en étaient les adversaires naturels. Nous avions alors pour souverain une princesse, Française par alliance, Jeanne de Hochberg, héritière de l'antique maison des comtes de Neuchâtel, qui avait épousé le duc d'Orléans-

[1] *Chroniqueur*, p. 1.

Longueville. C'était l'époque de ces furieuses guerres d'Italie, dans lesquelles coula tant de sang helvétique. Les Suisses avaient pris parti contre le roi de France, Louis XII. Le mari de la comtesse, au contraire, se trouvait partout en Italie à la tête des Français[1]. Les Suisses, pour l'en punir lui et sa femme, avaient mis la main sur notre pays, et les douze cantons avaient fait administrer Neuchâtel pendant 17 ans (de 1512 à 1529) par des baillis, qu'ils envoyaient à tour de rôle. Peut-être cette administration des cantons ne se fût-elle pas montrée hostile à la Réforme. Mais elle venait précisément de cesser au moment où Farel mit le pied sur notre sol. En août 1529 le pays fut rendu à sa souveraine. La comtesse Jeanne, femme de cour, vaine, prodigue, toujours endettée, qui semblait ne se soucier de son pays que comme d'une ferme dont elle dépensait les revenus au sein des grandeurs de Paris, ne vint point s'établir au milieu de son peuple[2]. Elle nomma pour administrer le pays un seigneur bernois, Georges de Rive, sieur de Prangins. Elle lui adjoignit un conseil privé de neuf personnes. Les trois premiers siéges dans ce corps, représentant du souverain, étaient occupés par trois chanoines, parmi lesquels se trouvait le propre frère de la comtesse, Olivier de Hochberg. Il était aisé de prévoir qu'un pouvoir ainsi composé employerait

[1] *Chroniqueur*, p. 73. — [2] *Ibid*, p. 72.

tout ce que l'autorité suprême d'un pays possède de force et de ressources pour empêcher la Réforme que projetait Farel.

Ces mêmes ordres religieux qui, par le moyen des chanoines, jouaient alors un rôle si prépondérant dans l'administration politique du pays, semblaient également maîtres absolus du terrain dans le domaine ecclésiastique. Outre le riche et tout puissant collége des chanoines de Neuchâtel, dont nous avons déjà parlé, il y avait dans le pays beaucoup d'autres communautés religieuses influentes et richement dotées. A l'orient et au nord de la ville, c'étaient les moines de l'abbaye de Fontaine-André et ceux de Fontaine, au Val-de-Ruz, qui ne formaient qu'une même corporation. A l'occident, les prieurés de Corcelles et du Vautravers, et l'abbaye de Bevaix. Ces institutions, dont la fondation était due assurément à une intention pieuse, s'étaient changées en autant de forteresses par le moyen desquelles le papisme, et à sa suite la superstition et la corruption des mœurs, dominaient tout le pays.

A tout cela qu'avait à opposer Farel? Une seule arme : le glaive de la vérité, manié par la main de la prière. C'est ainsi que saint Paul entrait autrefois dans les villes de l'empire romain, simple ouvrier, sans apparence, sans appui. Et bientôt les forteresses et les hauteurs tombaient devant sa parole, et les pensées rendues captives se soumettaient à la Croix.

Cependant, de même qu'au temps de saint Paul, Dieu avait préparé les cœurs à accueillir la Bonne-Nouvelle qu'il voulait leur faire annoncer par son Apôtre, de même, au temps fixé pour notre Réformation, Dieu avait eu soin de préparer à Farel des alliés dans notre ville et dans notre pays. Quand Dieu veut travailler en grand, il ne manque pas de préparer l'œuvre qu'il va faire; et voilà pourquoi, au moment donné, les plus faibles moyens lui suffisent pour opérer.

Un premier allié naturel que Farel devait rencontrer dès qu'il mettrait le pied chez nous, c'était le *caractère neuchâtelois* lui-même. Le Neuchâtelois n'a pas l'imagination poétique et le sentiment délicat du Vaudois, sans doute; mais il a peut-être mieux que cela. Il a dans le caractère quelque chose de foncièrement moral, de religieux même. Il n'est pas méditatif, calculateur à longue portée, et pratiquement habile, comme le Bernois; mais il a l'intelligence plus facile, l'esprit plus prompt à saisir une idée nouvelle. Ni le bon sens, ni le sens du bon, ces deux frères jumeaux, ne nous font défaut. Un homme qui a aimé sa patrie comme peu d'autres, que la Suisse elle-même s'honore de compter au nombre des magistrats les plus illustres qu'elle ait possédés dans ses Conseils, dont la noble figure, la pose antique et la tête blanchie sont encore devant les yeux de nous tous, a écrit sur le caractère neuchâtelois les li-

gnes suivantes, que je ne crois pas superflu de rappeler ici :

« Au pied du Jura, il faut que le vigneron en-
« durci au travail et à la chaleur, remue et reporte
« sans cesse la terre qui nourrit les ceps. Dans les
« vallées moyennes, l'active économie du laboureur
« est la condition du bien-être de sa famille ; et
« dans les hautes vallées où végète, comme dans
« sa terre natale, le bouleau nain de la Laponie, et
« dont la plus élevée semble, par sa température
« extraordinaire, toucher à la zône glaciale, le mon-
« tagnard ne recueille guère sur son héritage que
« la nourriture d'hiver des troupeaux qui broutent
« l'herbe pendant l'été sur les cimes du Jura. Es-
« saie-t-il d'ouvrir et d'ensemencer un vieux pré,
« la gelée d'une nuit froide, au mois d'août, vient
« souvent détruire sa récolte, et ôter à une pauvre
« famille l'espérance de se nourrir d'un grossier
« pain d'orge, fruit de son labeur.

« Cependant le vigneron de race, que le temps
« présent n'a pas amolli, se plaît sur ces collines
« où il a vu, dès son enfance, se lever et se coucher
« le soleil. Suspendant parfois son travail, les mains
« croisées sur sa bêche, et relevant la tête, il porte
« ses regards sur un immense horizon ; il se repose
« et ranime son courage en admirant la nature.
« Cette vigne qui l'a courbé, raidi et usé avant le
« temps, il l'aime, et ne peut s'en séparer. Six
« jours de la semaine, il y a fatigué ses bras vigou-

« reux, et le dimanche, c'est là qu'il promène ses « pas; il s'y réjouit en voyant dans ses fruits crois- « sants la bénédiction de Dieu. Vieux et cassé, il « s'y rend néanmoins chaque matin. Les soins va- « riés et intelligents qu'exige incessamment la cul- « ture de cet arbuste noble entre tous et que le « poëte romain appelait sacré, sont encore la ré- « création du vigneron dans son dernier âge. Appuyé « sur son bâton, le corps presque parallèle au sol, « il se traîne auprès de ses vieux ceps qu'il a élevés « et façonnés, et qu'il connaît comme ses enfants; « il les couche encore dans la fosse pour leur faire « commencer une nouvelle vie, et en parlant de « celle où il va lui-même descendre : « La vigne, « dit-il, c'est comme le train du monde. Ici c'est « fini pour moi, mais il y a autre chose là-haut. »

« Vivant pendant six mois de l'année au milieu « des neiges, le montagnard neuchâtelois est devenu « industrieux par nécessité. Toujours assis et tou- « jours travaillant, il ne songe qu'à accélérer, divi- « ser et multiplier le travail. Vif et ingénieux, il « poursuit toute espèce de perfectionnements et « d'inventions. Actif et entreprenant, il cherche « sans cesse des marchés nouveaux et plus loin- « tains pour les produits délicats et précieux de son « industrie, ouvrages d'un art admirable, et où sou- « vent, à son insu, une haute science a dirigé sa « main. Dans le monde entier ses montres indi- « quent les heures du jour et de la nuit, et donnent

« la mesure du temps. Lui-même aussi va visiter « les deux Indes, et former des établissements à la « Cochinchine et à Mexico. Mais quand la fortune « a couronné ses efforts, il revient vivre et mourir « dans la vallée du Jura qui l'a vu naître. Dans « nos froides régions, disent ces hommes gais et « amis des plaisirs, il ne croît que de l'herbe et « des sapins. Nous ne les abandonnerons pas tou- « tefois, parce que là est notre patrie. Mais nous « y élèverons de superbes demeures, nous y fe- « rons arriver tout ce que la terre produit de « meilleur sous un ciel plus favorisé, toutes les « recherches et les divertissements des grandes « villes.

« Malgré cette diversité de physionomies locales, « plusieurs traits saillants et qui sont communs aux « Neuchâtelois de toutes les régions du pays, les « caractérisent comme un même peuple. Ils ont « tous respiré l'air pur et vif du Jura, et leur esprit « est ouvert à l'intelligence de toutes choses. Fa- « ciles à persuader par la raison revêtue de formes « bienveillantes, ils ne supportent pas la moindre « injustice; ils s'irritent d'une simple parole déce- « lant le mépris. Quoiqu'ils sachent discerner et « goûter ce qui est bon dans les choses nouvelles, « ils tiennent fortement à leurs coutumes et à leurs « traditions anciennes. On voit qu'ils vivent depuis « vingt générations au sein d'une liberté vraie, dont « ils possèdent en repos et avec plénitude la réalité,

« tandis que tant de peuples se fatiguent à en poursuivre le fantôme.....[1] »

Ce caractère neuchâtelois, apte, par sa droiture naturelle et son intelligence ouverte, à saisir la vérité, prêt, par son indépendance un peu tumultueuse, à secouer les erreurs et les abus une fois reconnus, tel fut le premier allié préparé à Farel au milieu de nous; et vous le verrez, cet allié ne lui fit pas défaut.

Le second, ce fut le secours de l'Etat de Berne, ce puissant voisin dont l'influence n'a jamais cessé de se faire sentir dans notre histoire.

Dès l'an 1406, la ville de Neuchâtel avait conclu avec celle de Berne un traité de combourgeoisie. La ville suivait en cela l'exemple qui lui avait été donné un siècle auparavant, en 1307, par le souverain lui-même, le comte Rollin, qui, dès cette époque, avait jugé bon de se faire recevoir bourgeois de Berne, pour s'assurer l'amitié de cette puissante république.

Berne se trouvait ainsi tout à la fois combourgeoise et du comte de Neuchâtel et de ses sujets, et appelée dès lors tout naturellement à jouer le rôle d'arbitre, si quelque différend éclatait entre eux. Or rappelons-nous que dès le printemps de l'année 1528, à la suite de la grande dispute du 7-25 janvier, Berne avait embrassé la Réformation. C'était

[1] F. de Chambrier, *Hist. de Neuch.*, p. 2-5.

donc dans un sens favorable à la prédication de Farel qu'on pouvait s'attendre à voir Berne déployer son influence dans la grande lutte religieuse qui se préparait. En outre, la messe étant désormais abolie et le culte évangélique célébré dans tout le canton de Berne jusqu'aux frontières mêmes de notre pays, l'influence de ce changement profond devait naturellement se faire sentir de ce côté de la Thielle. Enfin les rapports politiques qui unissaient les deux pays amenaient assez fréquemment, dans l'état de trouble où l'on vivait alors, des expéditions militaires communes. Lorsque Berne levait des troupes, Neuchâtel, en vertu de ses traités d'alliance, lui fournissait un contingent. C'était une fête pour nos jeunes gens; chacun garnissait son havresac si bien qu'il pouvait; on chargeait un char de quelques tonneaux de vin, et l'on courait se joindre à l'armée bernoise pour aller chercher ce qui manquait, chez l'ennemi. C'est ainsi que nos soldats venaient de faire récemment deux expéditions avec leurs alliés, les Bernois, l'une contre les montagnards de l'Oberland, qui, avec l'aide des petits cantons, avaient fait une tentative armée pour restaurer le catholicisme; l'autre, pour la défense de Genève contre le duc de Savoie. Cent-cinquante jeunes militaires, d'après Boyve, avaient été envoyés de Neuchâtel à cette dernière guerre. Ils s'étaient trouvés dans les camps en contact incessant avec les soldats bernois, tout dévoués à la Ré-

forme. Ils avaient vu comment ceux-ci, pressés par le froid, avaient pris les images du couvent des Dominicains de Genève, en avaient allumé un bon feu, et avaient dit en se chauffant : « Ces idoles « sont pourtant bonnes à faire du feu en hiver. » Ils étaient revenus dans leurs foyers tout disposés à accueillir la Réforme et remplis de dégoût pour les superstitions romaines, et leurs récits, au sein de leurs familles, n'avaient pas peu contribué à y fortifier ces mêmes sentiments, déjà excités à Neuchâtel par la récente apparition du moine Samson.

Telle était la disposition des esprits dans la capitale au moment où Farel débarqua dans notre pays. On voit que s'il y rencontrait de puissants adversaires, il pouvait compter d'y trouver aussi de hardis alliés.

C'était au mois de décembre 1529. Un bateau, parti de la rive opposée du lac, cinglait vers celle que nous habitons. Sur ce bateau se trouvait un Français de chétive apparence, de figure commune, petit de taille, au teint pâle et brûlé du soleil, portant quelques touffes de barbe rousse et mal peignée. Mais cet homme sans apparence avait un œil de feu et une bouche puissante. Il venait au nom de Jésus, son Seigneur, prendre possession de la terre de Neuchâtel. C'était Farel[1]. Le bateau passa

[1] Merle, t. IV, p. 477. *Chroniqueur*, p. 79.

devant la ville et se dirigea vers Serrières. C'était là en effet le lieu de débarquement, et, comme qui dirait, le point d'attaque choisi par le Réformateur. Il avait appris qu'Emer Beynon, curé de Serrières, « avait quelque goût pour l'Evangile[1]. » Puis la cure de Serrières dépendait alors, pour le spirituel, non de Neuchâtel, mais de Bienne, ville qui venait d'embrasser la religion réformée. Serrières faisait donc à tous égards l'effet d'une brèche ouverte à l'Evangile par la Providence.

Maître Emer reçut son visiteur avec joie. Néanmoins son embarras était grand, car il y avait défense que Farel prêchât en église quelconque du comté. Beynon ne se sentit pas le courage de donner sa chaire à Farel. Mais s'il était interdit que Farel prêchât dans l'église, il ne l'était pas qu'il prêchât devant l'église.

Farel monta donc sur une pierre dans le cimetière qui entourait le temple, et là, prêcha au peuple qui s'était rassemblé en foule. La pierre qui servit de chaire au Réformateur en cette occasion mémorable existe encore à cette heure. Elle était peut-être alors adossée à la cure. Elle a été introduite en 1829 dans la muraille du temple avec une inscription en vers qui la rend à jamais reconnaissable. Puisse l'église à la muraille de laquelle elle est maintenant indissolublement liée, ne retentir

[1] Merle, t. IV, p. 477

jamais que d'enseignements conformes à ceux de Farel !

A l'ouïe de la prédication de Farel à Serrières, immense rumeur à Neuchâtel. Les bourgeois accourent en foule de la ville pour l'entendre. D'autre part le gouverneur, les chanoines, le clergé s'émeuvent et cherchent les moyens de réprimer l'incendie qui commence. Ils mettraient volontiers la main sur Farel, mais la crainte des seigneurs de Berne les fait hésiter. Pendant qu'ils délibèrent, les bourgeois agissent. Un jour ils entraînent Farel à Neuchâtel : « Venez, lui disent-ils, et prêchez-nous « en ville. »

Entouré de ses nouveaux amis, Farel entre en ville par cette porte du château qui existait encore il y a peu d'années. Il descend la rue, passe au pied de la demeure des chanoines, arrive à la Croix-du-Marché, prend place sur quelque pierre et prêche au peuple qui accourt des rues avoisinantes. Ce fut le premier sermon de Farel à Neuchâtel. C'était aussi le premier enseignement vraiment chrétien dans notre ville. Jusqu'alors les habitants de Neuchâtel n'avaient jamais entendu que marmotter la messe en latin ; tout ce qu'ils savaient des saints mystères de la religion de Jésus-Christ, ils l'avaient appris en courant dans les rues après les comédiens, à Pâques et à Noël. Mais à cette heure c'était une parole simple, vivante, en bon français, qui frappait à la fois leur oreille, leur esprit et leur conscience.

Farel ramena avec énergie les cœurs de ses auditeurs des vaines traditions humaines à la Parole du Dieu vivant, à la Bible. Au lieu de toutes les observances matérielles sur lesquelles Rome tente de fonder le salut de l'âme, il présenta la croix sanglante de Jésus-Christ comme la seule œuvre méritoire que l'homme puisse présenter à Dieu pour l'expiation de ses fautes; la foi d'un cœur humilié et repentant, comme la seule condition pour avoir part à l'efficace salutaire de ce divin sacrifice; le salut, non comme une chose qui s'achète à prix d'argent des mains du prêtre, mais comme le don gratuit d'un Dieu de charité au cœur du croyant.

L'apparence du Réformateur était grave; sa parole, claire et énergique; sa voix sonore, pleine d'accent et d'autorité. Ses yeux, sa figure, ses gestes, tout annonçait à la fois l'impétuosité et la candeur de son caractère; mais sa puissance résidait surtout dans la force de sa conviction. « Ce « sermon, dit une ancienne chronique, fut d'une si « grande efficace qu'il gagna beaucoup de monde[1]. »

Mais parmi ces tisseurs de laine, ces agriculteurs et ces vignerons qui entouraient le prédicateur, s'étaient glissés, est-il dit dans une lettre de Farel lui-même, « quelques gens à tête rase, » des moines, qui se mirent à crier avec violence : « C'est « un prédicateur hérétique ! Assommons-le ! » D'au-

[1] Merle, t. IV, p. 479. Sayous, *Ecriv. de la Réf.*, p. 33.

tres : « A l'eau ! à l'eau ! » et déjà une troupe furieuse s'avançait vers le prédicateur pour le plonger dans la fontaine, qui se trouve encore en ce lieu. Mais ce ne fut qu'une bourrasque. Dès la première heure, Farel comptait déjà trop d'amis dans le peuple neuchâtelois, pour qu'il pût lui arriver malheur dans nos rues.

Pendant les jours suivants, il continua à prêcher sur les places, aux portes de la ville et dans les maisons. Les vents froids et les neiges de décembre ne pouvaient retenir les Neuchâtelois dans leurs foyers. A peine voyait-on le petit homme à la barbe rousse et à l'œil étincelant arrêté quelque part, que le peuple s'attroupait et lui demandait de parler. Et ces hommes, attentifs et étonnés, dévoraient avec avidité ce que leur dévoilait Farel de ces mystères d'amour renfermés dans l'Evangile, qu'ils n'avaient jamais vus que profanés sur les tréteaux [1].

Farel était émerveillé de ce succès. Il y reconnaissait l'œuvre d'un plus grand que lui. Le 15 décembre, il écrivait les lignes suivantes à son ami Guillaume Dumoulin, pasteur à Noville, dans le bailliage d'Aigle, ainsi qu'aux autres pasteurs de ce district, réformé par lui peu d'années auparavant :

« Salut, grâce et paix vous soit ! Je ne veux pas « vous laisser ignorer, mes frères bien chers, ce que « Christ a opéré dans les siens. Car, contre toute

[1] Merle, t. IV, p. 479.

« espérance, il a touché ici les cœurs de plusieurs, « et malgré des ordres tyranniques et l'opposition « des gens à tête rase, beaucoup sont accourus à la « parole que nous leur avons annoncée aux portes « de la ville, dans les rues, dans les granges et dans « les maisons. Ils l'ont écoutée avec avidité et pres« que tous ont cru ce qu'ils ont entendu, quand « même cela était contraire aux erreurs les plus « enracinées chez eux. Rendez donc grâces avec « moi au Père des miséricordes, de ce qu'Il a dai« gné se montrer propice à ceux sur lesquels pesait « le joug de la tyrannie. »

Puis Farel s'excuse de ne pas aller partager leurs travaux et leurs croix dans le pays d'Aigle. Ce n'est pas pour vivre lui-même commodément qu'il reste si longtemps éloigné d'eux :

« La gloire de Jésus-Christ et la soif qu'ont « ses brebis de sa Parole me contraignent, dit-il, « d'aller au devant de souffrances que la langue se « refuse à exprimer. Mais Christ me rend toutes « choses légères. Que sa cause, ô mes amis, vous « soit chère, chère par-dessus toutes choses![1] »

Et nous aussi, rendons encore à cette heure grâces pour l'intrépidité de cet homme qui n'a redouté aucune souffrance pour ouvrir à nos pères les riches pâturages de la Parole de Dieu, et accueillons avec la même faim spirituelle que nos pères cette nour-

[1] *Chroniqueur*, p. 80.

riture évangélique qui nous est présentée aussi bien qu'à eux!

Dans ce premier séjour, Farel paraît avoir prêché aussi à Corcelles. C'était près du prieuré. Tout à coup les moines font une sortie, ayant à leur tête le prieur Rodolphe de Benoît, qui « brandissait un « poignard, » dit un auteur. Farel n'échappa qu'à grand'peine à cette attaque furieuse [1].

Peu de jours après avoir écrit les lignes que je viens de citer, Farel quitta Neuchâtel. C'était sa manière. Après qu'il avait jeté la semence, il s'en allait travailler ailleurs. Pendant ce temps, le grain germait, et puis il venait recueillir la moisson.

« Partout où Farel a prêché la Réforme, » dit M. Sayous, p. 22, « il n'a triomphé qu'après deux « combats successifs livrés à la résistance des prê- « tres, appuyés d'ordinaire sur la populace. Vaincu « dans le premier, il trouvait, en revenant à la « charge, son parti doublé en nombre et en cou- « rage. »

A Neuchâtel, il ne fut pas même vaincu dans le premier combat, et le peuple ne put pas être un seul instant ameuté contre lui par les prêtres. Néanmoins il suivit sa méthode et partit, courant où son Dieu l'appelait.

Il se rendit à Morat, où il était le 22 décembre [2];

[1] Merle, t. IV, p. 482. — [2] *Ibid.*

puis à Aigle. Pendant qu'il était dans ce dernier endroit, la Réformation fut définitivement votée à Morat à la pluralité des voix, le 7 janvier 1530. Des messagers de Berne vinrent en hâte inviter Farel à se rendre dans ce district pour y organiser l'Eglise ainsi fondée. Pour revenir d'Aigle à Morat par le plus court chemin, il fallait traverser la Gruyère. Sans le respect qu'inspirèrent les messagers bernois, Farel n'aurait pas traversé sain et sauf les terres du comte Jean de Gruyère, dont le mot d'ordre était qu'il fallait « brûler le Luther français » (c'est ainsi qu'il désignait Farel). Mais craignant LL. EE. de Berne, ce seigneur vit passer Farel du haut de ses tourelles sans oser l'attaquer. A Saint-Martin-de-Vaud, il fut salué à son passage par des injures telles que celles-ci : Hérétique! Diable!..— C'était le vicaire et deux autres prêtres du lieu qui l'avaient reconnu [1].

A Morat et dans les districts environnants, le succès le plus complet couronna cette fois les travaux du Réformateur. La rigueur de la saison ne l'arrêtait point, et déjà le 15 février les députés des villages du Vully vinrent annoncer à Morat qu'ils étaient décidés à embrasser la Réformation.

Mais un autre champ de travail réclamait Farel.

Au-dessus et au delà de la ville de Bienne s'étendent, dans les gorges du Jura, les *vallées de la*

[1] Merle, t. IV, p. 483.

Prévôté, comme on les appelait alors; nous dirions aujourd'hui les vallées de Tavannes et de Moutiers-Grandval. Les habitants, sujets de l'évêque de Bâle, étaient, comme ceux de Neuchâtel, combourgeois de Berne. Ils avaient des différends avec leurs prêtres. Voici leur plainte dans leur propre langage : « Tant pour la cire, tant pour la sépul-« ture, tant pour le convoi; il n'est pas de fin à ce « qu'on exige de nous. » Chaque année on les assemblait. Le prévôt des chanoines leur ordonnait de confesser leurs désordres. Et celui qui avait confessé quelque faute ou qui, accusé, avait été reconnu coupable, devait racheter son péché pour le prix de « 3 livres de la monnoie de Bâle[1]. »

Ce peuple, lassé et indigné, venait de s'adresser à Berne. « Nous vous enverrons Farel, » avaient répondu les Bernois[2].

C'était ensuite de cette mission, reçue à Morat, qu'arrivait Farel.

On était à la fin d'avril. Farel, après avoir franchi Pierre-Pertuis, descendit dans le paisible vallon de Tavannes. Il arrive dans le village. Le prêtre disait justement la messe. Farel entre dans le temple, et, sans s'inquiéter de ce qui se fait à l'autel, monte en chaire et prêche avec une telle puissance,

[1] *Chroniqueur*, p. 80. — [2] Andrié, p. 296.

que tout le peuple se tourne vers lui, laissant le prêtre faire seul ses cérémonies.

Au moment où Farel a achevé de prêcher, les autels et les images des saints disparaissent du temple; la Réforme est votée; c'en est fait de la papauté à Tavannes. «Le prêtre,» dit la chronique, « tout ébahi et resté seul, s'enfuit en sa maison, « et cuidait (croyait) être perdu. Car onques n'avait « vu faire un tel ménage[1]. » Tous les autres villages, Sornetan, Moutiers, etc., reçurent avec le même empressement l'Evangile.

De là Farel descendit à la Bonne — ou Neuveville. Il y entra en dispute avec le curé, mais sans pouvoir obtenir de résultat décisif. Le Conseil en appela à l'évêque de Lausanne, de qui relevait alors la Neuveville. Farel courut à Lausanne, heureux de trouver l'occasion d'annoncer l'Evangile sous les yeux mêmes de l'évêque. Mais il ne lui fut point permis de prêcher.

C'était au mois de juin. Voyant cette porte fermée, il pensa qu'il était temps de venir de nouveau visiter Neuchâtel.

On était divisé dans la ville; d'un côté, le gouverneur, les prêtres, et tout ce qui tenait à eux; de l'autre, les bourgeois, tant les principaux que le peuple. Farel recommença à prêcher de maison en

[1] *Chroniqueur*, p. 80.

maison, et souvent dans la rue. Des jeunes gens, ses partisans, affichèrent même un jour un placard portant ces mots : « Tous ceux qui disent la messe « sont des larrons, des voleurs et des séducteurs « du peuple. » Les chanoines arment leurs gens d'épées et de bâtons, descendent en ville, arrachent les placards et traduisent Farel devant la justice comme un diffamateur, en lui demandant dix mille écus de dédommagement. La justice n'avait jamais eu pareille cause à juger. Farel soutint hardiment la vérité des imputations renfermées dans le placard. « Où y a-t-il, dit-il, des meurtriers et des « voleurs plus redoutables que ceux qui vendent « le paradis et qui anéantissent les mérites de Jésus-« Christ[1] ?»

Les chanoines prétendaient que ce n'était pas là la question. Le tribunal renvoya l'affaire au Concile général ou à l'empereur! Farel en appela aux Audiences-Générales; le Conseil privé consentit à ce renvoi, tout en exhortant les parties à la paix[2].

Mais avant que ce singulier procès pût suivre son cours, des faits bien autrement graves vinrent changer l'état des choses et faire oublier ces mesquins débats.

Un jour que Farel prêchait en plein air, la foule demanda pourquoi la Parole de Dieu ne serait pas

[1] Merle, t. IV, p. 485.— [2] *Ibid.* — F. de Chambrier, p. 293-294.

annoncée dans un temple; et, emmenant Farel, elle le conduisit à l'hôpital.

L'hôpital faisait alors partie d'un vaste édifice qui occupait tout l'emplacement en vent du lieu où s'élève actuellement l'hôtel de ville. L'édifice public appelé vulgairement *Placard* est un reste de cet ancien bâtiment, qui servait à la fois d'abattoir, d'hôpital et de prison bourgeoise, et en indique la position. Voilà pourquoi cette rue porte encore le nom de *Rue de l'Hôpital*. Dans cet hôpital se trouvait un grand vestibule transformé en chapelle. Farel y entra avec la foule qui l'accompagnait, et, montant en chaire : « Il paraît, dit-il, « que, comme jadis Christ est né dans une étable « pauvrement, à Neuchâtel aussi l'Evangile doit « naître parmi les infirmes et les pauvres[1]. » Les murs de la chapelle étaient ornés d'images et de tableaux. A la suite de sa prédication, tout disparut.

La fermentation augmentait en ville. Le gouverneur écrivit aux Bernois pour les prier de le délivrer de Farel; mais les bourgeois députèrent aussi des leurs à Berne pour demander qu'on ne les abandonnât point. Les Bernois répondirent que le concordat conclu l'année précédente (en juin 1529, à Bremgarten,) entre les cantons suisses, pour eux et leurs alliés, remettait dans chaque paroisse la dé-

[1] *Chroniqueur*, p. 81.

cision de la question de religion à la pluralité des suffrages; que ce concordat s'appliquait aussi à Neuchâtel, allié des Suisses, et que Berne ne ferait rien dès lors pour empêcher la libre prédication de l'Evangile.

En même temps les bourgeois, qui déjà en grand nombre avaient abandonné la messe, agissaient auprès des chanoines. Ils les suppliaient, de vive voix et par écrit, de les imiter et de passer à la réformation, ou sinon, de consentir du moins à discuter publiquement avec Farel, afin que chacun fût éclairé et pût juger avec connaissance de cause de quel côté il voulait se ranger. « De grâce, » leur disait-on, « parlez pour ou contre. » Toutes ces supplications des Neuchâtelois à leurs ecclésiastiques furent inutiles. Les bourgeois adressèrent alors eux-mêmes aux chanoines un écrit dans lequel ils présentaient leurs raisons en faveur de l'abolition de la messe[1]. On ne les réfuta point, on ne leur répondit même pas. Le papisme s'est toujours mieux entendu à brûler ses adversaires qu'à leur répondre.

Comment, après cela, s'étonner que le sang commence à bouillonner dans les veines d'un peuple dont on prétend dominer la conscience sans se croire en même temps obligé de l'éclairer? Si quelque catastrophe vient à frapper de pareils pasteurs, devront-ils s'en prendre à d'autres qu'à eux-mêmes?

[1] Boyve, p. 306.

Le 22 octobre, les partisans de la Réforme commencent à renverser et à mutiler les images dans le bas de la ville, et bientôt, soutenus par cette troupe de gens armés revenus naguères de l'expédition de Savoie, ils montent la rue du Château, décidés à faire parler ces chanoines muets, ou à les expulser de leurs demeures.

Le gouverneur, voyant les bourgeois prêts à forcer les maisons des chanoines, accourt et parvient à conjurer l'orage. Mais ce répit n'est pas long[1].

Le lendemain (23 octobre) était un dimanche. Farel prêchait à l'hôpital. Chacun savait que dans le courant de la semaine précédente le Conseil de la Bourgeoisie avait délibéré sur la convenance de consacrer le temple du Château à la célébration du culte évangélique[2]. Il était en effet évident que le temple du Château, la seule église que Neuchâtel possédât alors, n'avait pas été bâti par les souverains comme une chapelle privée et pour leur usage domestique, mais que c'était bien un édifice public, destiné dès l'abord au culte de la paroisse tout entière. Or, la petite chapelle de l'hôpital était maintenant tout à fait insuffisante pour contenir la foule qui se pressait autour de Farel. Quoi de plus naturel que la pensée qui avait occupé pendant la semaine les autorités de la Bourgeoisie et qui fermentait maintenant dans tous les esprits?

[1] F. de Chambrier, p. 295.— [2] Merle, t. IV, p. 495.

En ce moment critique il échappa à Farel de demander à ses auditeurs « s'il convenait qu'ils fissent « moins d'honneur à l'Evangile que les papistes n'en « faisaient à la messe, et si, puisqu'on chantait « celle-ci dans la grande église, l'Evangile ne de- « vait pas aussi y être prêché[1]. »

Cette parole, jetée en pareil moment, venait-elle de Dieu ou de l'homme? de l'impulsion de l'Esprit ou de l'impatience de la chair? Qui oserait décider cette question? La situation était exceptionnelle. Un jugement devient presque téméraire.

Quoi qu'il en soit, ce mot fut une étincelle jetée dans un tas de poudre. « A l'église! à l'église! » s'écrie la foule tout d'une voix. On entraîne Farel; on monte la rue du Château. Les chanoines et leurs adhérents, encore nombreux, cherchent à barrer le passage; rien n'arrête la troupe des réformés. L'église de Notre-Dame est forcée; la foule y pénètre. Farel se dirige vers la chaire, mais les chanoines et leurs amis l'entourent, décidés à la défendre. Les bourgeois, de leur côté, forment un bataillon serré autour du Réformateur. Va-t-on se battre, verser le sang peut-être, dans l'asile de la paix? Non! Dieu ne le permet pas. Les adversaires de Farel perdent contenance, et le ministre de Dieu monte en chaire, sans qu'une goutte de sang ait été versée. Alors il parle. A sa voix le tumulte s'apaise. Ses

[1] *Chroniqueur*, p. 81.

adversaires eux-mêmes se taisent. Il y avait six siècles que ce temple existait. Jamais ses voûtes n'avaient retenti de la prédication du pur Evangile! Mais maintenant, dans la personne de Farel, c'est la Parole de Dieu qui vient d'y faire son entrée! C'est elle qui parle pour la première fois du haut de cette chaire! Farel prononce, comme dit la chronique, « l'un des plus forts sermons qu'il « ait jamais faits. » Dans le cœur de chacun de ses auditeurs semble s'opérer en ce moment une illumination semblable à celle dont Farel lui-même avait été l'objet, lorsque Christ et son œuvre lui était apparu pour la première fois dans toute sa grandeur, et qu'aux pieds de Jésus glorifié s'était écroulé dans son cœur tout l'échafaudage de la fausse dévotion sur lequel il s'était appuyé jusqu'alors. Ainsi s'écroule en ce jour, dans la conscience de tous ceux qui l'entendent, l'échafaudage des pratiques papistes, et lorsqu'il achève de parler, son auditoire saisi lui répond de toutes les parties du temple : « NOUS VOULONS SUIVRE LA RELI« GION ÉVANGÉLIQUE, ET NOUS ET NOS ENFANTS NOUS « VOULONS VIVRE ET MOURIR EN ICELLE[1]. »

Voilà le souffle de l'Esprit! Mais tout à coup un tourbillon d'une autre nature semble passer sur cette multitude si profondément remuée : « Il faut « ôter les idoles, » s'écrie-t-on, « les ôter sur-le-

[1] Merle, t. IV. p. 496.—*Chroniqueur*, p. 81.

« champ! Une fois les idoles brisées, ceux qui « hésitent encore se décideront. » Et voilà que l'on marche contre les images des saints, comme l'on marcherait à l'ennemi. Les trente chapelles qui se trouvaient dans et autour du temple sont fouillées; pas un autel qui reste debout; les images sont mises en pièces et leurs débris précipités du haut du rocher dans le vallon de l'Ecluse pour être emportés par le Seyon. Les hosties sacrées elles-mêmes sont distribuées et mangées comme du simple pain. A cette vue, les chanoines et les chapelains, qui étaient restés jusqu'ici comme pétrifiés, pressent enfin George de Rive de rétablir l'ordre. Celui-ci ordonne aux partisans du parti évangélique de paraître devant lui. « Dites au gouverneur, » répondent fièrement les bourgeois, « que pour le fait de « Dieu et concernant les âmes, il n'a point à nous « commander. » George de Rive dut reconnaître qu'il y a un domaine sur le seuil duquel expire l'autorité du pouvoir humain, celui des relations de l'âme avec Dieu. Tout ce qu'il put faire, fut d'enlever quelques images qui restaient entières et de les transporter au château. « Sauvez vos dieux, » dirent les bourgeois à ceux qui les emportaient, « et gardez-les bien sous de fortes cloisons, de peur « qu'un larron ne vous les enlève. »

Au milieu du trouble, un vieillard se glissa sans bruit jusqu'auprès de deux têtes noircies qui sortaient de la muraille fichées à des piques. Elles

semblaient être de bois. Il les mit sous son manteau et les emporta « pour les brûler[1], » dit-il à ses voisins. Mais ces deux têtes, — notre vieillard ne l'ignorait pas, — étaient d'argent massif ; elles avaient été placées là trois siècles auparavant par le comte Rollin, après la défaite de son vassal, le comte de Valangin, qui, soutenu par l'évêque de Bâle, s'était révolté contre lui. Rollin était monté au Val-de-Ruz avec ses troupes en 1295. Il avait battu ses ennemis dans la plaine de Coffrane, et, pour punir le sire de Valangin, il lui avait imposé, entre autres conditions, celle de livrer deux têtes d'argent massif qui seraient déposées dans le temple de Neuchâtel, pour montrer à la postérité que le seigneur de Valangin et sa famille auraient mérité d'avoir la tête tranchée pour crime de félonie, et n'avaient dû la vie qu'à la générosité de leur vainqueur, qui avait accepté ces deux têtes pour leur rançon[2].

Notre vieillard, qui savait l'histoire de son pays et connaissait la valeur de ces deux têtes, oubliées de tous, réussit habilement en cette occasion, il faut l'avouer, à concilier le service de Dieu et celui de Mammon.

Ainsi se passa cette journée à jamais mémorable pour notre ville. Le souvenir en a été conservé dans cette inscription en lettres d'or, qu'on lit encore

[1] Boyve, p. 306. — [2] *Ibid,* p. 306 et 254.

aujourd'hui sur le pilier situé à gauche des tables de la communion, lorsqu'on regarde du chœur dans le temple :

L'an 1530, le 23 d'octobre,
fut ostée et abolie l'idolatrie de céans
par les Bourgeois.

Autour du chapiteau de la chaire, et en souvenir de cette prédication, dans laquelle avait retenti pour la première fois dans l'enceinte de ce temple le pur Evangile, furent inscrits deux vers latins[1] que l'on peut y lire encore aujourd'hui, et dont le sens est :

Lorsque brilla le vingt-troisième soleil d'octobre, luit aussi le Soleil de la vie pour la ville de Neuchâtel.

Il s'en fallait encore de beaucoup, sans doute, que la réformation de Neuchâtel fût consommée. Les adversaires étaient frappés de stupeur, mais non vaincus. Les réformés avaient emporté la place dans un élan d'enthousiasme, mais la question décisive, celle de la majorité numérique, n'était point encore résolue.

Ce qui fut décidé dès ce jour-là, ce fut la question morale, et en définitive c'est toujours celle-là qui prime et emporte toutes les autres. La con-

[1] Octobris quum soli vit ter quintus in octo
Lux vitæ castri luxit in urbe novi.

science populaire, dans un accès d'indignation, avait brisé les jouets dont on s'était servi pour l'amuser et l'abuser pendant des siècles. Et quel que pût être, dans les jours qui allaient suivre, le résultat numérique d'une votation régulière, la conscience religieuse du peuple neuchâtelois était désormais affranchie; elle avait fait acte de majorité, et le règne de la papauté dans notre pays avait atteint son terme.

Sous ce rapport, le jour dont je viens de vous donner le récit est, bien plus encore que celui de la votation définitive dont je vous parlerai dans une prochaine conférence, le vrai jour de naissance de la Réformation dans notre ville et dans notre pays, comme l'expriment à très-bon escient les deux inscriptions que je vous ai citées.

Essayerons-nous après cela de justifier tous les actes dont ce jour a été le témoin? La conscience du peuple neuchâtelois s'est certainement montrée grande et forte dans ce jour. Prétendrons-nous que sa conduite a été exempte de tout écart? Assurément non!

Notre jugement, le voici; nous ne saurions l'exprimer mieux que par cette parole de M. de Perrot, dans son Catéchisme de la Réformation :

« La Réformation fut l'œuvre de Dieu, mais exé-
« cutée par des instruments imparfaits. »

L'imperfection des instruments, vous la voyez, à ce qu'il me paraît, dans cet envahissement du saint lieu

avant qu'une votation régulière ou une autorisation positive du pouvoir ait donné le droit d'y pénétrer, dans ces portes enfoncées, dans ces images impitoyablement brisées sous les yeux de ceux pour qui elles avaient encore une valeur religieuse, dans ces hosties distribuées et mangées au scandale de ceux qu'il aurait plutôt fallu édifier et gagner à force de charité ! Comment justifier cette manière d'agir en face de saint Paul qui dit : *Si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai plus jamais de viande pour ne pas donner du scandale à mon frère ! Prenez garde que votre liberté ne soit en quelque manière un scandale à ceux qui sont faibles. Ton frère, qui est faible et pour qui Jésus-Christ est mort, le feras-tu mourir par ta connaissance ?* — (1 Cor. VIII, 9-13.)

Mais, d'autre part, au milieu de ce soulèvement humain, l'œuvre de Dieu est là aussi et bien visible. C'est elle que vous contemplez dans cette victoire, remportée par un homme seul, armé uniquement du glaive de l'Esprit, et contre lequel se conjurent les pouvoirs réunis de l'Etat et de l'Eglise ! Vous la sentez vibrer dans ce souffle de la conscience populaire qui porte cet homme, comme en triomphe, du cimetière de Serrières à la Croix-du-Marché, de la Croix-du-Marché à la chapelle de l'hôpital, de celle-ci enfin à la grande église ! Vous l'entendez éclater dans ce cri unanime par lequel l'assemblée des bourgeois, dans le temple du Châ-

teau, répond au discours de son Réformateur : « Nous voulons suivre la religion évangélique ; nous « et nos enfants nous voulons vivre et mourir en « elle. »

Quand un peuple entier, tout d'une voix et comme un seul homme, reconnaît et adore ainsi Jésus comme son Seigneur, et se consacre à Lui dans un saint élan avec la postérité la plus reculée —oui ; d'après cette déclaration de saint Paul : *Personne ne peut dire : Jésus, Seigneur! si ce n'est par le Saint-Esprit* (1 Cor. XII, 3), c'est l'œuvre de Dieu ! c'est le souffle du Saint-Esprit !

A nous, les enfants de ces pères énergiques, de ne point laisser périr entre nos mains cette œuvre de Dieu qu'ils nous ont léguée ! A nous de la transmettre à nos enfants, enrichie des lumières nouvelles et des forces croissantes que de siècle en siècle Dieu daigne et daignera incessamment y ajouter, s'il nous trouve administrateurs fidèles des grâces anciennes !

Au 23 octobre fut posé par nos pères, comme fondement de notre vie nationale, l'Evangile de Jésus-Christ. A nous, leurs fils, de bâtir sur cet impérissable fondement l'édifice de notre salut personnel, du bonheur de nos familles et de la prospérité de notre patrie !

IV

QUATRIÈME CONFÉRENCE.

LA RÉFORMATION DANS LE PAYS.

Si quelqu'un est en Christ, c'est une nouvelle créature. Les choses vieilles sont passées ; voici, toutes choses sont devenues nouvelles. Et tout cela vient de Dieu, qui nous a réconciliés avec lui-même par Jésus-Christ et qui a mis en nous le message de la réconciliation. Car Dieu était en Christ, réconciliant le monde avec lui et ne leur imputant point leurs péchés ; et il a mis en nous la parole de la réconciliation. 2 COR. V, 17-19.

La votation du 4 novembre à Neuchâtel. — La propagation de la réformation dans le pays. — Le complot réactionnaire. — Serrières, Dombresson et Savagnier. — La grande lutte à Boudevilliers et à Valangin. — Réformation de Valangin. — Fontaine (Jean de Bély). — Saint-Blaise. — Boudevilliers (Christophe Fabry). — Boudry. — Colombier. — Cortaillod (Hugues Gravier). — Bevaix. — Corcelles. — Peseux. — Gorgier et Saint-Aubin. — Les Montagnes. — Le Locle (Etienne Bezancenet). — Brenets. — La Chaux-de-Fonds. — La Sagne. — Val-de-Travers. — La fin des chanoines. — Môtiers. — Buttes. — Verrières. — Landeron et Cressier. — Lignières. — Coup d'œil général.

La bonne nouvelle de la réconciliation que Dieu a accomplie lui-même pour nous en Jésus-Christ

opéra, partout où la proclamèrent les réformateurs, le même renouvellement des cœurs et de la vie.

Mais nulle part peut-être la puissance inhérente à cette prédication de la grâce ne ressort d'une manière aussi saillante qu'à Neuchâtel. Partout où la Réformation s'est établie, elle l'a fait avec le concours du gouvernement du pays. En Allemagne, Frédéric de Saxe et Philippe de Hesse; en Suisse, les Grands-Conseils de Zurich, de Berne et de Genève travaillèrent à la répandre et à l'affermir chez les peuples qui leur étaient soumis. A Neuchâtel, au contraire, non-seulement le gouvernement ne fit rien pour favoriser la réformation de l'Eglise, il fit tout jusqu'à la fin pour s'y opposer. C'est le peuple qui l'a voulue, qui a persévéré dans sa résolution, et qui a fini par triompher. Nulle part donc la Réformation n'a eu un caractère aussi complétement populaire et national qu'à Neuchâtel. Le pouvoir est resté catholique pendant près de deux siècles encore. La ville et le pays sont malgré lui devenus et restés protestants. « Dans « tout le pays la nouvelle croyance s'établissait ainsi « sans le souverain, sans les seigneurs, sous leurs « yeux et malgré eux[1]. » Rare et bel exemple d'un peuple qui, même dans ces affaires de la nature la plus relevée, sait nettement ce qu'il veut et veut fermement ce qu'il sait!

[1] F. de Chambrier, p. 299.

Nous avons vu cette ferme volonté des habitants de la ville se manifester avec une noble mais tumultueuse énergie, le 23 octobre. Malgré le triomphe moral obtenu ce jour-là par les principes de la Réforme, la victoire légale n'était point encore remportée. D'après le traité de Bremgarten entre les cantons catholiques et les cantons protestants, traité auquel les Neuchâtelois, comme alliés des Suisses, étaient aussi soumis, la question de religion devait se décider en chaque endroit à la majorité des voix. L'idée de la tolérance complète en matière de foi n'existait pas encore. Il paraissait que tous les habitants d'un même endroit devaient avoir le même culte. Et l'on croyait rendre un hommage suffisant à la liberté de conscience en permettant à ceux qui faisaient minorité d'émigrer dans une autre paroisse où leur conviction avait eu le dessus.

Une votation régulière devait donc tôt ou tard avoir lieu à Neuchâtel. Jusqu'alors tout, même la prise de possession du temple du Château, le 23 octobre, n'avait qu'un caractère momentané et provisoire. Et la question de la réforme de la ville n'était nullement décidée.

Le gouverneur et les chanoines n'étaient pas sans espoir de voir encore les choses tourner dans leur sens. « Ce n'est qu'une minorité de jeunes gens de « guerre ayant le feu à la tête, » écrivait George de Rive, « qui sont entrés au temple le 23 octobre. La

« plupart de cette ville, hommes et femmes, tien-
« nent fermement à l'ancienne foi et n'ont jamais
« voulu consentir aux outrages qui ont été faits; et
« comme bons sujets ont obéi à mes commande-
« ments[1].»

Pour prévenir une collision sanglante que l'échauffement des deux partis semblait rendre imminente, George de Rive se décida à réclamer l'intervention bernoise.

Un trait, qui nous a été conservé par Boyve, peint les préoccupations des esprits à Neuchâtel durant ces jours d'attente. Deux bourgeois, l'un nommé Fauche, l'autre Sauge, allaient ensemble à la vigne. Ils montaient le chemin de Saint-Jean, entre le Tertre et le Sablon. Là se trouvait une chapelle dédiée à l'Apôtre dont ce quartier porte le nom, et dans cette chapelle une image de bois représentant le saint. Fauche la regarde en passant et dit : « Voilà « une image dont je chaufferai demain mon four- « neau.» Le soir, en redescendant à la ville, il ne manque pas de la prendre et la porte jusque devant sa maison. Sauge, son voisin, voulant lui jouer un tour, fait, pendant la nuit, un trou dans la statue, l'emplit de poudre, referme le trou avec une cheville et laisse l'image dans la position où Fauche l'avait mise. Le lendemain matin, celui-ci la vient prendre et la met dans son fourneau. Aussitôt le

[1] *Chroniqueur*, p. 82.

feu fait sauter la poudre et l'image, et Fauche, renversé par l'éclat, ne doute pas que ce ne soit la colère du saint qui se manifeste de la sorte. Il courut à la messe expier son crime. En vain Sauge lui déclara avec serment ce qu'il avait fait; l'effet avait été trop violent. Fauche ne put être détrompé. Soit pour fuir la colère du saint, soit par dépit, il alla s'établir à Morteau, où sa famille existait encore au temps de Boyve[1].

Cette chapelle de Saint-Jean, qui était à deux ou trois cents pas au-dessus de la porte des Chavannes, fut démolie après que la Réformation eut été décidée.

Le 4 novembre les trois commissaires bernois firent leur entrée à Neuchâtel. Ils se rendirent au château. « Nosseigneurs de Berne, » dirent-ils au gouverneur, « sont bien surpris de ce que vous « vous opposiez à la pure et vraie parole de Dieu. « Désistez-vous promptement; autrement l'Etat et « la Seigneurie en pourraient pis valoir[2].» Ce langage des députés bernois serait inexcusable si ceux qui le tenaient n'avaient eu la conviction fondée sur les événements du 23 octobre et les rapports des bourgeois, et confirmée plus tard par le fait, que la majorité des habitants de la ville était pour la Réforme, et que l'essai de maintenir le catholicisme à Neuchâtel n'était, au point de vue du traité de

[1] Boyve, Liv. II, p. 311-312. — Merle, t. IV, p. 512. — *Ibid.*, p. 502.

Bremgarten, qu'une tentative oppressive de la part du gouverneur et des chanoines.

George vit qu'au lieu d'aides il s'était donné des maîtres. Afin de sortir de l'impasse où il s'était engagé, il essaya de demander la cointervention des cantons catholiques : Lucerne, Fribourg et Soleure. A cette proposition, les commissaires bernois se levèrent fièrement et répondirent que, s'il en agissait ainsi, il courait risque de faire perdre Neuchâtel à sa souveraine. Les chanoines se mirent alors à entourer les Bernois et s'efforcèrent de leur démontrer que si l'on ne soutenait l'autorité religieuse, le pouvoir civil en souffrirait immanquablement ; que les défenseurs de la Réforme n'étaient qu'une poignée de brouillons, et que si l'on voulait maintenir l'ordre dans l'Etat, il fallait relever l'autel. Un des commissaires bernois, impatienté de ces bons avis trop évidemment intéressés, doit avoir en ce moment jeté ce mot : « Tournez-vous de quel côté « vous voudrez, quand bien même le *plus* (c'est « ainsi que l'on désignait la majorité) serait du vôtre, « si passerez-vous par là. Jamais nosseigneurs n'a- « bandonneront les défenseurs de la foi évangé- « lique[1]. »

C'était assurément proclamer un parti pris d'avance et tout à fait incompatible avec l'impartialité

[1] F. de Chambrier, p. 295-296.

qui devait être le caractère de l'intervention. Si cette parole a été prononcée, elle est sans excuse.

Dès que l'arrivée des commissaires bernois fut connue en ville, les bourgeois, sentant que l'impartialité du vote était désormais garantie, demandèrent avec empressement le *plus*. « Impossible de « refuser,» dit le gouverneur dans son rapport à la comtesse. « Il fût demeuré des gens morts. Nous « ne pûmes seulement avoir jour ni heure de re- « lâche, nous fûmes contraints de laisser tenter le « plus [1].»

Le peuple alors monte au château pour cette votation qui doit décider de son avenir religieux. Et l'avenir temporel du pays n'était-il pas implicitement renfermé dans son avenir spirituel? On voit les Quatre-Ministraux, suivis du conseil de ville et de tous les bourgeois qui sont pour la Réforme, monter en cortége la rue escarpée qui conduit au château. Ce n'étaient pas seulement quelques têtes jeunes et folles, comme l'avaient prétendu les adhérents du papisme; c'était une troupe d'hommes graves et sensés qui avaient fort bien pesé ce que dans cette circonstance décisive ils avaient à dire et à faire.— Ils se rangèrent en face de leurs adversaires. Ceux-ci se serraient autour du gouverneur. C'étaient le conseil privé de la comtesse, les chanoines, et tout

[1] *Chroniqueur*, p. 82.

ce qu'il y avait en ville de zélés catholiques romains.

George de Rive prit la parole. Il se plaignit de la violence avec laquelle les bourgeois avaient, dans la journée du 23 octobre, détruit les autels et brisé les images dans une église que les prédécesseurs de la comtesse avaient fait bâtir. Il demanda avant tout que le temple fût remis dans l'état où il était avant, et que la messe y fût de nouveau célébrée.

Assurément cette demande était fondée. Les bourgeois s'étaient arrogé, au 23 octobre, la disposition d'un édifice qui ne leur appartenait point encore légalement, et dont la propriété ne pouvait leur échoir définitivement qu'à la suite du vote qui allait avoir lieu. Aussi les bourgeois ne plaidèrent-ils point cette question de forme; ils allèrent droit au fond des choses.

« L'illumination du Saint-Esprit, » répondirent-ils, « et la sainte doctrine de l'Evangile, enseignée « dans la Parole de Dieu, nous ont appris que la « messe est un abus sans aucune utilité, et qui est « beaucoup plus à la damnation qu'au salut des « âmes. Nous sommes prêts à le prouver et à dé- « montrer qu'en enlevant les autels nous n'avons « rien fait qui ne fût droit et agréable à Dieu. »

« Eh bien! » dirent les Bernois, « pour empêcher « tout dommage, que le différend soit décidé à la « majorité des voix! »

« Le plus! le plus! » s'écrièrent les réformés.

« Monseigneur! » dirent alors à M. de Rive les partisans de l'ancienne foi, en portant la main à la garde de leur épée : « Nous tous, qui tenons pour « le parti du Saint-Sacrement, nous voulons mou-« rir martyrs pour notre sainte foi. »

Ils allaient tirer l'épée... la cour du château allait se transformer en un champ de bataille. M. de Rive les arrête :

« Je ne puis le souffrir, » leur dit-il, « ce serait « une entreprise pour faire perdre à Madame son « Etat et sa Seigneurie. Je consens, » dit-il aux Bernois, « à faire le *plus*, sous réserve de la sou-« veraineté et seigneurie de Madame. »

« Et nous, » dirent les bourgeois, « sous réserve « de nos libertés et franchises. »

Avant l'acte décisif de la votation, les catholiques s'avancent encore une fois avec des larmes dans les yeux, et demandent que les noms et prénoms « des bons et des pervers » (c'est ainsi qu'ils appellent les papistes et les réformés,) «soient tous « inscrits dans un registre en perpétuelle mémoire, « et protestent être bons et fidèles bourgeois de « Madame et lui faire service jusqu'à la mort. » Les réformés, se voyant accusés de félonie envers leur souveraine par ces derniers mots, s'écrient : « Nous disons le semblable en toute chose où il « plaira à Madame de nous commander, sauf et ré-« servé la foi évangélique, dans laquelle nous vou-« lons vivre et mourir. »

Alors on ouvre l'église. Les deux partis s'avancent. Les trois commissaires bernois, Antoine Noll, Sulpice Archer et Jacques Tribolet, prennent place à côté du gouverneur, comme présidents de l'assemblée et arbitres de la votation, et le *plus* commence. Chaque bourgeois dépose silencieusement son vote sur la question de réforme. La majorité était incertaine; on se comptait du regard. L'anxiété était égale des deux parts pendant qu'on dépouillait les votes. Enfin on proclame le résultat. Dix-huit voix de majorité viennent de décider la victoire de la Réforme et la chute de la Papauté dans notre ville [1].

Messieurs de Berne se lèvent : «Vivez désormais « en bonne paix, » disent-ils aux deux partis dont se compose l'assemblée. « Que la messe ne soit « plus célébrée; mais que l'on ne fasse aucun tort « aux moines et aux prêtres. »

Acte fut dressé de cette votation décisive. Les députés de Berne, le gouverneur du pays et le magistrat de la ville y apposèrent leurs sceaux [2].

« Je fais la promesse, » déclara alors hautement le gouverneur, «de ne rien entreprendre contre la « votation de ce jour, car je suis moi-même témoin « qu'elle a été honnête, droite, sans danger et sans « contrainte.»

Cependant il ne consentit point à renoncer à la célébration de la messe dans le château, prétendant

[1] Merle, t. IV, p. 502-509. — [2] *Ibid.*, p. 509.

que la demeure de Madame n'était point soumise à la votation des bourgeois. Il y fit transporter l'orgue, et la messe y fut célébrée chaque jour.

Telle fut la journée du 4 novembre 1530. Elle contraste par son calme et sa gravité avec l'entraînement impétueux qui fait le caractère de celle du 23 octobre. Mais toutes deux révèlent un peuple chez lequel une profonde conviction religieuse et morale a réveillé une irrésistible énergie. Les sources de la vie pour les nations comme pour les individus jaillissent des grandes convictions. L'absence de foi frappe de paralysie les peuples aussi bien que les individus les mieux doués.

Les députés bernois quittèrent la ville après avoir fait entendre au gouverneur que la Réforme ayant été librement acceptée, leursseigneurs réprimeraient sévèrement toute tentative qui serait faite pour la renverser[1].

Mais l'accord fait sous la médiation des députés bernois stipulait expressément que le changement voté ne s'appliquait qu'à la ville et paroisse de Neuchâtel. Qu'allait-il maintenant advenir du reste du pays? Pendant que l'Evangile éclairait la capitale, le pays resterait-il dans les ténèbres? Les bourgeois ne l'entendaient pas ainsi. Il est dans la nature de toute vraie foi d'être conqué-

[1] *Chroniqueur*, p. 87.

rante. Quiconque attaque en principe le prosélytisme, montre par là que toute conviction sérieuse lui est étrangère.

Nos réformés de la ville s'en allaient donc dans les villages voisins, comme autant de missionnaires. Ceux qui travaillaient de leurs mains pendant le jour s'y rendaient le soir. « Je suis averti, » écrivait le gouverneur à la comtesse, « qu'ils sont « nuit et jour sur pied pour faire une réformation. » George de Rive, pour arrêter la contagion, convoqua les membres des diverses cours de justice du comté. A ses plaintes et à ses avertissements ces bonnes gens répondirent tous d'un commun accord « qu'ils vivraient et mourraient sous la pro- « tection de Madame, sans changer l'ancienne foi, « jusqu'à ce que par elle en fût ordonné. »

« Ces villageois pensaient sans doute, » dit un historien, « que leur conscience relevait de Ma- « dame de Longueville aussi bien que leur place[1]. »

Il ne faut pas chercher des convictions religieuses fortes, personnelles, indépendantes, là où manque la Parole de Dieu. C'était le cas de ces campagnards. Ils n'avaient jamais tenu une Bible.

Cet accord des représentants de toutes les communautés du pays rendit un moment l'espoir au parti catholique à Neuchâtel. La noblesse et le bas peuple restaient au fond attachés à la cause vain-

[1] Merle, t. IV, p. 513.

cue[1]. On se rassemblait mystérieusement dans certaines maisons; un prêtre arrivait et disait la messe autour d'un autel improvisé. Naissait-il un enfant, le prêtre accourait à la sourdine, faisait sur son front le signe de la croix, soufflait sur lui et le baptisait selon le rite catholique. Enfin les choses allèrent si loin qu'à peine deux mois après la votation solennelle du 4 novembre, le parti catholique crut le moment arrivé de tenter un coup de force. Le jour de Noël fut fixé pour le rétablissement de la messe. Au moment où les réformés seraient rassemblés sans crainte dans le temple, les catholiques devaient y pénétrer, frapper et disperser à main armée les évangéliques, renverser la table de communion, relever l'autel, rétablir les images, et célébrer la messe.

Mais ce complot fut éventé. Des députés bernois arrivèrent en hâte à Neuchâtel la veille de Noël. « Mettez ordre à cela, dirent-ils au gouverneur. Si « l'on attaque les réformés, ce sont nos combour- « geois, nous les défendrons. » Les armes tombèrent des mains des conjurés, et la fête et les cantiques de Noël ne furent point troublés. Dès lors la Réforme ne fut plus remise en question dans la ville de Neuchâtel[2].

Serrières suivit immédiatement l'exemple de la ville. Emer Beynon, curé de ce lieu, qui avait si

[1] *Chroniqueur*, p. 87. — [2] *Ibid.*—Merle, t. IV, p. 515.

bien accueilli Farel l'année précédente, lors de son premier débarquement sur le sol de notre pays, montant en chaire, fit cette promesse à ses paroissiens : « Si j'ai été bon curé, je veux, par la grâce « de Dieu, être encore meilleur pasteur[1]. »

Dans l'année 1530 également, la paroisse de Dombresson et de Savagnier, qui, comme Serrières, dépendait de Bienne pour le spirituel, embrassa la Réformation. Pierre Marmoud, son curé, se prononça en faveur de la Parole de Dieu, la prêcha, et la Réforme fut votée à la majorité des voix, à peu près comme à Neuchâtel[2]. Chose digne de remarque. C'est du Val-de-Saint-Imier et par Dombresson que le christianisme s'est introduit dans le Val-de-Ruz quand cette contrée était encore plongée dans le paganisme. Et c'est en suivant la même route que la Réformation y est arrivée 8 à 9 siècles plus tard. Seulement le Val-de-Ruz fut réformé de deux côtés à la fois, par Dombresson et par Neuchâtel.

Le papisme possédait dans ce vallon une forteresse qui paraissait imprenable : c'était Valangin, la seconde capitale du pays. Là, dans le château du lieu, habitait la vieille comtesse Guillemette de Vergy, bonne et pieuse dame, pleine de respect pour la religion de ses pères. Elle avait fait venir cent prêtres lors de la mort de son mari,

[1] Merle, t. IV, p. 515. — [2] Andrié, p. 301. — *Chroniqueur*, p 88.

pour chanter une grand'messe pour le repos de son âme. En réparation de tout le tort que le défunt pouvait avoir fait aux blés de ses sujets en chassant, elle avait, pendant toute une année, donné le dîner le vendredi à cinq lépreux, en y ajoutant cinq deniers d'argent. Elle avait fait, en outre, de larges aumônes aux pauvres de tous les villages de son comté de Valangin. «Elle tenait «à Valangin un état fort honorable, » dit M. de Chambrier[1], « et quand la comtesse de Gruyères et « d'autres nobles dames venaient la visiter, sa dé- « votion ne l'empêchait point de les faire danser au « son du fifre et du tambourin.» La haine de cette dame contre la Réformation n'était surpassée que par celle de son intendant et conseiller intime, Claude de Bellegarde.

Il n'était pas aisé de faire pénétrer l'Evangile dans les états d'une telle souveraine. Farel avait fait une tentative dans l'été 1530, pendant son second séjour à Neuchâtel. Le 15 août, jour de la fête de l'Assomption de Notre-Dame, accompagné comme d'ordinaire d'un jeune Dauphinois, son parent et ami, Antoine Boyve, il était monté au Val-de-Ruz, dans l'intention d'y prêcher. Boudevilliers était, pour cette fois, le point de mire des deux missionnaires; car, depuis la bataille de Coffrane, ce village, quoique situé dans le Val-de-Ruz,

[1] P. 276-277.

n'appartenait plus à la seigneurie de Valangin, mais à celle de Neuchâtel. Il y avait donc plus de chance de pouvoir y prêcher librement l'Evangile que dans tout autre village du Val-de-Ruz, dépendant de dame Guillemette.

De tous côtés l'on se rendait à l'église. Farel et son jeune compagnon y entrent, suivis de quelques habitants du lieu qui déjà l'avaient entendu prêcher à Neuchâtel, et tandis que le curé célèbre la messe, Farel monte en chaire. Une étrange lutte commence. Le prêtre et ses enfants de chœur chantent le missel; Farel proclame Jésus-Christ et ses promesses. Enfin le moment arrive où, selon la croyance catholique, le prêtre, en prononçant les paroles de consécration, consomme le mystère de la transsubstantiation et où il fait l'élévation de l'hostie. A cet instant le peuple, vaincu par la puissance de l'habitude, tombe à genoux et adore son Dieu dans l'hostie consacrée.... Tout à coup un jeune homme s'élance de la foule, traverse le temple, arrive à l'autel, saisit l'hostie des mains du prêtre, et, la présentant au peuple : « Ce n'est point ce Dieu de « pâte qu'il faut adorer, s'écrie-t-il. Le vrai Dieu « est là-haut, au ciel, en la majesté du Père, et non « dans les mains du prêtre[1]. » — C'était Antoine Boyve! La foule demeure immobile, muette. Farel

[1] Andrié, p. 302. — Merle, t. IV, p. 491. — *Chroniqueur*, p. 87-88.

profite de ce moment de calme. Il recommence à annoncer ce Christ que le ciel doit contenir jusqu'au rétablissement de toutes choses. Mais le prêtre et ses adhérents s'élancent au clocher et sonnent le tocsin à toute volée. Une foule émue, menaçante, accourt de toutes parts. Les amis des deux prédicateurs étaient désormais impuissants à les défendre. « Dieu les délivra, » dit la chronique. Comment? Nous l'ignorons. Ils s'évadèrent, franchirent rapidement l'intervalle qui sépare Boudevilliers de Valangin. Mais comment traverser ce bourg, où le tocsin avait aussi porté l'alarme, et où toute la population était sur pied? Un chemin étroit passait au pied des murs du château ; ils s'y glissent. Tout à coup ils sont aperçus. Une grêle de pierres les assaillit; une vingtaine de personnes, prêtres, hommes et femmes, fondent sur eux armés de bâtons.

« Ces prêtres, dit le *Chroniqueur*, n'avaient pas « la goutte aux pieds et aux bras. Ils battirent telle- « ment les deux fugitifs que peu s'en fallut qu'ils « n'y périssent. »

Dame Guillemette criait du haut de ses terrasses : « A l'eau! à l'eau! ces chiens de luthériens! qui « ont méprisé le bon Dieu. » Déjà les prêtres traînaient Farel et Boyve vers le pont du Seyon. Jamais la vie du Réformateur n'avait couru un plus grand danger. En ce moment parurent tout à coup « certains bons personnages » du Val-de-Ruz qui arrivaient de Neuchâtel retournant chez eux. Ils dirent

aux prêtres : « Que faites-vous? Mettez ces gens « en sûreté pour qu'ils aient à répondre de leur « action. Vous pourrez ainsi découvrir bien plus fa- « cilement tous ceux qui sont infectés d'hérésie. » Ce conseil adroit sauva Farel et son compagnon.

Les prêtres conduisent leurs prisonniers au château. « A genoux, leur disent-ils en passant devant « une chapelle de la Vierge. Prosternez-vous devant « Notre-Dame. » Farel, indomptable, les admoneste en ces termes : « Adorez un seul Dieu, en esprit « et en vérité, et non des images muettes, sans « âme ni pouvoir. » Ils lui répondent par des coups, tellement que son sang jaillit sur les murailles de la chapelle, et que longtemps après on en voyait encore les marques.

Arrivés au château, les deux prisonniers furent dévalés dans le cachot appelé le *croton*. Ils étaient presque morts. Chantèrent-ils durant la nuit suivante les louanges de Dieu, comme Paul et Silas dans la prison de Philippes? Je le pense. Car, quelle qu'eût été la témérité de leur conduite, ils souffraient pour l'amour de Christ, et ils étaient joyeux. Mais les bourgeois de Neuchâtel, ayant appris ce qui était arrivé, ne les laissèrent pas languir longtemps dans ce lieu. Ils montèrent en force à Valangin pour les réclamer. Madame de Valangin n'osa les refuser, sans doute par crainte des Bernois[1].

[1] Merle, t. IV, p. 493.

Tout cela s'était passé dans le courant de ce même été 1530, pendant lequel se préparait la réformation de Neuchâtel. Dès que la ville fut décidément gagnée, Farel, dans les derniers jours de décembre, au cœur de l'hiver, monta à Valangin. Il était muni de lettres de Berne et accompagné de quelques amis déterminés. Il entra dans le temple de Valangin au moment où Guillemette s'y rendait pour assister à la messe, et se mit à prêcher. La vieille dame veut imposer silence au Réformateur, mais sans succès. Les Valanginois se déclarent en masse pour l'Evangile; la vieille douairière s'éloigne précipitamment en disant : « Je ne crois pas « que ce soit selon les vieux évangiles; mais s'il y « en a de nouveaux qui fassent cela faire, j'en suis « esbahie[1]. »

Ce ne fut cependant que l'année suivante que se décida la réformation de Valangin. C'était le 14 décembre 1531. Un prédicateur de l'Evangile (selon plusieurs, Farel; selon M. Merle, Antoine Marcourt, premier pasteur de Neuchâtel après la Réformation) monte à Valangin. Ne pouvant pénétrer dans le temple, tenu cette fois soigneusement fermé, il prêche sur la place publique. Les Valanginois, rassemblés en foule, accueillent avec joie la Parole de vie. Bellegarde, qui voyait tout des tourelles du château, veut distraire la foule. Il a recours à un expédient infâme. Un chanoine, aidé du cocher de

[1] Merle, t. IV, p. 516.

la comtesse, s'en fait le vil instrument. On est obligé de tirer le voile sur cette scène, l'une des plus honteuses dont l'histoire fasse mention. Mais jamais aussi la punition ne suivit de plus près le crime. La conscience du peuple entier se soulève. C'est le 23 octobre de Valangin. Le peuple pénètre dans le temple comme un flot vengeur; les antiques vitraux sont brisés, les armoiries seigneuriales mises en pièces, les reliques dispersées, les autels renversés, les images détruites. Après avoir balayé l'église, le flot populaire se porte vers les maisons des chanoines qui l'avoisinent. Ceux-ci n'ont que le temps de prendre le chemin de la forêt; leurs demeures sont saccagées. Guillemette et Bellegarde contemplent cette scène avec désespoir. Tout à coup ils voient le peuple se diriger vers le château. O terreur! ils montent!... Vont-ils faire subir le même sort à la demeure de leurs seigneurs? Non! Mais ils viennent demander justice de l'outrage fait à la religion et à son ministre. La comtesse est obligée de faire punir les deux malheureux qui n'ont agi que par les ordres de son intendant, et la réformation de Valangin est le prix de cette journée. Jacques Veluzat, Champenois, fut le premier pasteur de cette paroisse. Et le catholicisme n'eut plus pour refuge à Valangin que la chapelle du château, où la vieille dame fit célébrer la messe jusqu'à sa fin[1].

[1] Merle, t. IV. p. 520.—*Chroniqueur*, p. 89.

La même année, Fontaine, au centre du Val-de-Ruz, fut aussi gagné à l'Evangile. Ce fut un compatriote de Farel, Jean de Bély, gentilhomme de Crest, en Dauphiné, qui, pendant que Farel évangélisait les districts du bas, vint, en 1531, prêcher dans cette localité. Pendant qu'il parlait dans le temple où l'avaient conduit les adhérents de la Réforme, arrivent tout à coup le curé et son vicaire, qui excitent les femmes et la jeunesse du lieu « à « battre et à déchasser l'évangéliste. » De Bély redescendit à Neuchâtel hué et accablé de coups. Mais quelques jours après, il revint accompagné de quelques jeunes Neuchâtelois bien armés pour sa défense. Bientôt il eut le bonheur de voir ses auditeurs ouvrir les yeux à la lumière évangélique. La messe ne tarda pas à être abolie à Fontaine. Maître Jean, comme on l'appelait, fut pasteur de cette église pendant vingt-sept ans. On montre encore, entre Fontaine et Cernier, la pierre où se reposait le pieux vieillard quand il se rendait à l'annexe. Tout le monde connaît au Val-de-Ruz la *pierre de maître Jean*[1].

Peu de temps après arrivait au Val-de-Ruz, comme évangéliste et pasteur de Boudevilliers, un autre ami et compatriote de Farel, Christophe Fabry, dit Libertet. Il avait étudié la médecine à Montpellier. En se rendant à Paris, il entendit à Lyon

[1] *Chroniqueur,* p. 88.

raconter l'œuvre extraordinaire que Dieu accomplissait par le ministère de Farel dans la Suisse française. Profondément ému par ce récit, au lieu de continuer son chemin pour Paris, il traverse la Savoie et se rend à Morat, où il espérait trouver Farel. Il l'y rencontra en effet ; mais dans quel état? C'était en mai 1531. A la suite d'une course d'évangélisation à Avenches et dans le bailliage d'Orbe, Farel était revenu à Neuchâtel et avait pour la première fois visité Saint-Blaise. Mais le lieutenant et le curé, l'appelant hérétique et criant qu'il fallait le pendre, avaient ameuté le peuple contre lui. Farel avait presque été massacré. Il était revenu à Neuchâtel défait, crachant le sang, méconnaissable. De là il s'était fait transporter à Morat; le jour où il y rentrait, arrivait Fabry. La vue du Réformateur meurtri, bien loin d'éteindre l'ardeur du jeune homme, ne fit que l'enflammer. Il s'attacha à Farel d'une affection filiale. Il partit pour Neuchâtel. Il y fut nommé pasteur. Marcourt et Fabry ont été les deux premiers pasteurs de notre ville. Farel n'a consenti à le devenir que beaucoup plus tard. Puis Fabry trouvant sans doute la vie de pasteur trop facile, s'en alla à Boudevilliers, où les réformés se débattaient contre les persécutions du curé d'Engollon. Il y resta huit mois. Il réunissait à un haut degré la douceur, la fermeté et la science. Son ministère fut béni et contribua puissamment à la victoire définitive de la Réformation dans le Val-

de-Ruz, victoire qui ne fut cependant tout à fait consommée qu'en 1536.

Quant à Saint-Blaise, les mauvais traitements qu'y avait subis Farel furent le signal de la Réforme. Les Neuchâtelois indignés vinrent y abattre les autels et y détruire les images. Ils en firent autant à l'abbaye de Fontaine-André. C'était la réponse aux violences du curé et du lieutenant de Saint-Blaise.

En octobre 1532, Fabry, après avoir achevé son œuvre à Boudevilliers et l'avoir remise aux mains de son successeur, Jean Bretoncourt, revenait à Neuchâtel, quand il fut abordé par des députés de Bôle et des Grattes qui venaient à la ville demander un pasteur évangélique. Les villages de Boudry, Bôle, les Grattes et Rochefort ne formaient alors qu'une seule paroisse et n'avaient qu'une seule église, celle de Pontareuse. Ce temple était situé tout près de la fabrique actuelle de Boudry, à l'endroit où l'antique voie romaine, la *Via-d'Etra*[1], traversait l'Areuse, sur un pont qui n'est plus aujourd'hui. Beaucoup de gens, surtout de Bôle et des Grattes, avaient embrassé l'Evangile. Mais ils étaient persécutés par le curé et par le châtelain de Boudry. C'étaient eux qui venaient chercher un pasteur pour les défendre. Fabry leur fut accordé. Il résida trois ans dans cette paroisse. Le curé et

[1] Proprement sans doute *Via strata*, voie pavée.

le châtelain, nommé Vouga, étaient ses ennemis jurés. Quand Fabry passait devant le presbytère, le curé l'accablait d'injures. Fabry l'invitait alors à apporter sa bible, à discuter devant les paroissiens, et à laisser décider ceux-ci. Le curé lui répondait en le maudissant. Plus d'une fois les deux partis furent sur le point d'en venir aux mains. Le gouvernement envoya l'ordre de partager l'usage du temple entre les deux cultes. Le curé et les bourgeois de Boudry n'y voulaient point consentir, et dès le dimanche suivant, pendant que les réformés célébraient leur culte dans le temple, conformément à l'autorisation du pouvoir, les catholiques arrivèrent l'épée à la main, enfoncèrent la porte que les réformés avaient fermée sur eux, et chassèrent hors de l'église la foule désarmée. Alors le Conseil d'Etat assigna le temple de Pontareuse aux protestants, et la chapelle située dans la ville de Boudry, sur l'emplacement du temple actuel, aux catholiques ; car on sentait bien que la majorité dans la campagne était favorable à la Réforme. Mais, encore cette fois, les catholiques ne voulurent pas céder le temple. Le jour de Noël, le curé y vint dire la messe, et la prolongea tellement que les évangéliques crurent qu'elle n'aurait point de fin. Enfin, quand le ministre voulut s'avancer pour célébrer le culte réformé, les papistes s'élancèrent jouant des poings, quelques-uns même du couteau. Le curé, dans son pourpoint, la tête nue, un grand pieu dans la main,

excitait les siens. Il y eut une grande batterie. Les vignes fournirent les armes à la plupart des combattants, et c'est merveille que dans un si grand tumulte il n'y eut pas effusion de sang. Enfin les bourgeois de Neuchâtel intervinrent en faveur de leurs coreligionnaires de Pontareuse. Fabry gagna de plus en plus les cœurs par sa douceur. Le curé se vit abandonné à cause de sa violence même ; et de Bôle, où il demeurait, Fabry put paître en paix la paroisse de Boudry. Le temple de Pontareuse ne fut démoli qu'en 1647, époque à laquelle il fut remplacé par celui qui a été bâti dans la ville, sur l'emplacement de l'ancienne chapelle[1].

En 1532, la paroisse de Colombier se réforma Elle eut pour premier pasteur Louis Fatton, ami de Farel[2].

Dès le même temps Cortaillod eut pour premier pasteur. et en même temps pour maître d'école, un jeune Français, nommé Hugues Gravier. En 1551 il voulut aller visiter sa famille, dans la province du Maine. Arrivé à Mâcon, il fut, ainsi que plusieurs autres personnes, accusé d'hérésie. Il engagea ses compagnons de captivité à tout jeter sur lui, confessa hautement ses convictions évangéliques. et fut brûlé vif à Bourg-en-Bresse, en janvier 1552, au milieu de jets d'ordures et de pierres

[1] *Chroniqueur,* p. 88-89. — *Alm. de Neuchâtel,* 1857. — [2] Andrié, p 304.

lancées par les moines et par une populace fanatisée[1].

A Bevaix, Farel fut attaqué en chaire pendant qu'il prêchait, par le prieur Jean de Livron et ses moines, qui avaient été chercher du secours à Boudry, contre les gens du lieu bien disposés, à ce qu'il paraît, en faveur du Réformateur. Celui-ci, accablé de coups et de mauvais traitements, fut chassé du village. Messeigneurs de Berne firent leurs observations sur ces violences. Bevaix ne tarda pas à adopter définitivement la Réformation. L'abbaye fut sécularisée[2].

Le prieuré de Corcelles fut pareillement aboli, et Jean Droz, le dernier curé de ce village, en devint le premier pasteur[3].

Peseux s'était bâti un fort beau temple en 1535. Ce village était encore catholique. Le service y était célébré par un chapelain envoyé par les chanoines de Neuchâtel. L'année 1536 Peseux se réforma, et, n'ayant pas de pasteur, il s'associa à l'église de Serrières pour ne composer à l'avenir avec elle qu'une même paroisse[4].

A Gorgier et à Saint-Aubin, la Réforme fut accueillie avec faveur, et le seigneur Lancelot de Neuchâtel procura à cette paroisse Claude Clerc pour premier pasteur[5].

[1] Drion, *Hist. chron. de l'Eglise protest. de France*, t. I, p. 46. — [2] *Chroniqueur*, p. 87. — [3] *Ibid.* — [4] De Perrot, t. II, p. 247. — [5] *Chroniqueur*, p. 90.

Pendant que les villages du bas se réformaient ainsi successivement, que faisaient les Montagnes?

Pas plus de deux cents ans avant l'époque dont nous nous occupons, on n'aurait peut-être pas rencontré une seule habitation dans nos montagnes. Au commencement du quatorzième siècle, Jacques Droz, de Corcelles, construisit le Verger, première maison du Locle, et six ans après, une famille du Pays-de-Vaud jeta sur un sol marécageux les premiers fondements du village de la Sagne. Dès lors la Sagne s'accrut et donna naissance aux Ponts, et la population toujours plus nombreuse du Locle commença à se verser dans les vallées contiguës de la Chaux-de-Fonds et de la Brévine[1]. Le Locle fut érigé en paroisse et la première chapelle construite vers 1351. Les gens de la Sagne étaient paroissiens, mais non communiers du Locle.

A l'époque de la Réformation, vivait aux Montagnes un homme qui jouissait de la plus haute considération et dont l'influence était un obstacle plus grand à l'Evangile que toutes les colères de dame Guillemette. C'était Etienne Bezancenet, curé du Locle. Il avait fait, en 1519, le pélerinage de Jérusalem. Après avoir vendu, pour se défrayer, 30 émines d'orge pour 6 écus, il était parti le 3 mai en société de quatre seigneurs fribourgeois et de Nicolas Gachet, curé de Payerne. Pendant son

[1] *Chroniqueur*, p. 75.

absence, les gens du Locle avaient été fort en peine de leur pasteur. Mais enfin, le 4 décembre, (selon d'autres déjà le 30 octobre,) « par l'aide de Dieu et « de la bénite Vierge » ils avaient revu son visage et lui avaient fait la grand'venue. Dès lors Etienne Bezancenet avait été créé chanoine de Saint-Imier et chevalier du Saint-Sépulcre, et il était en grande vénération dans tout le pays. «C'est la lumière des « Montagnes,» disait-on.

Bezancenet usait de l'autorité dont il jouissait dans sa paroisse et dans les localités environnantes pour en éloigner, autant que possible, la Réformation.

En 1532, le 22 juillet, Madame Guillemette de Vergy monta au Locle pour la foire de la Madelaine. L'un des réformateurs s'y rencontra avec elle. Etait-ce Farel, comme le dit M. Andrié, ou de Bély, comme le raconte M. de Perrot? Accompagnait-il Guillemette ou était-il venu à son insu? Ces points restent obscurs dans les récits du temps. Quoi qu'il en soit, Guillemette défendit au réformateur de prêcher. Mais elle le mit en présence de Bezancenet pour que celui-ci confondît enfin l'hérétique. La dispute dura deux heures en présence de la comtesse. Bezancenet ne convainquit pas son adversaire; mais il faut lui rendre cette justice, qu'il se conduisit très-galamment envers lui. Il lui fit servir une collation, et, s'il est vrai qu'il eût été arrêté, procura son élargissement. Malgré son sa-

voir, son crédit, ses titres, Bezancenet ne put s'opposer longtemps à la puissance de la Parole de Dieu. Après avoir refusé tous les avantages que lui offraient ses paroissiens s'il voulait embrasser la Réformation et leur prêcher l'Evangile, il célébra au Locle, le 25 mars 1536, jour de l'Annonciation, la dernière messe, et, six semaines après, lorsqu'il vit la Réforme consommée dans sa paroisse, se retira à Morteau, où il mourut en 1539. Son testament, daté de cette même année, est encore au château, dans les archives. Le dimanche qui suivit le 25 mars 1536, Etienne Jacot-Descombes commença ses fonctions comme premier pasteur du Locle[1].

Ce fut Bezancenet qui eut l'honneur de défendre le dernier son poste dans nos montagnes. Deux ans avant sa retraite, les habitants des Brenets s'étaient décidés à embrasser la Réforme. Mais plutôt que de brûler leurs images ou de les jeter dans le Doubs, ils les échangèrent contre deux bœufs que leur offrirent de pieux villageois de la Franche-Comté. L'acte qui constate le marché subsiste encore[2]. « Et chacune des deux parts, dit le *Chroni-*
« *queur*, crut avoir fait une bonne affaire. »

[1] *Chroniqueur*, p. 79. — Andrié, p. 304. — De Perrot, t. II, p. 238. (Je dois en outre une partie de ces renseignements à l'obligeance de M. Ulysse Matthey, du Locle, qui a puisé aux archives communales.) — [2] Andrié, p. 304.

Dans le même temps, Jacques Droz, curé de la Chaux-de-Fonds, en devint le pasteur, et Pierre Besson accepta la houlette du troupeau de la Sagne réformée.

Le Val-de-Travers offrit une assez longue résistance à la Réforme.

A Môtiers-Travers se trouvait le prieuré de Saint-Pierre avec un couvent de moines Bénédictins. C'est là que se retirèrent les chanoines de Neuchâtel après que le séjour de la ville leur fut devenu insupportable. Le 6 avril 1531, la princesse leur avait ôté leurs siéges aux Audiences-Générales. Elle leur offrit un asile dans la ville de Seurre, en Bourgogne, pour y résider et y faire le service divin. La plupart préférèrent se rendre au prieuré de Môtiers, dont leur prévôt, Olivier de Hochberg, frère de la princesse, avait été mis en possession. Là, de concert avec les moines Bénédictins, leurs hôtes, ils allaient célébrer le service divin dans les églises du pays qui n'avaient pas encore secoué le joug de Rome. Mais ils vivaient en dissension continuelle avec leur prévôt, qu'ils accusaient auprès de la princesse de percevoir pour lui seul les revenus du monastère et de laisser tomber en ruines l'église, la grange, le four et les autres édifices. Les choses allèrent ainsi jusqu'en 1536, où la Réforme étant généralement reçue dans tout le Val-de-Travers, le prieuré fut sécularisé. Les moines se retirèrent pour la plupart au couvent de Montbenoît, en Franche-

Comté, ou dans d'autres monastères de leur ordre. Quant aux chanoines, ils reçurent chacun de la princesse une pension viagère de 100 livres, à condition de dire des messes en faveur de son âme et de celle de ses prédécesseurs, et se dispersèrent. Déjà Guillaume de Pury, le dernier entré au chapitre, avait embrassé la Réforme. Il se maria et devint la tige d'une branche de la famille de ce nom qui s'établit à Morat et qui s'y est éteinte au dix-septième siècle. André de la Ruette s'était retiré à Rome; Sébastien Nægeli, auprès de l'évêque de Bâle. Jacques de Pontareuse avait été frappé par la mort. Quant à ceux qui s'étaient retirés à Môtiers : Ponthus de Soleillant, comte de Saint-Jean de Lyon, retourna dans cette ville; Guy de Bruel entra au chapitre de Besançon; Jean de Cuève, dit Cothenay, se fit chartreux; Aimé Favier, Jean de Lugney, Jean de Goumoëns, dit de Biolley, Benoit Chambrier et Jacques Baillods finirent par embrasser la Réformation. Baillods employa ses loisirs à écrire l'histoire de notre pays, histoire souvent citée par le chancelier de Montmollin dans ses Mémoires, mais aujourd'hui perdue, sauf un fragment sur les guerres de Bourgogne. Ainsi finit cette corporation jadis si puissante des chanoines de Neuchâtel. Elle se fondit devant la Réformation comme une vieille neige d'hiver aux rayons du soleil de printemps[1].

[1] Voy. Montmollin, d'après Baillods; Boyve et Matile (*Musée historique*).

Pendant que le chapitre des chanoines s'affaissait de la sorte, la Réformation s'établissait dans tout le Val-de-Travers. A Môtiers le curé Pierre Barrelet se déclarait pour l'Evangile, et devenait le premier pasteur de cette paroisse. Il se maria, et sa fille Guillauma épousa, une trentaine d'années plus tard, Claude Dyvernois, émigré de France pour cause de religion.

A Buttes nous trouvons pour premier pasteur Thomas Petitpierre. Né en 1478, et admis dans les ordres en 1502, à l'âge de 24 ans, il vécut assez longtemps pour être trente-deux ans pasteur à Buttes, après avoir exercé la prêtrise pendant quarante-trois ans. Il mourut en 1577, à l'âge de 99 ans, après avoir eu pour suffragants Vital Torillon, qui fut envoyé aux églises d'Auvergne, et Bernard Gélieu, qui venait de France. Une inscription à son sujet existe encore dans le temple de Buttes. Les hommes du troupeau étaient gagnés à la Réforme; mais les femmes ne voulaient pas entendre parler du culte évangélique et persistaient à se rendre par bandes aux Verrières-de-Joux pour y vaquer à leurs dévotions selon le rite catholique. Thomas Petitpierre les exhortait à ne pas préférer les eaux bourbeuses de la superstition aux sources limpides de l'Evangile qui jaillissaient tout près d'elles. Longtemps elles restèrent sourdes à ses exhortations et à celles de leurs maris. Ce ne fut

que depuis 1544 que maris et femmes vécurent réunis sous la même houlette[1].

La messe fut abolie aux Verrières dès l'an 1534. Une tradition porte que la dernière messe fut célébrée pour cette paroisse, qui comprenait les Bayards et la Côte-aux-Fées, le 30 octobre 1534, juste quatre ans après la réformation de la ville. La même tradition porte qu'une famille Abet, qui existe encore aux Verrières, ayant refusé d'accepter la Réformation, on lui concéda une chapelle dans le temple, où elle célébra son culte selon le rite catholique pendant un grand nombre d'années. Exemple unique peut-être de tolérance religieuse dans ce temps! Cette tradition, vraisemblable par son étrangeté même, est pleinement confirmée par un arrêt du gouverneur de Neuchâtel, du 1er août 1534, qui montre avec évidence que déjà dans l'été qui précéda la réformation de cette paroisse, les deux cultes y furent célébrés simultanément, avec liberté pour chacun de choisir entre le prêche ou la messe. (Voyez en note cette pièce intéressante[2].)

[1] Perrot, t. II, p. 229.—Andrié, p. 305. (Les données ordinaires sur Thomas Petitpierre ne me paraissent pas exemptes d'erreur. J'ai cherché à ne rien avancer sans en avoir la preuve.)

[2] Arrêt. « Le Lieutenant et Gouverneur général au comté de Neuchâtel, au Maire des Verrières, salut!

« Nous vous ordonnons et expressément commandons que ayez à faire payer et contenter Messire An-

Le chanoine André de la Ruette, qui était à cette époque curé des Verrières, causa un grand tort à la communauté et à l'église de ce lieu en emportant avec lui les archives ecclésiastiques. Ces papiers ont probablement été déposés au couvent de Mont-Roland, près de Dôle, et ont péri lors de la révolution. Il fit aussi transporter dans l'église de Notre-Dame, à Pontarlier, les statues des douze Apôtres qui ornaient le temple des Verrières. Le

drey de la Ruette, votre curé, de tout ce que lui peut être dû à cause de la cure des dites Verrières, soit tant du reste de tout le passé, comme de ce qui lui sera dû à l'avenir........ En outre vous ordonnons, que tandis qu'on fera le demi office à l'église, vous faites commandement de par Ma Dame, à ceux ou celles qui seront sur le semetière, si ne veulent tenir et être à la dite église, afin qu'ils ne donnent scandale à ceux qui seront oyant la messe. Semblablement vous ordonnons et commandons que faites défense pour et au nom de MaDite Dame, que *nul n'ait à faire, ne à donner aucun empêchement à ceux qui seront oyant la messe et autres services en l'église, ne semblablement à ceux qu'il plaira d'ouir la prédication.* Et si aucun était à ce désobéissant, les ayez à enquêter en l'esmende de soixante sols, et si pour les esmendes ne voulions être obéissans, les ayez à rendre en la maison de Madame au Vau Travers, et qu'à ce ne soit fait faute, sur peine de désobéissance. — Fait et donné à Neuchâtel *le premier jour du mois d'Août l'an mil cinq cent trente quatre*[1]. »

[1] Nous devons la communication de cette pièce intéressante à l'obligeance de MM. Perroud et Jattet, des Verrières.

premier pasteur des Verrières paraît avoir été maître Eme.

Mais un phénomène, unique dans l'histoire de la réformation de notre pays, c'est la résistance invincible qu'ont opposée à la doctrine évangélique les églises du Landeron et de Cressier.

L'influence de Soleure, demeuré catholique, et avec lequel le Landeron était uni par les liens d'une antique combourgeoisie, contrebalança, surmonta même ici celle de Berne. Par les soins de Jean Hardy, alors châtelain du Landeron et zélé réformé, Farel vint prêcher là en 1538. Les gens du Landeron, bien loin d'être gagnés par sa prédication, en conçurent une grande colère et se plaignirent à Messieurs de Soleure. Le 14 mai 1542, nouvelle tentative de réformer ce district. Le gouverneur lui-même, George de Rive, qui, dans l'intervalle avait embrassé la Réforme, fit tenir une conférence publique au Landeron sur la question de religion. Farel et les quatre ministres de Neuchâtel s'y étaient rendus. Il y eut une longue controverse. Enfin on passa au *plus*. La tradition porte que les voix se trouvèrent égales et qu'on alla chercher aux champs le berger qui départagea pour la messe[1]. Il n'avait pas assisté à la conférence. Le sort du Landeron fut ainsi décidé pour des siècles; il est encore aujourd'hui catholique romain.

[1] F. de Chambrier, p. 309.

A Cressier, la majorité fut pour la Réforme. Mais les catholiques, soutenus par 900 soldats de Soleure, ne voulurent jamais permettre que le culte réformé y fût introduit. Deux ministres, envoyés à Cressier pour soutenir les réformés, y furent assassinés. C'est, si nous oublions les mauvais traitements dont Farel et ses compagnons furent si souvent accablés, le seul sang qu'ait fait couler la grande lutte de religion dans notre pays. Et ce sang, ce sont les catholiques qui l'ont versé. Peu s'en fallut que Farel lui-même n'eût le même sort au Landeron. Il n'échappa qu'avec peine à une lapidation complète de la part des femmes de l'endroit. C'est en commémoration de cet acte de courage, dit-on, que les femmes de ce lieu occupent encore aujourd'hui les places à droite dans le temple[1].

Lignières était en grande partie resté attaché à la foi catholique[2]. En 1553, la peste ravagea ce village; le desservant catholique, frappé de terreur, déserta son poste, et nul ne vint le remplacer. Les habitants de Lignières s'adressèrent alors à la compagnie des pasteurs de Neuchâtel pour obtenir les soins et les consolations de la religion. Leur demande fut accordée et on leur envoya un ministre. On dit que lorsque le fléau eut cessé, les prêtres voulurent de nouveau venir s'établir au milieu de leurs ouailles, et que Lignières refusa leurs ser-

[1] Andrié, p. 305. — [2] F. de Chambrier, p. 309.

vices [1]. C'était 22 ans après la réformation de la ville. Il ne faut que quelques minutes à la lumière du soleil pour franchir les trente-quatre millions de lieues qui séparent cet astre de notre terre. Il avait fallu près d'un quart de siècle à la lumière de l'Evangile pour franchir les quatre lieues qui séparent Neuchâtel de Lignières. C'est que le rayon de lumière n'a que de transparentes couches d'air à traverser, tandis que la lumière de l'Evangile doit vaincre les résistances de nos cœurs, milieu souvent impénétrable aux efforts les plus soutenus! Mais aussi combien ce résultat, lorsqu'une fois il est obtenu, n'est-il pas plus magnifique! Le rayon dont sont éclairés nos yeux finit toujours par s'éteindre dans l'obscurité de la tombe. L'éclat que Jésus-Christ répand dans nos cœurs est l'aurore d'une splendeur éternelle.

Le trait saillant dans l'histoire que nous venons de raconter, c'est, à ce qu'il me semble, l'énergie morale et la persévérance intrépide dont le peuple neuchâtelois a fait preuve à cette époque de son histoire. On a cherché à expliquer ce trait de différentes manières. On a voulu en faire honneur à notre caractère national. Je crois qu'on se trompe. Le Neuchâtelois ne manque pas entièrement d'élan, je l'accorde ; mais la crainte de se compromettre en faisant mal l'emporte cependant chez lui sur

[1] Andrié. p 306.

l'énergie qui hasarde tout pour bien faire. Le Neuchâtelois est plus méticuleux qu'entreprenant, plus circonspect que hardi.

On a attribué l'énergie de nos pères à certaines velléités révolutionnaires et démagogiques. La meilleure histoire de notre pays que nous possédions paraît dominée parfois par ce point de vue. Au fond, c'était là l'explication que les chanoines cherchaient déjà à faire prévaloir dans l'esprit des commissaires bernois. Mais n'entendez-vous donc pas ce mot solennel des bourgeois : « Nous obéi- « rons à Madame en tout ce qu'il lui plaira com- « mander, sauf et réservé la foi évangélique, dans « laquelle nous voulons vivre et mourir.» Est-ce là le langage de l'insurrection? Parler ainsi, n'est-ce pas bien plutôt : *Rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*, selon l'ordre de notre Maître?

On a enfin expliqué ce trait remarquable de notre réformation par le caractère de son principal auteur, Farel. Mais Farel ne paraît point en la journée du 4 novembre, où l'énergie de notre peuple se montre plus grande encore sous la forme du calme que le 23 octobre sous celle de la violence. Et en général, comme on l'a dit, ce n'est pas l'homme qui crée le temps où il vit; c'est bien plutôt l'époque qui crée ses grands hommes. « Plus une époque « est grande, moins les individualités la domi-

« nent[1]. » Farel a reçu l'impulsion du milieu dans lequel il vivait et agissait, tout autant que ce milieu a subi la sienne.

Reconnaissons plutôt (et les conséquences morales de la réformation de notre pays que je vous développerai dans une conférence suivante, achèveront, j'espère, de vous le prouver) qu'à ce moment de son histoire le peuple neuchâtelois a été comme soulevé au-dessus du niveau de son caractère ordinaire, et que le levier qui a produit ce miracle, rare sans doute mais non sans exemple dans la vie des peuples, c'est sa conscience morale puissamment remuée par la sainte prédication de Farel. Voilà la seule explication possible de la réformation neuchâteloise. Dieu veuille opérer aujourd'hui une semblable secousse dans notre conscience nationale, avant que nous soyons tout à fait enfoncés dans la fange du matérialisme!

[1] Merle, t. IV, p. 521.

V

CINQUIÈME CONFÉRENCE.

APRÈS LA RÉFORMATION.

Il leur proposa une autre similitude, et il dit : Le Royaume des cieux est semblable à un grain de moutarde, que quelqu'un prend et sème dans son champ. Ce grain est la plus petite de toutes les semences ; mais quand il est crû, il est plus grand que les autres légumes, et il devient un arbre, tellement que les oiseaux du ciel y viennent, et font leurs nids dans ses branches. Il leur dit une autre similitude : Le Royaume des cieux est semblable à du levain, qu'une femme prend, et qu'elle met parmi trois mesures de farine, jusqu'à ce que la pâte soit toute levée. MATTH. XIV, 31-33.

L'état nouveau après la Réformation.—Culte et doctrine.—Enseignement religieux de la jeunesse (Catéchuménat).— Instruction littéraire (collége de Neuchâtel).—Première traduction de la Bible en langue française (Bible de Serrières).—Décrets de l'Etat contre les désordres et contre la profanation du dimanche.—Règlements ecclésiastiques.— Consistoires.— Lutte de Farel à Neuchâtel.— Assemblées pastorales régulières.—La classe.—Visites d'église.— Union intime entre les églises protestantes.—Amitié de leurs chefs. —Désintéressement des réformateurs.—Mort de Farel.—Conclusion.

L'Evangile est doué d'une double puissance. Il a une force d'expansion ; du lieu où il a une fois pris

pied, il se propage de proche en proche; il envahit sans cesse de nouveaux domaines. Il ressemble sous ce premier rapport au grain de semence, qui, une fois qu'il a jeté racine, grandit, s'étale, devient un arbre et ombrage le sol environnant. C'est là l'espèce de puissance que nous avons vu la Parole de Dieu déployer chez nous pendant les quelques années dont nous avons retracé l'histoire. Dans ce court espace de temps, la semence de la Vérité divine, déposée d'abord par la main du Réformateur à Serrières, s'accrut, envahit paroisse après paroisse, et finit par couvrir le sol de notre pays presque tout entier.

Mais l'Evangile possède une autre vertu, plus merveilleuse encore, celle de transformer intérieurement tout ce qui lui donne accès. Sous ce second rapport, c'est au levain qu'il doit être comparé. Vous connaissez la puissance mystérieuse que le levain déploie dans la pâte. A son contact silencieux, cette masse lourde, inerte, sans saveur, entre en fermentation, s'agite, s'anime en quelque sorte, devient plus légère et acquiert la saveur qui lui manquait : c'est une transformation. La vie humaine, dans son état naturel, ressemble à la pâte avant qu'elle soit levée. Malgré les belles facultés, les douces affections et les nobles aspirations dont elle est douée, elle n'en est pas moins dénuée de toute énergie vraiment sainte, de tout amour entièrement désintéressé, de toute joie complétement

pure, en un mot, de toute saveur spirituelle. *Ce qui est né de la chair, est chair*, a dit Jésus. Il faut le contact d'un élément supérieur pour lui communiquer ces qualités qui lui manquent, mais qu'elle est apte à recevoir. Ce levain, c'est Christ, sa personne, son œuvre, sa parole, son Esprit. Au contact de ce levain céleste, tout dans l'homme entre en une sainte fermentation ; la conscience s'éveille, le cœur s'épure ; une direction plus élevée s'empare de la volonté et de l'intelligence ; les affections naturelles reçoivent une consécration nouvelle ; tout reçoit une valeur inconnue jusqu'alors ; tout concourt à un divin but. Individu, famille, nation, tout est régénéré, transformé. *Ce qui est né de l'Esprit, est Esprit*, a dit Jésus. Eh bien ! mes chers auditeurs, l'Evangile apporté à nos pères par Farel a-t-il aussi déployé chez nous cette vertu transformatrice du levain? Oui, certes, et c'est là ce dont nous nous convaincrons aujourd'hui en contemplant le tableau de l'état sorti chez nous de la Réformation. Sans ce tableau, l'histoire de notre réformation ressemblerait à un drame sans dénouement. D'ailleurs, Jésus a dit : *Vous reconnaîtrez l'arbre à ses fruits*. Or encore aujourd'hui la Réformation a ses détracteurs. Montrons-leur donc par la bonté des fruits celle de l'arbre qui les a portés. C'est le meilleur, c'est l'unique moyen de leur fermer la bouche !

Révéler Jésus-Christ, le glorifier dans les cœurs, c'est là l'œuvre de l'Esprit saint. *Il me glorifiera,* a dit Jésus lui-même, en promettant sa venue (St-Jean XVI, 14). Et saint Paul dit : *Tout esprit qui dit :* JÉSUS, SEIGNEUR ! *est de Dieu.* D'autre part, diminuer Jésus-Christ, glorifier quelque autre à sa place, telle est l'œuvre de l'esprit opposé à l'Esprit divin. Le point extrême dans cette direction perverse, le voici : *Tout esprit qui dit : Jésus, anathême! n'est point de Dieu.* (1 COR. XII, 3.) Voilà la pierre de touche donnée par Dieu lui-même. Appliquons-la !

Nous savons déjà ce qu'était le culte avant la Réformation. Il ne glorifiait pas Jésus-Christ, mais le prêtre. La messe n'est certes point à l'honneur d'un Seigneur que le prêtre crée, pour ainsi dire, au moyen des éléments matériels ; elle est bien plutôt à l'honneur du prêtre qui a reçu un si prodigieux pouvoir et qui possède la vertu de renouveler ainsi le miracle de l'incarnation en même temps que celui de la croix ! Dans la messe, la gloire du Maître n'est que le piédestal de celle du serviteur.

La Réformation ramena cette cérémonie faussée à sa vérité biblique. On célébra de nouveau la Sainte-Cène, comme un repas d'actions de grâces, tout à la gloire de Celui dont l'Eglise *annonce la mort* (1 COR. XI, 26). En même temps la Réformation rendit sa place dans le culte à l'acte qui dès les premiers temps de l'Eglise en avait été la partie

centrale : la lecture et la prédication de la Parole de Dieu. A la vague et obscure exaltation du sentiment succéda la pleine lumière de la connaissance.

Une transformation profonde s'opéra également dans la doctrine. Rome enseignait aux hommes à faire des œuvres pour mériter le ciel, comme si Dieu était un marchand, le ciel un objet vénal, et nos bonnes œuvres le prix d'achat. La Réformation ne reconnut d'œuvre méritoire, s'il peut être ici question de mérite, que celle que Dieu lui-même dans son amour infini a accomplie pour nous en la personne de son Fils. Accepter cette œuvre parfaite, s'en prévaloir avec foi, la présenter à Dieu comme si c'était la nôtre propre, croire, enfin, redevint, selon l'enseignement de l'Ecriture, l'unique et suffisant moyen de grâce. Et les bonnes œuvres furent réclamées non plus comme moyen de mériter le ciel, mais comme fruits de la vie céleste déjà habitante et agissante dans le cœur du croyant.

A l'esprit mercenaire succéda ainsi l'esprit filial, ou, selon l'expression de saint Paul, *à l'esprit de servitude* celui *d'adoption*.

Là, dans ce renouvellement du culte et de la doctrine, se trouve le principe fécond de toutes les autres transformations dues à la Réformation.

Passons en revue les principaux et les plus salutaires de ces changements.

L'enseignement religieux de la jeunesse, tel que

nous le possédons aujourd'hui dans toutes nos paroisses, n'existait point à l'époque qui précéda la Réformation. « Depuis plusieurs siècles l'usage de « catéchiser la jeunesse n'existait plus dans l'église « romaine[1]. » On enseignait aux enfants à réciter le *Pater noster*, le *Credo* et l'*Ave Maria*, et on les recevait, ainsi machinalement dressés, à la communion du Saint-Sacrement. Mais la Réformation ne fut pas plutôt introduite dans notre pays que les pasteurs sentirent le devoir de donner une instruction religieuse soignée et approfondie à la jeunesse. Ils y furent encouragés par une lettre adressée le 26 décembre 1541 à la classe des pasteurs de Neuchâtel par le fameux Mélanchton, l'ami et le compagnon d'œuvre de Luther, et par les frères qui étaient avec lui à Worms. Dans cette lettre, Mélanchton donne à Farel et à ses collègues, entre autres recommandations, celle de ne laisser approcher de la Table du Seigneur que des fidèles instruits et bien examinés; et pour cet effet il les engage à rédiger un formulaire de catéchisme pour servir à l'instruction de la jeunesse[2].

« En octobre 1546, raconte Boyve, on établit une « prière le mardi, un sermon le mercredi au temple « du haut, un autre le vendredi au temple de l'hô- « pital, et le dimanche suivant on commença de « faire répondre les enfants au catéchisme[3]. »

[1] Andrié, p. 323. — [2] Boyve, Liv. II, p. 421.— [3] Annales à l'an 1546. p. 462.

On voit par là comment l'Eglise réformée, dès son berceau, aspira au plein jour de l'instruction. Le catéchuménat est né avec notre réformation.

Ce besoin de lumière, excité par la Réforme, ne se fit pas sentir seulement dans le domaine religieux; il s'étendit aussi au domaine des lettres. On ne sait pas assez, et il importe peut-être de le rappeler à cette heure, que ce fut l'Eglise, que ce furent spécialement les pasteurs qui furent les fondateurs de l'instruction publique dans notre patrie. « Dès 1532, « la classe de Neuchâtel pourvut à l'instruction de « la jeunesse par le moyen d'écoles dans le pays et « y envoya des instituteurs[1]. » Dès 1532! Et la réformation de la ville ne datait que de la fin de 1530! Là où l'on manquait de régents, les pasteurs mettaient la main à l'œuvre et remplissaient les fonctions de maîtres d'école. Ce jeune Français dont je vous parlais récemment, Hugues Gravier, qui périt en France comme martyr de la foi évangélique, fut longtemps le régent de Cortaillod, en même temps qu'il en fut le premier pasteur. « L'instruction de la « jeunesse, dit M. de Chambrier[2], était alors l'affaire « des ministres de l'Evangile..... Avant de devenir « les pasteurs des hommes faits, les ministres de- « vaient avoir été les instituteurs des enfants. C'é- « tait la classe qui présentait les régents d'école à « la confirmation du conseil d'état. »

[1] Andrié, p. 324 — [2] P. 382-383.

L'Eglise, fille de la lumière divine, a été chez nous la mère et la nourrice de l'école, ce véhicule des lumières terrestres. Cela est naturel; comme une vertu appelle une autre vertu, une connaissance fait sentir le besoin de toutes les autres. Il y a solidarité entre les lumières. L'intelligence s'éveille ou s'endort pour tous les objets à la fois. Farel sentait si bien la relation entre l'ignorance et le papisme d'une part, entre l'instruction et la Réforme de l'autre, qu'il disait à Genève : « Si nous ne pour« voyons aux écoles, les têtes rondes s'empareront « de la jeunesse[1]. » Et M. Sayous[2] déclare que « dans « toutes ses missions il travailla autant à instruire « le peuple qu'à le convertir. »

La sollicitude des réformateurs pour l'instruction s'étendit jusqu'aux hautes études, et cela par un motif encore plus particulier. La Réforme repose sur l'intelligence de la Bible. Enlevez la Bible, elle croule comme un édifice auquel on aurait ôté son fondement. Replacez la Bible, la Réforme reparaît inébranlable, comme un château fort assis sur le roc. Or, comment comprendre sûrement la Bible sans la connaissance des langues dans lesquelles elle fut écrite? Le peuple Juif, Jésus, les Apôtres parlaient hébreu et grec. Nos livres saints sont écrits dans ces langues, dont la connaissance est ainsi nécessaire à leur interprétation. Ce n'est pas

[1] *Chroniqueur*, p. 282. — [2] P. 48.

tout : d'autres temps, d'autres mœurs. Nos livres saints font à tout instant allusion à des usages, à des circonstances, à des faits historiques et géographiques qu'il faut connaître pour les comprendre. A l'intelligence des langues anciennes doit donc se joindre, chez un vrai interprète des Ecritures, la connaissance scientifique des peuples de l'antiquité, de leurs institutions, de leur histoire et des pays qu'ils habitaient.

Voilà la raison pour laquelle la Réformation évoqua nécessairement l'étude de l'antiquité. Auparavant la connaissance du grec et de l'hébreu était tellement négligée qu'elle rendait même suspect d'hérésie[1]. La Réformation fit, au contraire, de cette connaissance une condition indispensable de l'admission au ministère évangélique. Pourvoir l'Eglise de conducteurs instruits fut l'un de ses premiers efforts. « Les Réformateurs, dit M. Sayous[2], n'a-
« vaient point oublié que la rénovation religieuse
« procédait en ligne directe de la renaissance des
« lettres. Et comme ils étaient arrivés à leur foi par
« le chemin des études, ils conservèrent à celles-ci
« une vive reconnaissance, un sincère respect. »

Voici comment Farel lui-même, dans son livre : *Le Glaive de la Parole véritable*, démontre et développe l'utilité des études littéraires et scientifiques :

[1] Voy. les exemples dans Ruchat, t. 1, p. VIII-X. —
[2] P. 48.

« Il faut, dit-il, que selon la puissance des parents ou par l'aide de l'Eglise, par ses membres « principaux et par les pasteurs et le magistrat, les « enfants, selon leur esprit ou leur capacité, apprennent les langues principales, comme grec, « latin, hébreu, afin que si Dieu leur donne la grâce « de pouvoir enseigner et porter sa Parole, ils puissent boire en la fontaine et lire l'Ecriture en son « propre langage auquel elle a été écrite, comme « en hébreu l'Ancien-Testament, et en grec le Nouveau. Et aussi pour voir comment Dieu est merveilleux en ses œuvres et comment les hommes « sont muables, ils devront voir et apprendre ce « qui a été écrit de la nature des bêtes, arbres et « herbes, et autres choses que Dieu a créées pour « servir à l'homme; s'instruire des diversités des « gens et des pays, lisant les histoires qui montrent « les mutations des villes et des royaumes..... Certainement ces sciences sont dons de Dieu. »

La fondation de l'académie de Lausanne et du collége de Neuchâtel fut l'œuvre de la Réformation et spécialement de Farel. Ce sont là les monuments des besoins scientifiques dont étaient pénétrés ceux qui dirigeaient alors l'Eglise.

Il en fut de même à Genève. « A côté de son « église, dit M. Sayous, Calvin éleva un collége et « une académie. » Ces institutions étaient comme les succursales nécessaires de l'Eglise protestante. Ce fut Farel personnellement qui, par les soins de

son ami Wolfhard, de Strasbourg, procura à notre collége latin son premier maître. Un jeune savant, nommé Louis, que recommandaient également sa pureté de mœurs, sa piété et son amour de la science, fut appelé à Neuchâtel, et toute notre jeunesse studieuse confiée à ses soins[1]. Au nombre des premiers maîtres de notre collége figure l'un des savants distingués de l'époque, Mathurin Cordier, dont plusieurs d'entre nous se rappellent bien les *Colloques*, qui fut aussi professeur à Lausanne et à Genève, et qui eut l'honneur d'enseigner le latin à l'homme qui, depuis les temps anciens, a peut-être le mieux manié cette langue, Calvin.

Ceci nous conduit à vous parler d'un fait remarquable dans l'histoire de notre réformation. C'est la publication dans notre pays de *la première traduction de la Bible en langue française*.

Lefèvre d'Etaples, le maître et l'ami de Farel, avait publié à Meaux, en 1524, comme nous l'avons vu, la première traduction du Nouveau-Testament. Mais ce premier essai était défectueux à plusieurs égards; et puis restait à traduire l'Ancien-Testament, la partie de beaucoup la plus considérable et la plus difficile de l'Ecriture-Sainte. Les églises de langue française sentaient un besoin pressant de posséder ce trésor, qui jusqu'ici n'avait été accessible qu'aux érudits capables de lire

[1] *Chroniqueur*, p. 87.

l'original hébreu ou la traduction latine. Mais comment exécuter cet important et immense travail? Il fallait avant tout un homme capable, puis des sommes considérables, enfin un lieu sûr et indépendant du pouvoir des prêtres. L'homme se trouva dans la personne d'Olivétan, Picard de naissance, proche parent du grand Calvin. L'argent fut fourni, ainsi que nous le verrons, par des mains auxquelles nul n'eût jamais songé. Et le lieu d'impression se trouva être Serrières, ce village qui avait été le berceau de la Réformation dans notre pays.

Olivétan, ou d'Olivet, était précepteur dans la famille de Jean Chautemps, à Genève. Il savait assez bien le grec et passablement l'hébreu; il connaissait l'italien et l'allemand et pouvait ainsi profiter des traductions de la Bible qui venaient de paraître dans ces langues. Tous les frères qui entouraient Olivétan se tournèrent vers lui et lui imposèrent la charge de ce grand travail. Il y employa deux ans et demi, pendant lesquels la persécution et des affaires domestiques le jetèrent fréquemment d'un lieu dans un autre. Malgré cela il se mit à l'œuvre; il entra en correspondance avec tous les hommes savants de la Réforme, car dans ce moment si beau, la science de chacun était celle de tous. Il fut spécialement aidé par Calvin[1]. Pendant qu'il travaillait avec ces nombreux secours,

[1] *Chroniqueur*, p. 36 et 103-104.

les parties déjà traduites s'imprimaient à Serrières. Là s'était établi un imprimeur, Pierre Devingle, Picard d'origine, comme Olivétan. L'indépendance religieuse dont jouissait notre pays favorisait cet établissement qui, en France, eût certainement succombé aux persécutions du clergé. L'ouvrage parut en 1535. On possède encore aujourd'hui des exemplaires de cette remarquable édition. Le titre est : *La Bible qui est toute la Sainte-Ecriture*. A la dernière page il est écrit : « Achevé d'imprimer en « la ville et comté de Neuchâtel, par Pierre De-« vingle, dit Pirot, picard, l'an 1535, le quatrième « jour de juin. » Le format est in-folio, et l'impression fort belle. Le texte est sur deux colonnes ; la traduction est fidèle, quoique non sans faute. On peut dire qu'elle a servi de base aux nombreuses traductions de la Bible en langue française qui l'ont suivie. Pierre Devingle reçut, en récompense, la bourgeoisie de Neuchâtel, tant l'Eglise entière s'associait de cœur à cette œuvre et en appréciait l'importance. La préface est remarquable ; elle renferme dans sa naïveté des paroles d'une beauté sublime. Olivétan dédie son œuvre au peuple chrétien ; voici comment il s'annonce :

« C'est Pierre-Robert Olivetanus, l'humble et « petit translateur, qui s'adresse à l'Eglise de Jésus-« Christ. La bonne coutume est de toute ancienneté « que ceux qui publient quelque livre le viennent « dédier à quelque prince, roi ou empereur. La-

« quelle coutume n'est certes pas maintenue sans
« cause. Car outre qu'on est affriandé par l'expec-
« tation d'un royal remerciement, il en est beaucoup
« qui ne recevraient point un écrit s'il ne portait
« la livrée de quelque très-illustre, très-haut, très-
« victorieux, très-béatissime et sanctissime nom. »
Olivétan continue en disant que pour lui il n'est
« point entré dans cette coutume des gentils, » vu
que son livre n'a que faire « de faveur ni de pater-
« nité quelconque, autre que la tienne, ô pauvre
« petite église de Jésus-Christ, qui est tant mince
« et tant amaigrie qu'il ne te reste que la peau.
« Vraiment cette offre t'était due comme contenant
« ton patrimoine, par lequel en pauvreté tu es ré-
« putée très-riche; en solitude, bien accompagnée;
« en péril, assurée; en adversité, prospère; saine
« en la maladie, et vivifiée en la mort. Pauvre pe-
« tite Eglise, qui es encore en état de chambrière
« et de servante, va donc; décrotte tes haillons
« tout souillés de traditions vaines; lave tes mains
« toutes sales de faire l'iniquité! Veux-tu toujours
« appartenir à Maître? N'est-il pas temps que tu
« écoutes ton époux? Christ t'aurait-il aimée en
« vain? Lui veux-tu point donner ta foi? N'y a-t-il
« pas assez de biens en la maison de son Père? As-
« tu doute? As-tu peur? Pauvrette, n'est-ce pas lui
« qui donne la vie immortelle? N'aie égard à ta
« petitesse, puisqu'il te considère en sa hautesse
« et qu'il lui plaît d'élire les choses basses pour

« faire honte aux choses altières. Il est vrai que de « ta part tu ne pourrais apporter à ton époux chose « qui vaille, pauvrette! Mais qu'y ferais-tu? Viens « donc hardiment! Viens avec ta cour, tes injuriés, « tes emprisonnés, tes bannis. Viens avec tes te-« naillés, tes flétris, tes démembrés. Il les veut; « car lui-même il a été ainsi en ce monde, et il les « appelle amiablement, et n'est-ce pas pour les « soulager, les enrichir et les faire triompher avec « lui en sa cour célestielle? O noble Eglise, heu-« reuse épouse du Fils du Roi, accepte donc cette « Parole où tu pourras voir la volonté de Christ, le « tien époux. »

Telles sont les paroles dont Olivétan accompagnait le présent nuptial qu'il offrait à cette Eglise récemment tirée de la poudre et désormais assise sur le trône, à côté de son céleste époux.

Mais où Olivétan, pauvre, persécuté, malade, avait-il trouvé les sommes nécessaires pour une entreprise si considérable? Chez le peuple le plus pauvre et le plus persécuté de l'Europe, mais le plus riche et le plus béni quant aux biens spirituels. Il est en Europe un peuple relégué dans ses montagnes, souvent dépouillé et décimé par les plus affreuses persécutions pour le crime d'avoir conservé la foi apostolique des premiers temps au milieu des égarements de tout le reste de l'Eglise. Ce sont les Vaudois des vallées italiennes des Alpes et de la Calabre. Ils avaient salué avec un inexpri-

mable bonheur l'apparition des réformateurs. Dans leur étonnement ils avaient député quelques-uns de leurs pasteurs pour visiter ces hommes dont le nom était parvenu jusque dans leurs montagnes, et étudier de plus près leur œuvre. Les envoyés vaudois s'étaient entretenus avec Zwingle, Œcolampade, Bucer. Ils avaient entendu le pur Evangile proclamé, tel qu'ils le prêchaient eux-mêmes, dans toutes les églises protestantes. Ils avaient vu de lieu en lieu le souffle de l'Eternel se mouvant sur la terre et ranimant les os secs, et, de retour dans leurs vallées, ils avaient raconté les merveilles dont ils avaient été les témoins, et s'étaient écriés : « Nous avons vu le règne de Dieu venir avec « force! » Leurs églises alors avaient voulu jouir aussi de ce spectacle glorieux, et des vallées d'Angrogne, de Freissinières, de Mérindol et de la Calabre étaient arrivées en Suisse, en France et en Allemagne des lettres de ces Vaudois demandant une visite de leurs nouveaux frères. Cette demande avait été accordée. Et le 12 septembre 1532, les trois amis, Farel, Olivétan et Saulnier avaient paru au milieu d'une grande assemblée de toute l'Eglise vaudoise convoquée à Angrogne, et avaient salué cette sœur aînée, au front sanglant et vénérable, de la part de ses plus jeunes sœurs, les Eglises de la Suisse romande. C'est dans cette assemblée que la grande œuvre de la traduction de la Bible en langue française avait été décidée et confiée à

Olivétan. Une collecte avait été faite, et, chose inouïe, ce peuple, le plus pauvre du monde, avait trouvé 500 écus d'or à consacrer à cet emploi! Voilà le fonds dans lequel avait puisé Olivétan. Il le faisait lui-même comprendre à l'Eglise dans cette préface dédicatoire dont je vous ai déjà cité un fragment :

« Mais ne voudrais-tu point t'enquérir, ô Eglise, « quel est cet ami inconnu et cet étrange bien-« faiteur qui se mêle ainsi de te donner le tien? « Ecoute! le pauvre peuple qui te fait ce présent a « été plus de trois cents ans banni de ta compa-« gnie; il est épars aux quatre coins de la Gaule; « toutefois, c'est le vrai peuple de patience. Ne le « connais-tu point? C'est ton frère, ton Joseph, qui « ne se peut plus tenir qu'il ne se donne à connaître « à toi. Il attendait toujours que tu vinsses à recon-« naître ton droit qui t'est commun avec lui.... et « maintenant que tu es un petit revenu à toi et que « tu commences à reconnaître de quelle race tu es, « ce peuple, ton frère, s'avance et t'offre amiable-« ment son tout[1]. »

Ne peut-on pas appliquer à ce don, comparé à ceux que nous faisons quelquefois pour le règne de Dieu, la parole de Jésus-Christ touchant la pite de la veuve et les offrandes des riches en Israël : *Tous*

[1] Voy. cette préface complète *Chroniqueur*, p. 104-105.

ceux-là ont mis dans les offrandes de Dieu de leur superflu; mais celle-ci y a mis de sa disette tout ce qu'elle avait pour vivre? Et le temps ne serait-il point venu pour les églises de langue française de chercher à acquitter de quelque manière cette vieille dette envers l'Eglise vaudoise d'Italie?

Quant au rôle de Neuchâtel dans cette publication, il a été fort petit sans doute; néanmoins il est permis aux Neuchâtelois de s'en réjouir et même d'y voir quelque chose de providentiel. C'est à Neuchâtel qu'a paru, il y a trois siècles, la première traduction française de la Bible. C'est de notre Eglise qu'est sortie, deux siècles plus tard, la traduction de la Bible la plus répandue en France, celle d'Osterwald. C'est à Neuchâtel enfin que l'on doit la traduction moderne la plus remarquable de l'Ancien-Testament, celle de M. Perret-Gentil. Ne serait-ce point là l'indice d'une vocation spéciale dont il aurait plu à Dieu d'honorer notre petite Eglise neuchâteloise?

Mais que serait la connaissance la plus pure des Ecritures et de la doctrine qu'elles renferment, et l'exercice du culte le plus spirituel dans ses formes, sans la pratique de la vie chrétienne? Ce ne serait autre chose que cette foi *morte* dont parle saint Jacques, et qu'il compare à la *foi des démons, qui croient en Dieu,* mais *qui en tremblent.* La connaissance répandue chez nos pères par la Ré-

formation n'aurait-elle point été une croyance de cette nature? Non ; ce fut une puissance qui régénéra la vie nationale et qui purifia chez nous les mœurs publiques.

Je vous ai tracé le tableau de la dégradation morale du peuple et de tout le clergé au moment de la Réformation. Tous les péchés, tous les vices, tous les crimes, nous l'avons vu, s'abritaient à l'envi sous les bulles d'indulgence papales. Un peu d'or lavait de tout; et chacun usait, avec une licence effrénée, de ces faciles moyens de justification.

Transportons-nous à vingt ans plus tard. On reste stupéfait à la vue du changement qui, en si peu de temps, s'est opéré dans les institutions, dans les hommes et dans les mœurs.

Déjà en 1540 fut publié par le conseil de la ville de Neuchâtel un décret interdisant les danses dans la ville et banlieue[1]. Un an plus tard, le gouvernement confirme ce décret et le fait publier dans toutes les églises du comté. Des mesures sont prises pour que les sacrements ne soient plus profanés, et que le dimanche soit sanctifié comme doit l'être le Jour du Seigneur. Les jureurs et les blasphémateurs sont condamnés à baiser la terre en présence de celui qui les aura admonestés; les adultères, punis par la prison; ceux qui sont surpris en état d'ivresse, mis à la *javiole*, au pain et à l'eau,

[1] Boyve, an 1540.

pour vingt-quatre heures; ceux qui restent *oiseux* dans les rues le jour du dimanche, et ceux qui se livrent à d'autres divertissements que les jeux militaires, *utiles pour la défense de la patrie*, sont frappés d'amendes; l'action de grâces avant et après le repas est recommandée, «afin, dit l'or« donnance, que nous ne demeurions ingrats en« vers notre Père éternel de ses grâces et bénéfices « qu'il nous fait journellement[1]. » Nous trouvons dans le comté de Valangin des ordonnances complétement semblables[2].

Pendant que le pouvoir civil travaillait par ces règlements à la réforme des mœurs, l'Eglise ne s'endormait pas. Elle aussi allait chercher des armes dans son arsenal, pour combattre la corruption régnante. Elle y trouvait le glaive spirituel appelé : *Discipline ecclésiastique*. C'était d'abord l'avertissement privé adressé au pécheur par quelque frère; puis l'admonestation officielle par le pasteur; après cela, la dénonciation publique, en pleine assemblée de l'église; enfin, l'excommunication. Mais pour exercer cette discipline, il fallait dans chaque paroisse un organe spécial, un conseil représentant l'Eglise. Déjà en 1538, nous trouvons un pareil corps fonctionnant à Neuchâtel. Ce fut en 1562 que ces conseils d'église furent définitivement

[1] Boyve, an 1542. — [2] Voy. l'excellent résumé Andrié, p. 219.

et généralement établis dans tout le comté de Neuchâtel par un synode tenu le 14 janvier ; ils furent institués la même année dans le comté de Valangin. Les membres de ces corps se nommaient *anciens*. C'étaient les hommes de la paroisse qui se distinguaient par leur piété et la pureté de leurs mœurs. Les conseils d'anciens se nommaient *consistoires monitifs*[1].

Et ne pensez pas que ces règlements et ces institutions n'existassent que sur le papier. Les réformateurs mettaient le plus grand zèle à élever la vie des membres de leurs églises au niveau de la sainteté des institutions qu'ils leur donnaient. Nous en trouvons la preuve dans l'un des faits les plus saillants du ministère de Farel à Neuchâtel.

Cet intrépide serviteur de Dieu avait été plus d'une fois sollicité d'accepter le pastorat dans la ville de Neuchâtel. Il avait refusé cette offre pour pouvoir continuer son ministère ambulant et périlleux d'évangéliste. Ce fut en 1543 seulement que, cédant enfin aux sollicitations de la classe, il accepta, comme poste fixe, le pastorat dans notre ville. Mais longtemps avant cette époque Neuchâtel n'en était pas moins le théâtre habituel de son activité. En 1541, il arriva qu'une dame de haut rang, qui vivait en désunion avec son mari, le quitta, et, malgré tous les avertissements, refusa de le re-

[1] Boyve, 1562.

joindre. Ni les exhortations particulières de Farel, ni les remontrances solennelles du Consistoire ne réussirent à vaincre son obstination. Elle était soutenue par sa famille. Farel alors eut recours à un moyen plus énergique, celui dont il est fait mention dans les épîtres de saint Paul : *Si quelqu'un n'obéit pas à ce que nous vous disons, signalez-le!* (2 Thess., III, 14.) Le dimanche matin, 31 juillet 1541, il dénonça publiquement cette dame du haut de la chaire et parla avec force contre elle et contre tous ceux qui osaient la soutenir. Cette démarche vigoureuse souleva contre lui tout le parti de la dame, et, de plus, cette masse indécise qui veut le bien, mais jusqu'à la limite de la politesse humaine. Et dès le jour même, à deux heures après midi, une assemblée tenue sur la terrasse du château vota à la majorité des voix le renvoi de Farel dans l'espace de deux mois. C'était la répétition de ce qui s'était fait envers lui et son ami Calvin, à Genève, quelques années auparavant. C'était l'accomplissement du mot prophétique de Bonnivard, quand il répondait spirituellement aux Genevois qui venaient le consulter sur une tentative de réformation : « Vous avez haï les prêtres pour être à « vous trop semblables; vous haïrez les prédicants « pour être à vous trop dissemblables[1].»

Ce moment était décisif pour Neuchâtel. Il s'a-

[1] Sayous, p. 27.

gissait de savoir si la conscience publique s'élèverait au niveau des institutions nouvelles ou se laisserait dépasser par elles. Grâce à Dieu, la Réforme sortit victorieuse de cette épreuve. Le conseil de ville se déclara hautement pour Farel. La classe en fit autant et écrivit aux églises de Bienne, de Constance et de Strasbourg pour leur demander leur avis. Enfin, après six mois de lutte, deux députés de Berne vinrent à Neuchâtel. L'Eglise fut assemblée pour voter à la pluralité des suffrages si l'on conserverait ou si l'on expulserait le Réformateur et sa discipline. Le 29 janvier 1542, la majorité des habitants de la ville se déclara pour Farel et approuva sa sévérité.

Quand on compare cette sainte fermeté avec la corruption sans bornes dont nous avons retracé le hideux tableau, et que l'on se rappelle que douze ans seulement s'étaient écoulés entre la première arrivée de Farel à Neuchâtel et cette votation solennelle, n'est-on pas saisi de la grandeur de la révolution morale qui s'est opérée dans ce court espace de temps? Ne sent-on pas qu'un courant d'air pur a pénétré dans notre ville et commencé à dissiper l'infection qui la remplissait?

Mais, demanderez-vous peut-être, ces réformateurs et ces pasteurs qui appliquaient ainsi la discipline aux autres, l'exerçaient-ils aussi envers eux-mêmes? Le nouveau clergé donnait-il à l'Eglise le

modèle de la pureté des mœurs et de la consécration de toute la vie au Seigneur?

J'ose répondre : oui.

Jésus, auquel regardaient uniquement ces serviteurs de Dieu, les attirait et les élevait à lui, et se servait d'eux comme de leviers pour attirer et élever tout le troupeau.

Dans les années qui suivirent immédiatement la réformation de Neuchâtel, Farel résidait fréquemment encore à Morat. Malgré son zèle dévorant, cet homme de Dieu connaissait la puissance de l'isolement pour abattre l'âme et la replonger dans la langueur. Il établit donc dès 1532 des assemblées régulières de pasteurs qui se tenaient tous les jeudis, soit à Morat, soit à Neuchâtel, soit quelquefois aussi à Grandson, spécialement dans le but « d'ordonner de l'emploi des frères selon l'exercice « et la nécessité des cas[1]. » Ils commençaient par s'édifier mutuellement par la méditation des Ecritures et par la prière. Puis on traitait des intérêts de l'Eglise et du ministère. On cherchait à pourvoir de conducteurs spirituels les églises vacantes; c'était l'une des plus grandes difficultés de l'époque. L'on examinait les nouveaux ouvriers qui se présentaient; on les recommandait à Dieu et on leur assignait leur champ de travail. On s'entretenait aussi des usages des différentes communautés pour

[1] Sayous, p. 18.

leur emprunter ce qu'elles avaient d'applicable. Quelle différence entre ces serviteurs de Dieu qui se réunissaient ainsi spontanément pour travailler à l'avancement du règne de Jésus-Christ dans leur cœur et dans leurs troupeaux, et la vie molle et licencieuse de l'ancien clergé, ces repas somptueux, ces conversations obscènes, ces rixes scandaleuses jusques dans le temple! Ici encore, comment méconnaître qu'un souffle purifiant a traversé le sanctuaire?

C'est de ces réunions libres que se forma le corps des Pasteurs de Neuchâtel, appelé la Classe ou la Compagnie.

Après de telles réunions, les pasteurs se séparaient d'ordinaire l'esprit relevé, le cœur rafraîchi, et regagnaient leur paroisse comme on retourne au combat. Tel était alors tout le gouvernement de l'Eglise; la vie chrétienne faisait le reste. L'Esprit de Dieu était là. La piété individuelle suppléait à tout[1].

A tout instant des pasteurs du dehors, tels que Viret, Saulnier et d'autres, venaient prendre part aux réunions de ce corps, les vivifier et s'y réchauffer eux-mêmes. La Compagnie correspondait avec des hommes célèbres dans le monde entier, tels que Calvin et Mélanchton, dont les lettres sont encore dans nos archives.

[1] *Chroniqueur*, p. 97.

Bientôt furent établies des prédications à tour de rôle, après lesquelles le prédicateur entendait les observations de ses collègues aussi bien sur le fond que sur la forme de son discours. Ce fut l'origine des *Sermons de Générale* qui se tenaient tout récemment encore chaque premier mercredi du mois dans le temple du château et qui, comme au temps de la Réformation, étaient suivis d'une critique fraternelle. C'est ainsi que pendant trois siècles la classe a pourvu à la perpétuation régulière et pure du saint ministère dans les églises de notre pays. La préoccupation du bien des troupeaux et de leur propre salut poussa même les membres du clergé neuchâtelois à une institution qui montre tout le sérieux dont ils étaient animés. La grande prédication d'un pasteur, ce n'est pas sa parole, c'est sa vie. Désireux de mettre toute leur conduite en harmonie avec la sainteté de leur mission, Farel et ses collègues voulurent exercer les uns à l'égard des autres cette discipline que l'Eglise exerçait sur tous ses membres par l'intermédiaire des consistoires, et parer ainsi au relâchement de cette discipline intérieure que chaque pasteur doit exercer sur lui-même par la méditation, la vigilance et la prière. Ils en écrivirent à Mélanchton pour lui demander son avis. Celui-ci, dans la lettre dont j'ai déjà parlé, répondit en son nom et en celui des frères qui étaient avec lui, qu'ils recommandaient l'établissement de la mesure projetée. La compagnie suivit ce

conseil. Elle établit la censure fraternelle, appelée *grabeaux*. Cette institution a subsisté aussi longtemps que la classe elle-même, c'est-à-dire jusqu'en 1849. Chaque année à l'assemblée générale de mai, une journée entière était consacrée à cet acte solennel. Chaque pasteur, sortant à son tour de la salle où étaient rassemblés ses collègues, était jugé par eux avec la liberté et la franchise la plus entière quant aux diverses fonctions de son ministère et quant à ses actes personnels saillants pendant l'année écoulée. A sa rentrée au sein de l'assemblée, le doyen lui faisait entendre le jugement d'approbation ou de blâme porté par ses frères. C'était comme le jour de jeûne et de pénitence du pastorat dans notre église. La classe, transformée en grand consistoire admonitif, exerçait la discipline envers chacun de ses membres. Le doyen seul était excepté. Le jugement de la compagnie sur son ministère ne ressortait-il pas suffisamment de sa nomination au décanat? Quiconque a assisté à l'une de ces imposantes journées, et a subi lui-même ce solennel jugement de ses frères, n'oubliera pas l'impression qu'il en a reçue et ne pourra que bénir l'austérité des premiers pasteurs de notre Eglise qui fonda cette institution, la fidélité de leurs successeurs qui la maintint intacte et vivante jusqu'à nos jours. Un seul pasteur, au temps de la Réforme, Chaponneau, l'adversaire de Calvin, essaya de s'opposer à l'exercice de la censure fra-

ternelle. Son opposition, longue et passionnée, échoua devant la décision arrêtée et la fermeté inflexible de Farel et de ses collègues.

Dites maintenant si la Réformation fut une œuvre de gens sans loi qui ne voulaient que secouer le frein qui les gênait, ou si ce ne fut pas plutôt l'œuvre de Jésus-Christ tenant son van à la main et purifiant son aire?

En mars 1535, il se tint successivement dans toutes les paroisses de notre pays des assemblées présidées par une délégation de la classe et auxquelles prirent part trois pasteurs du dehors : Sonnery, Saulnier et Froment[1]. Chaque paroisse fut interrogée sur le compte de son pasteur; chaque pasteur sur le compte de sa paroisse. Une admonition solennelle, adressée au berger et au troupeau par la députation, mit le sceau à chacune de ces *visites d'églises*.

Je cite ce fait non pas seulement pour constater le sérieux moral et l'esprit de sainteté qui animait l'Eglise et le clergé, mais aussi pour vous faire remarquer un nouveau trait de l'œuvre de la Réformation, qui atteste bien aussi sa céleste origine. C'est l'union intime et fraternelle qui régnait entre toutes ces églises naissantes, aussi bien qu'entre leurs conducteurs spirituels. Alors se réalisait dans l'Eglise, comme aux temps apos-

[1] Andrié, p. 321

toliques, cette belle parole de saint Paul : *Lorsqu'un des membres souffre, tous les autres souffrent avec lui. Quand l'un des membres est honoré, tous les autres en ont de la joie.* Une lutte, un scandale venaient-ils à désoler l'Eglise de notre pays, aussitôt les mains amies des églises de Berne, Zurich, Constance, Strasbourg, celle d'un Mélanchton lui-même et de ses frères du nord de l'Allemagne, s'étendaient jusqu'à nous pour bander la plaie. Notre Eglise n'était pas moins secourable envers ses sœurs du dehors. Elle accordait généreusement Farel aux troupeaux qui lui demandaient ses services. C'est ainsi qu'en 1562 elle le concéda pour un temps à l'église de Gap, sa patrie, afin de pourvoir à son organisation[1]. Elle lui permit deux fois de se rendre à Metz, où la Réformation était menacée par la persécution ; la seconde fois, en 1565, lorsque Farel était déjà infirme et plus que septuagénaire. La classe le fit accompagner dans ce voyage périlleux et pénible par l'un de ses membres, Jonas Favargier, chargé de veiller sur le père de l'église neuchâteloise au nom de tous ses membres[2].

Il existait comme une relation de famille et un sentiment de solidarité entre toutes les églises nées de la sainte révolution qui venait de s'opérer ; elles se sentaient filles du même Esprit, et cet Esprit

[1] Boyve, an 1562, p. 111. — [2] *Ibid.*, an 1565, p. 146.

était bien, dans ces heureux commencements, celui qui unit, et non celui qui divise. Que n'a-t-il continué, cet esprit d'union, à dominer jusqu'au bout ce puissant mouvement, comme il l'avait fait à l'origine? Mais il en est des grandes journées de l'Esprit comme si souvent des mouvements divins dans notre propre cœur. Au commencement l'impulsion divine l'emporte et domine; bientôt l'homme reparaît et prend le dessus.

Cette relation entre les églises n'était qu'un reflet de l'amitié qui existait entre leurs fondateurs. Je ne pense pas que l'histoire offre l'exemple d'une affection plus fidèle, plus profonde, plus inaltérable que celle qui unit les trois réformateurs de la Suisse française : Calvin, Farel et Viret. Doués de dons très-différents, mais vivant d'une même foi, ils se complétaient admirablement. Jamais un refroidissement, un mouvement d'humeur ou de jalousie ne troubla cette relation qui dura jusqu'à leur mort. Farel tombe malade à Neuchâtel : Calvin accourt de Genève, et prêche pour lui le jour de Pâques dans notre temple du haut. Calvin, à son tour, peu de temps après, en 1564, est atteint de la maladie qui mit fin à sa courte mais riche carrière. Le 2 mai, il écrit à Farel dans les termes les plus touchants :

« Mon bien-aimé Farel, puisqu'il plaît à Dieu que « tu me survives, songe toujours à l'amitié qui « nous a unis et dont nous retirerons les fruits dans « le ciel, puisqu'elle n'a pas été inutile à l'Eglise de

« Dieu ; je ne respire plus qu'avec peine, et je « m'attends d'heure en heure à cesser de vivre ; « mais Christ est mon gain à la vie et à la mort. « Adieu ! Je te recommande toi et tous les frères « à sa divine protection. » A la voix de son ami mourant, Farel court à Genève. Ils passent quelques heures d'une sainte intimité. Une seule pensée occupe ces deux amis : le soin de l'Eglise pour laquelle ils ont vécu, souffert, travaillé ensemble. « Ils s'entretinrent longtemps. Ce vieillard « ridé (Farel avait 75 ans) et le mourant étaient « encore tout pleins de jeunesse et de verdeur pour « la pensée qui avait rempli leur vie laborieuse. « Elle n'avait pas été pour eux un de ces rêves qui « s'évanouissent devant les inflexibles réalités. S'il « leur avait fallu livrer de continuelles batailles, ils « les avaient gagnées, et le désespoir du novateur « déçu n'entourait pas d'amertume l'heure du dé- « part. En repassant leurs années de combat, ils « purent s'exalter dans l'espoir d'une récompense « céleste et fortifier leurs âmes pour l'instant qui « s'approchait[1]. » Après ces heures solennelles, ils s'embrassèrent et se séparèrent sans qu'il leur fût possible de prononcer une parole. Farel revint à son ministère ; Calvin alla l'attendre dans la gloire. Calvin, dans la préface dédicatoire de son *Commentaire de l'épître à Tite*, a élevé un beau mo-

[1] Sayous, p. 32.

nument à cette amitié : il se compare, en face de ses deux amis auxquels il dédie cet ouvrage, à Tite dans sa relation avec l'apôtre Paul, et il ajoute : « Je ne pense point qu'il y ait jamais eu « un couple d'amis qui ait vécu ensemble en si « grande amitié en la conversation commune de ce « monde, que nous avons fait en notre ministère. « J'ai fait ici office de pasteur avec vous deux ; tant « s'en faut qu'il y eût aucune apparence d'envie, « qu'il me semble que vous et moi n'étions qu'un[1]. »

Est-ce là ce Calvin sec et dur, dont les écrivains catholiques français se sont plu si souvent à nous tracer le portrait? Ah! sans doute quand il s'agissait de combattre le mensonge, Calvin se revêtait d'une cuirasse de fer. Mais quand il se trouvait avec les amis de la vérité, qui étaient aussi les siens, on sentait battre chez ce grand homme un cœur d'agneau. Toute sa correspondance en fait foi. On ne connaît pas Calvin quand on ne le connaît pas de ce côté-là.

Ces hommes, qu'unissait une amitié si étroite, étaient rapprochés par plusieurs traits de caractère, qu'il importe de rappeler ici, et qui montrent bien de quel esprit procédait leur œuvre.

Le premier de ces traits, qui leur est commun avec tout le clergé du temps de la Réformation, c'est le désintéressement. Tandis que les moines et les

[1] Goguel, *Vie de Farel*, p. 78.

chanoines, semblables au sépulcre, ne disaient jamais : C'est assez! et gorgés de richesses, disputaient encore à de malheureux lépreux les dons déposés par la main de la pitié dans le tronc d'un hôpital, les pasteurs des nouvelles églises avaient peine à pourvoir à leurs besoins. Il fallut l'intervention de Berne pour faire payer à Farel ses frais d'entretien pendant un de ses séjours à Neuchâtel, et pour obtenir qu'on fixât un émolument pour les pasteurs qu'il avait établis dans cette ville. On lit dans les registres du Conseil de Genève en l'an 1543 : « M. Guillaume Farel étant venu en ville avec de « méchants habits, on lui en a fait donner de « neufs. » — « Il fallait, » dit M. Sayous[1], à qui nous empruntons ces détails, « que le troupeau songeât « aux besoins de ces hommes désintéressés et oc- « cupés uniquement de leur tâche. »

Aussi quand Farel écrivait en France pour demander des pasteurs, ne manquait-il pas d'annoncer qu'il faudrait vivre sur le pied des Apôtres et non sur celui des prélats. Calvin mourant ne laissa que 125 écus de fortune à ses héritiers. Le petit trésor de Farel trouvé après sa mort se montait à 120 livres du pays[2].

Mais il est un désintéressement d'une autre nature et plus noble encore, c'est celui qui se rapporte à notre personne, et qui se nomme l'humilité.

[1] P. 30. — [2] Andrié, p. 341.

Ce trait aussi nous le retrouvons chez tous nos réformateurs, mais il est particulièrement frappant chez Farel dans ses rapports avec Calvin. Quand on voit la soumission de cet homme véhément envers cet ami, nouveau venu et plus jeune que lui de vingt années, la naïveté touchante avec laquelle il réclame en toute occasion ses conseils et accepte, quand il le faut, ses reproches, le dépouillement de lui-même et le joyeux élan avec lesquels il s'empresse, en face de ce collègue mieux doué que lui, d'échanger la première place contre la seconde, comment ne pas reconnaître à de tels signes la présence de cette sagesse d'en Haut dont parle saint Jacques, qui est premièrement *pure*, puis par là même *modérée, traitable?* (Jacques IV, 17.)

Le désintéressement et l'humilité de ces hommes de Dieu ne furent surpassés, je crois, que par leur étonnante activité. Calvin prêchait tous les jours à Genève, de midi à une heure. On possède encore, dit-on, 2,025 sermons de lui dans la bibliothèque de cette ville. Et c'était là la moindre partie de ses travaux ordinaires et journaliers. Quant à Farel, il écrivait moins; mais la liste de ses voyages est quelque chose de fabuleux, à une époque où l'on ne voyageait pas aussi promptement et aussi commodément qu'aujourd'hui. Il semble être partout à la fois. A tout instant, en lisant l'histoire de la Réformation, vous le rencontrez à Aigle, à Morat, à Genève, à Neuchâtel, à Lausanne, à Berne, au

Montbéliard, à Bâle, à Porentruy, à Metz. Le repos, celui même de l'étude, semble inconnu à ce serviteur infatigable. A 64 ans, en arrivant d'un voyage, il est appelé à Genève. A l'instant, ce vieillard à cheveux blancs part seul à pied, de Neuchâtel, par une forte pluie et un froid de novembre. Il arrive ainsi à Genève, et à son entrée dans cette ville il est menacé d'être jeté dans le Rhône[1]!

Farel quitta ce monde le 13 septembre 1565, un an environ après son ami, peu de mois après son second voyage à Metz. Il avait 76 ans. Il était depuis vingt-deux ans pasteur en titre de la ville de Neuchâtel. Il fut malade pendant quelques semaines. Des personnes de toute condition et de tout âge le visitèrent sur son lit de mort. Il pria ardemment pour l'Eglise universelle, tout spécialement pour l'église de Neuchâtel, à laquelle il avait consacré la fleur de sa force. Le jour de son ensevelissement fut un jour de deuil public. Il avait dit dans son testament : « ..... Quant à mon corps, je « demande et ordonne qu'il soit enterré au cime- « tière de l'église de Neuchâtel, jusqu'à ce que « Dieu au dernier jour le tirant de la pourriture « de la terre, le ressuscite en la gloire du Ciel[2].» La tradition montre encore sur la terrasse du temple du château, où était alors le cimetière, le lieu

[1] Sayous, p. 28-29. — [2] Voy. ce testament tout entier dans Andrié, p. 336-339.

où le père de l'église neuchâteloise doit avoir été inhumé.

Que conclure des faits que nous venons de rappeler? En voyant surgir tout à coup, du milieu de la société dissolue que nous vous avons dépeinte, une génération d'hommes et un ensemble d'institutions d'une pareille trempe, à quelle puissance attribuer cette apparition? Oserons-nous dire encore : *Chair née de chair?* Ne reconnaîtrons-nous pas plutôt l'influence du levain céleste jeté par une invisible main dans la pâte de la chrétienté déchue? Et ne nous écrierons-nous pas, comme en présence d'un miracle : *Esprit né d'Esprit?*

L'action de l'Esprit ne se constate que par ses effets. *Tu ne sais d'où il vient ni où il va*, a dit Jésus; *mais tu en entends le bruit*. Jésus révélé et adoré, l'homme sanctifié, voilà les signes décisifs de sa présence Ces signes, je le demande, ont-ils fait défaut au temps de la Réforme? A celui qui oserait le soutenir, je dirais comme Jésus à ses adversaires, quand ils attribuaient ses guérisons au Prince des démons : Craignez de blasphêmer l'Esprit.

Sans doute le résultat de la Réformation est resté défectueux ; mais celui de l'œuvre apostolique a-t-il donc été parfait? Que de fois les Apôtres ne sont-ils pas contraints d'adresser aux membres des églises qu'ils ont fondées, des avertissements tels que celui-ci : *Ne vous abusez pas ; ni les impurs, ni*

les idolâtres, ni les adultères, ni les efféminés, ni les larrons, ni les avares, ni les ivrognes, ni les médisants, ni les ravisseurs — fissent-ils même profession de la foi,—*n'hériteront point le royaume de Dieu!* (1 Cor. VI, 10; XV, 34; 2 Cor. XII, 20-21; Gal. VI, 8, etc.)

C'est que l'œuvre de Dieu ne prétend point se produire tout d'un coup ici-bas comme un parfait chef-d'œuvre. Comme celle d'un simple ouvrier humain, elle apparaît plutôt sous la forme d'ébauches successives. La création spirituelle a, comme les a eus la création physique, ses jours et ses nuits, *ses soirs et ses matins*, à travers lesquels elle marche de progrès en progrès vers son terme glorieux. Soyons donc, si l'on veut, mécontents du résultat de la Réformation! Seulement que ce soit, non pour le dénigrer, mais pour le surpasser! Peut-être l'époque d'un nouveau matin est-elle arrivée? Peut-être va-t-il surgir une génération d'ouvriers qui, par leur désintéressement, leur humilité, leur activité, leur zèle, leur prudence, leur charité, laisseront bien loin derrière eux ceux que nous venons de contempler et dont le travail produira des fruits plus magnifiques et plus saints encore! Peut-être un levain plus énergique va-t-il faire rentrer la pâte en fermentation! Dieu le veuille! En attendant, efforçons-nous seulement de mériter réellement le nom de *réformés*, et ne permettons pas que notre vie donne un démenti à ce titre que

nous devons aux souffrances et aux vertus des pères de nos Eglises ! *Si la racine fut sainte, les branches doivent l'être aussi. Si les prémices furent saintes, la masse doit l'être aussi.* (Rom. XI, 16.)

VI

SIXIÈME CONFÉRENCE.

L'ÉGLISE RÉFORMÉE DE FRANCE.

Et le grand Dragon, le Serpent ancien, appelé le Diable et Satan, qui séduit tout le monde, fut précipité en terre, et ses Anges furent précipités avec lui. Alors j'entendis dans le ciel une grande voix qui disait : C'est maintenant qu'est venu le Salut, et la Force, et le règne de notre Dieu, et la Puissance de son Christ; car l'accusateur de nos frères, qui les accusait jour et nuit devant notre Dieu, a été précipité. Ils l'ont vaincu par le Sang de l'Agneau, et par la Parole du témoignage; et ils n'ont point aimé leur vie propre jusqu'à la mort.

APOCAL. XII, 9-11.

Coup d'œil général. — Les chrétiens de Meaux. — Commencement des persécutions.—Synode de Paris.—Constitution de l'église réformée de France. — La réforme française entraînée sur le terrain politique.—Conjuration d'Amboise.—Puissance du mouvement réformateur.—Colloque de Poissy.—Premier édit de tolérance.—Massacre de Vassy.—Guerre civile.—La nuit de la Saint-Barthélemy. — Nouvelle guerre civile.—Siége de Sancerre.—Fin des auteurs de la Saint-Barthélemy.—Avènement et abjuration d'Henri IV.— L'édit de Nantes.

Une dizaine d'années avaient suffi pour amener dans notre pays la solution de la question religieuse. Au bout de ce court espace de temps,

chaque paroisse avait accepté ou repoussé définitivement le nouveau culte. Telles les positions se dessinèrent alors, telles elles sont restées jusqu'à nos jours.

Il n'en fut pas autrement dans le reste de la Suisse. Les réformateurs vivaient encore que déjà tous les cantons avaient pris position pour ou contre la Réforme. Ceux du centre et des Alpes avaient en général maintenu l'ancien état de choses; ceux de la plaine et du pourtour avaient embrassé le nouveau. L'union politique de la Confédération, un moment menacée, s'était montrée assez puissante pour surmonter cette grande scission religieuse. Les trois siècles qui ont suivi n'ont pas amené de changement notable dans les positions prises alors.

La crise réformatrice aboutit à un résultat tout aussi prompt et décisif dans plusieurs autres états de l'Europe, particulièrement dans ceux du Nord et dans ceux du Sud.

Dès 1527, dix ans seulement après que Luther avait affiché ses thèses, la Suède avait consommé sa réformation. La Norwège et le Danemark suivirent de près. La lutte fut un peu plus longue sans doute et surtout beaucoup plus laborieuse en Angleterre. Une violente réaction catholique, sous le règne de Marie *la Sanglante,* remit en question le triomphe du protestantisme dans ce pays. Mais cet orage fut court. Dès 1558, époque de l'avènement d'Elisabeth, l'Angleterre devint ce qu'elle est

restée, le plus ferme soutien de la cause évangélique.

Dans les contrées méridionales la question fut également promptement tranchée, mais en sens inverse. La Réformation y fut noyée dans des flots de sang; et jusqu'à ce jour l'Italie et l'Espagne ne se sont point relevées du coup porté à la cause de Vérité dans ces malheureuses contrées par le glaive de l'inquisition.

Deux pays en Europe se débattirent plus longtemps que tous les autres dans les convulsions et les luttes provoquées par la révolution religieuse du seizième siècle. Ce sont les deux grands états de l'Europe centrale : l'Allemagne et la France.

En Allemagne, le traité d'Augsbourg, signé en 1555 après une assez courte guerre, semblait avoir tracé les limites des deux confessions. Un demi-siècle de paix et de tolérance mutuelle fut le fruit de ce traité. Mais une tentative hardie, partie de l'Autriche, de ramener la totalité de l'Allemagne dans le giron de l'Eglise romaine, alluma la guerre de Trente ans. L'Allemagne ne sortit de l'épouvantable désolation qu'amena sur elle cette longue lutte, qu'en 1648, par la paix de Westphalie. Un siècle et demi s'était ainsi écoulé avant que ce vaste Etat eût pu recouvrer son assiette.

Mais nulle part la lutte n'a été aussi opiniâtre et aussi violente qu'en France. La Réformation jeta dès l'abord dans ce pays des racines tellement

profondes que le pouvoir ne put parvenir à l'extirper par le procédé sommaire qui avait si bien réussi dans les Etats méridionaux. Mais en même temps l'œuvre de Farel et de Calvin rencontra dans le caractère national, dans le mauvais vouloir de la cour, et dans les institutions du pays des obstacles si insurmontables que jamais elle ne réussit à se concilier la sympathie de la majorité des Français et à s'élever, comme en Suède et en Angleterre, au rang de religion nationale.

Si du moins, dans cette situation critique, un compromis eût été possible, tel que celui au moyen duquel la Suisse et l'Allemagne avaient recouvré la tranquillité! Dans ces deux confédérations, composées d'Etats souverains, chaque peuple, chaque canton, après avoir choisi pour son compte la religion qui lui convenait, avait fini par concéder la même liberté à tous les autres. La constitution fédérative permettait cette solution en quelque sorte bigarrée. Mais la France ne se composait pas d'Etats; elle ne renfermait que des provinces. L'unité monarchique la plus sévère s'établissait précisément à cette époque. L'esprit de centralisation politique emportait les derniers obstacles que lui avait opposés jusqu'alors l'ancienne constitution féodale. La maxime gouvernementale était : « Un « roi, une foi, une loi! » Comment, dans un tel pays, la solution paisible et modérée qui avait rendu à l'Allemagne et à la Suisse un si grand service,

eût-elle été possible? L'oppression, et, s'il le fallait, l'écrasement de la minorité, telle était la conséquence fatale de l'unitarisme politique qui entraînait la monarchie française. Et si cette minorité se trouvait être pour le nombre une portion notable de la nation, et pour la valeur intrinsèque la partie la plus éclairée et la plus morale du peuple, à quelles catastrophes ne devait pas conduire une semblable situation!

Tel est le concours de circonstances vraiment tragiques qui a présidé aux destinées de l'Eglise réformée en France. De là ce déchirement profond qui pénétra jusqu'aux entrailles de la nation! De là ces persécutions également violentes et impuissantes! De là ces plaies qu'un grand peuple s'est faites à lui-même et qui, si nous ne nous trompons, sont loin d'être encore bandées à cette heure! Le spectacle que nous offre l'Eglise protestante de France dans de telles conjonctures n'a pas son pareil, depuis les siècles qui suivirent l'établissement du christianisme. C'est jusqu'au martyre triséculaire de la primitive Eglise qu'il faut remonter pour en trouver le pendant. En contemplant ce sort déchirant, mais glorieux, on ressaisit la plume sacrée de l'Apôtre, et l'on inscrit au pied du tableau cette épitaphe que sa main traçait sur la tombe des premiers martyrs : *Ils ont vaincu par le sang de l'Agneau et par la parole du témoignage; et ils n'ont point aimé leur vie propre jusqu'à la mort.*

L'histoire de l'Eglise réformée de France, pendant l'espace de temps que nous avons à parcourir, se divise en trois périodes.

Pendant la première, qui va de 1512 à 1559, la Réforme française, au milieu du feu de la persécution, cherche son organisation intérieure et finit par se la donner au *Synode de Paris*, en 1559.

Durant la seconde, elle lutte pour conquérir l'existence légale et pour obtenir le droit de vivre en plein soleil. Elle atteint, jusqu'à un certain point, ce but par l'*Edit de Nantes*, promulgué en 1598.

Dans la troisième période, le fondement légal sur lequel elle repose lui est peu à peu retiré. L'Etat prend vis-à-vis d'elle le rôle de bourreau. Il passe doucement la corde autour du cou de sa victime, la serre par degrés, et enfin, dans un dernier accès de rage, la tirant violemment, il consomme ce supplice de près d'un siècle. *La Révocation de l'édit de Nantes* eut lieu en 1685. C'est le terme auquel nous devrons arriver pour passer de là au récit du Refuge[1].

Le berceau de la Réformation française fut, comme nous l'avons vu dans la vie de Farel, la

[1] Une fois pour toutes, et pour éviter de trop fréquents renvois, nous prévenons le lecteur que les faits que nous allons raconter sont en grande partie et sou-

salle où enseignait Lefèvre d'Etaples, à l'Université de Paris. Mais, à peine née, la Réformation, fille du ciel, fut, comme Jésus à Bethléem, obligée de fuir la persécution. Le diocèse de Meaux lui servit pendant quelque temps de lieu de refuge. Lorsque Briçonnet eut renié sa foi pour sauver son évêché et sa vie, et que, berger mercenaire, il se fut enfui à la vue du loup, abandonnant les brebis à sa rage, qu'arriva-t-il? Les brebis délaissées se transformèrent en lions, et ce furent elles qui tinrent tête à l'ennemi. Ces simples gens de métier, ces cardeurs de laine, ces drapiers, ces foulons et tous ces artisans de Meaux qui avaient reçu et goûté l'Evangile, continuèrent à se rassembler et à s'édifier mutuellement, lisant ensemble le Nouveau-Testament récemment traduit en français et publié par Lefèvre, et se réjouissant en leur Dieu, pendant que le monde aiguisait contre eux ses armes. Parmi eux se distinguait par ses talents, sa piété et ses connaissances bibliques, un cardeur de laine, nommé Leclerc. Un jour ce hardi jeune homme affiche à la cathédrale de Meaux un placard dans lequel il affirme que le pape est l'antechrist. Il est saisi et condamné à être marqué au front d'un fer chaud, après avoir été fouetté pendant trois jours dans les

vent textuellement tirés du beau livre de M. de Félice : *Histoire des Protestants de France.* Nous souhaitons à cet ouvrage une place dans chacune de nos bibliothèques de paroisse et de famille.

rues de la ville. La sentence s'exécute. Au moment où le bourreau lui imprime le signe d'infamie, une voix retentit dans la foule : « Vive Jésus-Christ et « ses enseignes ! » On s'étonne; on regarde..... c'est la mère du condamné qui joint sa profession à celle de son fils. Leclerc se retira à Metz. Comme saint Paul, qui tout en faisant des tentes persuadait les Juifs et les Grecs[1], il y déploie, au milieu de l'exercice de sa profession, le don qu'il avait reçu du Seigneur. Il y jeta les fondements de cette Eglise que plus tard vint visiter et édifier Farel. Un soir, c'était la veille d'une fête solennelle dans laquelle la ville entière devait se rendre à une chapelle hors de la ville, pour y adorer les images des saints, Leclerc, entraîné par un mouvement de zèle, court à cette chapelle et brise les images. Le lendemain, la procession arrive, et, pour objets de son adoration, ne trouve que des débris. Leclerc est aussitôt soupçonné. Interrogé, il avoue sans hésiter. Il adjure le peuple d'adorer Jésus-Christ seul, le fils de Dieu. On le condamne au feu. Il est conduit au lieu du supplice. On commence par lui couper le poing droit; avec des tenailles rougies au brasier qui va le consumer on lui arrache le nez, on lui rompt les bras, on lui brûle les seins. Quant à lui, il prononce d'une voix ferme ces paroles du Ps. CXV sur les idolâtres : *Leurs faux Dieux sont*

[1] Bèze, cité par Merle, t. III, p. 558.

d'or et d'argent; ce sont ouvrages d'homme. Ils ont des yeux et ne voient point. Ceux qui les adorent leur seront faits semblables. Puis il est brûlé à petit feu. Leclerc est le chef d'une longue procession de martyrs dont le supplice remplit des volumes[1]. C'était en 1524; Jean Châtelain, docteur en théologie, ami de Leclerc, subit peu après le même supplice, aussi à Metz. Ils sont suivis par le jeune Pavannes, disciple de Lefèvre, qui, dans un moment de faiblesse, avait consenti à rétracter, mais qui bientôt rongé de remords, retrouva son courage, proclama sa foi, et périt sur la place de Grève après avoir adressé au peuple de Paris, pour la première fois témoin du supplice d'un protestant, des paroles tellement émouvantes qu'un docteur catholique, témoin de cette scène, disait : « Je voudrais que Pavannes n'eût point parlé, quand « même il en eût coûté à l'Eglise un million d'or. » Dès lors on prévint ce danger. On eut soin de couper la langue aux réformés, avant de les brûler.

Les exécutions se succèdent sans interruption dans les années qui suivent. C'est le bon ermite de Livry, qu'un rayon de la vérité évangélique est venu visiter au fond de ses forêts et qui expie dans les flammes le bonheur d'avoir trouvé la joie du salut, et de l'avoir communiquée aux pauvres bû-

[1] Voy. les deux volumes de l'ouvrage déjà cité de M. Drion : *Histoire chronologique*, etc.

cherons qui l'entourent. C'est le pasteur Schuch, de Saint-Hippolyte, qui, apprenant que son troupeau est menacé de persécution, court se livrer à l'autorité pour détourner le coup qui menace ses ouailles. A la sentence qui le condamne au feu, il répond par ces paroles du Psalmiste : *Je me suis réjoui à cause de ceux qui m'ont dit : Nous irons à la maison de l'Eternel.* Et quand sonne l'heure de son supplice, sa bouche ne cesse de chanter les paroles du Psaume LI que lorsqu'elle est fermée par les flammes et la fumée[1]. C'est Louis de Berguin, gentilhomme de la cour, que l'on a appelé « le plus savant des nobles. » Il était connu comme le seul gentilhomme de la cour de France dont la conduite n'eût jamais donné lieu au moindre soupçon. C'était un de ces hommes qui, comme Lefèvre et Farel, avaient passé de la dévotion catholique la plus ardente à la lecture de la Bible, et de là à la Réforme. La protection et l'amitié personnelle du roi François Ier et de la reine de Navarre ne purent l'arracher à la rage de la Sorbonne. Une image de la Vierge se trouve un matin mutilée dans un des carrefours de Paris. Berguin est accusé de ce crime et incarcéré. Douze commissaires délégués par le Parlement le condamnent à être étranglé et brûlé. Ce supplice fut exécuté le 10 novembre 1529, sur la place de Grève. Un des spectateurs, papiste lui-

[1] Merle, t. IV, p. 649.

même, a dit : « En le voyant descendre du tombe-« reau, vous eussiez dit qu'il était dans une biblio-« thèque, à poursuivre ses études, ou dans un « temple, à méditer sur les choses saintes, tant sa « sérénité était parfaite. »

Et comment poursuivre cette liste d'exécutions qui va dès lors croissant d'année en année? On compte dans l'ouvrage de Drion 185 martyrs dont le procès nous a été conservé et dont le supplice est enregistré. Ce sont des vieillards, des hommes faits, des femmes, des jeunes gens, des écoliers, des enfants! Ce sont des hommes de lettres, des artisans, des prêtres convertis, des ministres et des colporteurs de Bible. Nous rencontrons dans cette longue liste bien des noms connus au milieu de nous. C'est le médecin Pointet, le laboureur Etienne Brun, le joaillier Blondeau ou Blondel, l'étudiant en théologie Claude Monnier, le jeune Charles Faure, le domestique Jean Morel, le conseiller au parlement Anne Dubourg. Quiconque est suspect de sympathie pour la Réforme est traîné devant les tribunaux, sommé de se déclarer, puis, sur aveu, condamné et exécuté. Les formes de supplice varient; on y épuise tous les raffinements de la cruauté. Le plus souvent on coupe la langue à la victime pour l'empêcher de parler. Souvent aussi on lui met un bâillon de bois dans la bouche. Parfois le bâillon est trop grand et fait éclater la peau jusqu'aux oreilles. D'autres fois

il est rempli de poudre de manière à faire explosion au moment où le condamné est jeté dans le feu. Les mieux traités sont ceux qu'on livre simplement aux flammes. Mais le plus souvent on les étend horizontalement et on les tient suspendus à quelque distance au-dessus des braises, afin de les rôtir à petit feu. Le 29 janvier 1535, pour préparer à François Ier, irrité en ce moment-là contre les protestants, un spectacle piquant, on imagine de suspendre six protestants qui devaient être exécutés, à une potence mobile, qui, s'élevant et s'abaissant tour à tour, les plongeait dans le feu et les en retirait. Ce jeu dura jusqu'à ce qu'ils fussent entièrement brûlés. C'est le supplice qui a reçu le nom d'*estrapade*. Les empereurs Romains étaient païens. Cependant ils n'avaient rien imaginé de pareil en persécutant les premiers chrétiens! En Espagne, l'inquisition elle-même accordait aux Mahométans et aux Juifs la satisfaction d'être brûlés plus vite.

Vous dépeindrai-je ici le massacre des Vaudois du midi de la France, livrés, en 1545, par une lettre du roi, à la férocité du baron d'Oppède, lieutenant-général de la Provence? 22 bourgs et villages détruits; les femmes qui s'étaient réfugiées dans une grange, brûlées vives; 4,000 innocents égorgés pour leurs opinions évangéliques; toute la contrée changée en désert; les restes de cette malheureuse peuplade dispersés en Piémont et en Suisse. Voilà les moyens par lesquels l'Eglise

catholique, cette tendre mère, cherchait à ramener ses enfants égarés[1] !

Cependant, malgré de pareilles souffrances, pendant toute cette première période, les protestants de France n'essayèrent jamais de se soulever, je ne dis pas seulement contre l'autorité agissant selon les formes légales, mais même contre l'autorité lâchant sur eux une populace fanatisée, comme il arriva lors de la dispersion et du massacre de l'assemblée protestante qui fut surprise en 1557 dans une maison de la rue Saint-Jacques. La Réforme naissante se fiait à la puissance de la Vérité. Et en effet, les supplices ne l'empêchèrent pas de se répandre avec rapidité. Bien plus, comme aux premiers temps de l'Eglise, le sang des martyrs semblait devenir une semence de croyants. Les colporteurs de Bibles et de livres religieux et les pasteurs furent ceux qui fournirent naturellement le plus riche contingent à la troupe de suppliciés.

Dans les premiers temps il n'existait sur la surface de la France que de petits troupeaux isolés, qui célébraient leur culte en secret dans la maison d'un des frères. Mais bientôt ces églises dispersées qui se sentaient unies par leur foi et par leurs communes souffrances, éprouvèrent le besoin de s'allier extérieurement. Au mois de mai 1559, se rassemblèrent pour la première fois les députés

[1] Voy. les détails dans Drion, à l'année indiquée.

des églises de France. C'était à Paris même, au plus fort de la persécution, en face des bûchers allumés et des gibets dressés pour les protestants sur la place publique. Onze églises avaient envoyé leurs députés à ce premier synode. Nul n'ignorait les lois de sang qui condamnaient chaque réformé à la mort. Ces hardis confesseurs, après s'être recommandés au Chef de l'Eglise, élirent pour leur président le pasteur François Morel, sieur de Collonges. Puis ils travaillèrent à la rédaction d'une confession de foi. Cette œuvre admirable comprend 40 articles : Dieu ; sa Parole, unique autorité en matière de foi ; la sainte et éternelle Trinité, source de toute grâce et de tout salut ; la chute de l'homme et sa juste condamnation ; la Rédemption par le sacrifice de Jésus-Christ vrai Dieu et vrai homme ; la participation à ce salut gratuit, par la foi qu'opère en nous le Saint-Esprit ; la sainteté, caractère de la véritable Eglise ; les sacrements du Baptême et de la Sainte-Cène, tels sont les principaux points de cette confession de foi qui est encore aujourd'hui celle des églises réformées de France.

Après cela on régla la Constitution de l'Eglise. C'est dans l'Ecriture qu'on alla chercher les principes fondamentaux de cette organisation. En voici les points essentiels : Tout part du troupeau des fidèles, lequel se groupe autour de la Parole de Dieu. Ce troupeau élit pour la première fois son

consistoire, qui se renouvelle ensuite lui-même, mais sous réserve de l'approbation du troupeau. Les députés d'un certain nombre de consistoires forment un *colloque;* et ceux d'un certain nombre de colloques le *synode provincial*. C'est le synode provincial ou bien aussi le colloque, qui a charge de nommer les pasteurs. Le pasteur, élu par le colloque ou par le synode, prêche trois dimanches consécutifs devant la paroisse, qui a droit, après cela, de le rejeter à la majorité des voix. Le silence de la paroisse est tenu pour consentement. Les synodes provinciaux, qui doivent être au nombre de seize pour toute la France, sont composés d'un pasteur et d'un ancien de chaque église. Chacun de ces synodes nomme deux pasteurs et deux laïques pour former le *synode général* ou *national*, qui occupe le sommet de cette hiérarchie et qui juge en dernier ressort dans toutes les questions ecclésiastiques d'un intérêt général. Au commencement de chaque session du synode général, la confession de foi doit être lue et chaque membre de l'assemblée doit déclarer qu'il y adhère.

Il est aisé de sentir dans cette organisation à la fois si simple et si forte, substituée à l'ancienne hiérarchie catholique, la main d'un puissant génie. C'était Calvin qui, à la demande de ses frères, avait tracé le plan de l'édifice. De même qu'une vaste république où tout reposerait sur la commune, et où, par l'intermédiaire du conseil communal, on

s'élèverait à la représentation provinciale, et par le moyen de celle-ci à la représentation nationale, faîte de l'édifice, de même dans cette organisation de l'Eglise réformée de France, tout partait des petits troupeaux de fidèles, c'est-à-dire des paroisses. C'était là le fondement de toute la vie ecclésiastique. Mais à mesure qu'on s'élevait de degré en degré, la puissance démocratique recevait les contrepoids indispensables par l'autorité graduée accordée aux colloques, aux synodes provinciaux, et enfin au synode national, modérateur de l'Eglise entière.

Le 29 mai, quand ces deux œuvres, la confession de foi et la constitution ecclésiastique, furent terminées et votées, les députés à ce premier synode national, avant de se séparer, confondirent leurs âmes et bénirent Dieu pour le travail qu'il leur avait donné d'accomplir. Dès ce moment, l'Eglise réformée de France était constituée, mais aux yeux de ses propres membres seulement. A ceux de l'Etat, elle n'était encore qu'une rebelle et une proscrite.

On a comparé cette Eglise, qui se constitue en présence des bûchers et des gibets, à un régiment qui formerait ses rangs sous le feu de l'ennemi [1] ! Nous pouvons poursuivre cette comparaison et ajouter que les hommes héroïques qui agissaient de la sorte, n'étaient point des vétérans, mais bien,

[1] Ebrard, *Gazette de l'Eglise réformée,* N° 2, 1853.

pour la plupart, de simples conscrits, de nouveaux croyants. Il y a dans une telle assemblée discutant en face du martyre des questions de foi religieuse et de discipline ecclésiastique, comme au sein d'une paix profonde, une grandeur morale que n'égale pas, ce me semble, celle des plus brillants faits d'armes.

Ainsi l'Eglise réformée de France était organisée; mais le droit d'exister lui manquait. Il n'était pas permis à cette époque d'être Français et sujet du roi sans être par là même sujet du pape.

Dès le moment où l'Eglise réformée fut constituée en France, elle dut aspirer à conquérir une existence légale et à exercer librement son culte sur le sol de la patrie. Mais dès ce moment aussi elle commença à dévier peut-être et à s'aventurer sur un terrain où l'Eglise ne se hasarde guère que pour y faire des faux pas, celui de la politique.

Je ne pourrais entrer ici dans les détails sans pénétrer, plus avant qu'il ne convient, dans l'histoire politique de la nation. Une simple esquisse des événements de cette période suffira. A mesure que la Réforme se propageait en France, il s'y forma un parti nombreux décidé à maintenir la foi catholique et à extirper par tous les moyens le protestantisme. Ce parti se nommait *la Ligue catholique.* Il se composait surtout de la populace parisienne et du peuple des campagnes, qui, au moins dans

certaines provinces, était encore dévoué au papisme. Il avait à sa tête la famille puissante des Guises, qui profitait de l'ascendant énorme que lui donnait ce rôle, pour travailler en même temps à sa fortune politique. Par le moyen de la populace, les Guises s'imposaient au roi, et par le roi ils gouvernaient la France, plus que le roi lui-même.

Les protestants avaient aussi des chefs haut placés; on comptait dans leurs rangs des membres de la famille royale, par exemple Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son frère, Louis de Condé; ainsi que des seigneurs des familles les plus illustres, tels que les trois frères Châtillon, distingués également par leurs capacités, par leurs longs services, par leur caractère sans tache et leur vivante piété. Le plus remarquable des trois était Gaspard de Coligny, amiral de France, le plus grand et le plus noble caractère de l'époque. Après une étude approfondie de la Bible, il s'était décidé à embrasser la Réforme. Sa vie tout entière était une sainte prédication. Humble dans les assemblées de l'église comme le plus pauvre des fidèles, il brillait au premier rang dans les conseils de la nation et dans les armées de terre et de mer. Il était parfois appelé dans les conseils secrets de son roi, surtout lorsque celui-ci, las de la tyrannie de la Ligue, faisait un pas vers les protestants pour se procurer leur appui et s'affranchir du joug des Guises.

De si hauts et de si puissants alliés furent sans

doute un appui pour la Réforme. On n'osait traîner au bûcher un prince du sang ou un grand-amiral de France aussi lestement qu'on y envoyait un pasteur ou un artisan. Néanmoins on ne saurait nier que la Réforme française ne se soit trouvée entraînée, par la participation d'aussi hauts personnages, dans les luttes politiques de l'époque, bien plus avant qu'il ne lui eût convenu. En voici un exemple.

Un complot se forme dans le but de renverser le pouvoir des chefs de la Ligue. On l'a appelé la *Conjuration d'Amboise.* A la tête de cette tentative politique se trouve le prince de Condé, protestant. Aussitôt le protestantisme tout entier est accusé de révolte. C'est l'homme religieux, et non le personnage politique, que l'on s'empressa d'accuser dans le prince de Condé. Les gibets se dressent, la place d'Amboise en est couverte; 1200 personnes périssent. Les bourreaux ne suffisant plus, on jette les inculpés, pieds et poings liés, dans les flots de la Loire. C'étaient presque tous des protestants. On avait profité de l'occasion pour se défaire de tous ceux d'entre eux sur lesquels on pouvait faire planer le moindre soupçon. Voilà ce que coûta à la Réforme le protestantisme du prince de Condé.

Cependant la violence des hommes ne pouvait lutter bien longtemps contre la puissance des choses. Des villes et même des provinces entières embrassaient successivement la Réforme. La noblesse des campagnes lui était en général dévouée.

La bourgeoisie dans les villes lui devenait de plus en plus favorable. Le fait était patent. Comment aurait-on pu en empêcher plus longtemps les conséquences publiques?

Jusqu'ici les protestants s'étaient contentés d'un culte privé ou secret. Dès 1560, en beaucoup de localités, les réformés commencèrent à célébrer leur culte en public; et comme en quelques endroits les temples catholiques étaient abandonnés, toute la population ayant embrassé l'Evangile, les réformés s'y établirent. N'était-ce pas leur temple, celui dans lequel, hier, ignorants encore, ils avaient célébré la messe; dans lequel, mieux éclairés aujourd'hui, ils rendaient à Dieu le culte en esprit et en vérité? Le mouvement réformateur devint si puissant, surtout dans les classes instruites, qu'un instant les Guises eux-mêmes perdirent l'espoir de le dominer. Cédant alors aux inspirations du chancelier, Michel de L'Hospital, très-puissant auprès du roi, ils consentirent à une tentative de conciliation entre les deux confessions. De là le fameux *Colloque de Poissy*, en automne 1561.

Des théologiens catholiques et protestants furent choisis pour disputer publiquement devant toute la cour sur les dogmes qui divisaient les deux communions et pour rechercher les moyens de s'entendre. A la tête des théologiens protestants était le fameux Théodore de Bèze, alors âgé de 40 ans, l'ami et le disciple de Calvin. Il arriva avec ses col-

lègues le 24 août à Poissy, où la cour s'était rendue, et dès le jour même il lui fut accordé de prêcher publiquement, en présence de la royale assemblée.

Le 9 septembre s'ouvrit le colloque. Le roi Charles IX, enfant de 11 ans, était assis sur son trône. A sa droite et à sa gauche étaient les membres de sa famille, les officiers et les dames de la cour ; puis venaient les hauts dignitaires, les évêques et les docteurs de la communion catholique. Les pasteurs protestants ne furent introduits que plus tard. Le jeune roi ouvrit le colloque en récitant un discours dans lequel il invitait l'assemblée à travailler à la gloire de Dieu et à la paix du royaume. Après lui, le chancelier de L'Hospital exhorta à l'humilité et à la tolérance, et déclara que dans de pareils sujets il n'est pas besoin de beaucoup de livres, mais seulement de bien comprendre la Parole de Dieu. Alors les protestants furent appelés. La députation se composait de 11 pasteurs et de 22 laïques ; Bèze était en tête. Ce fut le duc de Guise lui-même qui les introduisit. Leur costume, grave et simple, faisait un étrange contraste avec les magnificences des gens de cour et des prélats catholiques. Ils entrent la tête nue et s'inclinent avec respect. Théodore de Bèze, fléchissant alors le genou avec les pasteurs, non devant les hommes, mais devant Dieu, prononce une prière. C'est une confession humble des péchés de tout le

peuple. Nous la connaissons, cette confession admirable, prononcée à ce moment solennel par le représentant de l'Eglise protestante. C'est celle que nous récitons aujourd'hui encore chaque dimanche avec toutes les églises protestantes, en commençant notre culte. Après la confession des péchés, Bèze implore la bénédiction du ciel sur l'assemblée. On l'a écouté avec émotion et étonnement. Il se relève avec ses frères. Il remercie le roi de permettre à la foi réformée de se faire entendre. Il expose les doctrines fondamentales et la discipline de son Eglise. Il proteste de l'obéissance de la Réforme aux puissances de la terre, sauf et réservé l'obéissance au Roi du ciel ; et, fléchissant le genou, il présente à Charles IX la Confession de foi des églises de France.

Ce moment dans l'histoire de la réformation française rappelle celui où, trente ans auparavant, les protestants d'Allemagne avaient présenté à l'empereur Charles V, en pleine diète, la confession d'Augsbourg.

Les conférences qui suivirent durèrent un mois. On parvint enfin à trouver une formule qui déguisait assez habilement les différences sous des termes équivoques. Mais les docteurs de la Sorbonne déclarèrent cette pièce hérétique et refusèrent d'en autoriser la publication. Ils présentèrent en échange une confession de foi purement catholique, que tout ministre devait signer, sous peine d'être expulsé du

royaume. Ce n'était plus concilier; c'était opprimer. Ainsi fut rompu ce colloque si pompeusement annoncé. Il est fort douteux que les Guises eussent jamais espéré et désiré un résultat sérieux.

Mais si le résultat matériel fut nul, l'effet moral fut immense. Les réformés avaient exposé leur foi devant les chefs du royaume. Cela seul semblait leur assurer déjà une existence légale. Coligny présenta dans ces jours-là à la reine-mère une liste de 2,150 églises réformées, en France! Viret, le réformateur Vaudois, dans un séjour au Midi, vit se rassembler autour de sa chaire, à Nîmes, un auditoire de 8,000 personnes! Dans l'Agenois, 300 paroisses d'un seul coup *mirent bas la messe!* Un pasteur du Midi écrivait à Farel à cette époque que 4,000 et même 6,000 ministres ne seraient pas de trop pour répondre aux besoins dela France! Et le chancelier de L'Hospital lui-même déclarait au pape que le *quart du royaume* était séparé de la communion catholique. Les temps qui suivirent le colloque de Poissy sont certainement le point culminant du développement de la réforme française. L'Hospital profita de cette position nouvelle pour proclamer hardiment, dans une assemblée des notables du royaume, le principe de la tolérance religieuse. « On peut, dit-il, se séparer de « l'Eglise de la majorité sans cesser d'être citoyen, « et lors même qu'on n'a pas le même culte, on peut « vivre dans la paix. » Ce principe, qui nous paraît aujourd'hui si simple, était alors proclamé pour la

première fois. Plût à Dieu qu'il eût pénétré immédiatement dans le droit public français ! Quelles immenses calamités eussent été évitées !

La Ligue, effrayée de ces principes, se hâta d'appeler à Paris son chef, le duc de Guise, qui était alors dans ses terres en Lorraine. Dans le voisinage de son château était la ville de Vassy. Le dimanche 1er mars 1562, Guise part pour Paris avec une escorte de deux cents cavaliers. Il passe près de cette petite ville. Il entend le son des cloches. « Qu'est-ce que cela ? » demande-t-il. « C'est « le prêche des Huguenots ! » lui répond un des siens. « Par la mort-Dieu, » s'écrie-t-il furieux, « on les huguenottera bien tantôt d'une autre ma- « nière ! » Ses soldats entourent la grange qui servait de temple aux réformés ; ceux-ci ferment les portes : on les enfonce. La tuerie commence. Au bout de quelques instants soixante personnes gisent sans vie sur le carreau, deux cents autres sont blessées, plusieurs mortellement ; les cadavres sont dépouillés comme sur un champ de bataille. Ce massacre était-il prémédité? Nul ne peut le dire. Quoi qu'il en soit, Guise y avait manifestement consenti.

Le bruit de cet événement affreux se répandit promptement dans toute la France. *Israël ! à tes tentes !* tel fut le mot d'ordre qui sortit de la bouche de tous les réformés. On massacrait leurs frères en pleine paix ! Le meurtrier, non-seulement n'était

pas puni, mais était reçu en triomphe par la population de Paris! Les protestants saisirent leurs armes, comme quand on voit sa maison forcée par une troupe de brigands, et la guerre civile commença!

On a dit que, de toutes les guerres, les plus affreuses sont les guerres civiles. Il est également vrai de dire qu'entre toutes les guerres civiles les plus affreuses sont celles de religion. La France en est témoin! Mais, dans la souffrance générale, qui eut de beaucoup la plus large part? Les protestants, sans doute. D'abord ils étaient la minorité, et quand la violence règne, on sait quel est le sort des minorités. Ensuite les protestants étaient en général des hommes de foi et de conscience; ils répugnaient à user de tous les moyens; ils respectaient les propriétés, les femmes, les enfants. Leurs adversaires, au contraire, ne connaissaient aucun frein à leur cruauté et à leur violence. C'est ainsi que les guerres de religion se poursuivirent pendant plus d'une trentaine d'années avec de courtes interruptions, sur le sol français, de province à province, de ville à ville, souvent de château à château, de maison à maison, dans la même localité, dans le même hameau!

Après trois guerres civiles, suivies de trois traités de paix à chaque fois violés perfidement par les catholiques, aucun changement décisif ne s'était opéré dans la position respective des partis. Le roi lui-même flottait indécis entre la Ligue et les ré-

formés. Les Guises étaient inquiets de l'ascendant que prenaient sur lui les chefs protestants et particulièrement Coligny. A ce moment se passa un événement en comparaison duquel le massacre de Vassy n'est plus qu'un jeu d'enfant. C'était en 1572. La cour célébrait les fêtes du mariage d'Henri de Béarn, plus tard Henri IV, l'un des chefs des protestants, avec la propre sœur du roi. Les partisans les plus illustres de la Réforme avaient tous été invités à Paris. On préconisait déjà cette union comme le signal de la réconciliation entre les deux partis; quatre jours s'étaient passés en jeux, festins, mascarades, ballets. Le vendredi 22 août, l'amiral de Coligny revenait du Louvre; à ce moment un assassin, payé par le duc de Guise, tire sur lui un coup d'arquebuse chargé de trois balles. L'amiral est grièvement blessé. Dès l'après-midi, le roi le visite. La mère et le frère du roi, Catherine de Médicis et le duc d'Anjou, le voient s'entretenir intimement avec l'amiral. Ils tremblent que celui-ci ne s'empare tout à fait de l'esprit du roi et que le triomphe du protestantisme ne soit le résultat de ce rapprochement. Ils reviennent alors à un projet déjà plus d'une fois agité entre eux, mais toujours différé : celui de se défaire, en un seul jour, par un massacre général, de tous les protestants français[1] ! Mais

[1] La question de la préméditation de cet immense

comment gagner le roi à un pareil plan? On ne lui demande d'abord que la mort de Coligny. On exige de lui cette mesure au nom de la sûreté du trône et de la paix du royaume. « Hé bien! » répond le malheureux Charles IX comme saisi d'un accès de frénésie : « Qu'on tue Coligny, je le veux; « mais aussi tous les huguenots, afin qu'il n'en « reste pas un pour me le reprocher. » Cette parole est avidement saisie comme un assentiment à la mesure projetée. Aussitôt commencent les préparatifs. La nuit du samedi au dimanche, 23 au 24 août, ou de la Saint-Barthélemy, est choisie pour consommer le massacre. Pendant la journée du samedi, Guise envoie ses émissaires; il exalte la populace de Paris; les membres de la Ligue s'arment en secret; ils ont l'ordre de ceindre un brassard blanc afin de se reconnaître dans les ténèbres. La nuit fatale était arrivée. L'heure convenue venait de sonner. Charles hésitait encore à donner le signal suprême; une sueur froide lui coulait du front. « Avez-vous peur? » lui dit sa mère. Il se lève furieux, et répond : « Hé bien! « commencez! » Il était près de deux heures du matin. La grande cloche de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois s'ébranle. Au son du tocsin, de toutes les portes s'élancent les catholiques

forfait a souvent été débattue et résolue en sens contraires. Nous nous sommes rattachés à l'exposition toute récente de Soldan, qui nous a paru tout concilier.

armés. Guise, avec trois cents soldats, court à la demeure de Coligny. On poignarde le gentilhomme qui ouvre la porte. Coligny est averti que sa maison est forcée. « Il y a longtemps « que je suis prêt à mourir, » répond l'amiral, « mais vous, sauvez-vous ! » Un Allemand, nommé Besmes, domestique de Guise, entre dans la chambre du malade : « N'es-tu pas l'amiral ? » dit-il à Coligny, qui s'était levé, et que la faiblesse obligeait à s'appuyer contre la muraille. « Oui, c'est « moi, » répond celui-ci. Besmes lui enfonce son épée dans la poitrine, et lui porte un second coup à la tête. « As-tu achevé ? » lui crie Guise impatient, dans la cour. « C'est fait ! monseigneur. » « Jette-le par la fenêtre, pour que nous le voyions « de nos yeux ! » Il soulève le corps de l'amiral, qui, respirant encore, se cramponne à la croisée, et le précipite dans la cour. « Je le connais, c'est « lui-même, » dit Guise, en donnant un coup de pied au cadavre. « Courage, compagnons ; nous « avons bien commencé ! Allons aux autres ! Le roi « l'ordonne ! » Coligny était âgé de 55 ans. Au moment où il fut surpris par la mort, il avait auprès de lui Merlin, son pasteur, qu'il avait fait appeler pour prier avec lui.

Le reste de la nuit se passa en massacres ; hommes, femmes, enfants, tout ce qui s'appelait huguenot fut égorgé. Ivre de fureur, Charles IX lui-même prit une arquebuse et tira sur ses sujets.

Cette tuerie dura quatre jours dans Paris. Le jeudi, dans ces rues inondées de sang, le clergé fit faire une procession générale. On célébra un jubilé. Une médaille fut frappée avec cette légende : *La piété a réveillé la justice.* Le massacre se propagea dans les provinces et y dura plus de six semaines. On connaît et on vénère les noms des gouverneurs qui refusèrent, au péril de leur vie, de tremper dans un pareil crime. A Meaux, les protestants furent d'abord tués par l'épée ; puis, comme cela allait trop lentement, assommés avec des marteaux de fer. A Rouen il périt, en quatre jours, six cents protestants. A Toulouse, à Bordeaux, à Bourges, mêmes scènes de meurtre et de carnage ! A Lyon, ce fut encore plus affreux. Le gouverneur fit enfermer tous les protestants, les fit égorger par coupes réglées, et l'on vanta l'ordre qu'il avait su mettre dans cette affaire. Des centaines de corps flottants et jetés par le fleuve sur ses bords, épouvantèrent les riverains du Rhône, dans le Dauphiné et la Provence.

Il y eut dans toute la France, selon la moindre appréciation, trente mille victimes ; selon la plus considérable, faite par l'archevêque Péréfixe, cent mille. Si l'on ajoute à ceux qui ont péri de mort violente ceux qui sont morts de misère, de faim, de douleur, les enfants sans pain, les femmes sans abri, les êtres abandonnés, on reconnaîtra que le dernier chiffre n'est pas au-dessus de la réalité.

L'Europe entière s'ébranla en sens opposés au bruit de cette nouvelle ! A Rome, le messager qui l'apporta fut gratifié de mille pièces d'or. Le pape célébra un service d'actions de grâces avec ses cardinaux, fit tirer le canon au château Saint-Ange, célébrer un jubilé et frapper une médaille. Madrid partagea l'ivresse de Rome. Dans notre Suisse, la nouvelle arriva à la fin d'août. Les églises se prosternèrent dans la poussière, comme des filles à l'ouïe du meurtre de leur mère. A Genève et à Neuchâtel fut ordonné un jeûne public. Il est probable que ce jeûne s'est perpétué dans celui que nous célébrons chaque année au mois de septembre.

Quant aux protestants français, ils n'avaient jusqu'alors combattu que contre la Ligue ; mais dès ce moment ils commencèrent à voir dans leur roi lui-même un ennemi. Là où la guerre était possible, elle se ralluma avec fureur. On parle encore du siége de Sancerre, dont le pasteur Jean Lerry a écrit les détails jour par jour. Les protestants, assiégés pendant plus de dix mois, finirent par être réduits à manger des limaces, des taupes, des herbes sauvages, du pain fait avec de la farine de paille hachée et d'ardoises pilées, des harnais de cheval, et même le parchemin de vieux livres détrempé dans de l'eau. Presque tous les enfants au-dessous de douze ans moururent ; un jeune garçon de dix ans disait à sa mère : « Pour-

« quoi pleurez-vous ? Le saint personnage Lazare « n'a-t-il pas eu faim? Je l'ai lu dans la Bible.» En disant cela il expira.

Ces scènes se reproduisaient partout en France. Et qui pourra énumérer jamais toutes les douleurs que représente cette ligne unique que nous venons de tracer? Pendant ce temps, que devenaient les auteurs de tant de larmes?

Moins de deux ans après la nuit de la Saint-Barthélemy, Charles IX mourut assiégé de sombres terreurs ; il se réveillait en sursaut la nuit. Il croyait entendre des gémissements dans les airs. Il appelait en sanglotant sa nourrice : « Que de « sang ! que de meurtres ! » lui disait-il. « Ah ! que « j'ai suivi un méchant conseil ! Mon Dieu, par-« donne-moi, et me fais miséricorde ! » Et cette pieuse femme, protestante elle-même, lui présentait la justice de Christ comme son seul recours. Sa mort fut étrange; tout son sang sortit par les pores. C'était au mois de mai. Au mois de décembre suivant, mourut le cardinal de Lorraine, frère du duc de Guise, autre complice de la Saint-Barthélemy. La reine-mère, Catherine de Médicis, femme sans foi mais remplie de superstitions, dont le cardinal avait été l'associé dans tant de crimes, le voyait sans cesse devant elle. « Chassez ce car-« dinal ! » disait-elle à ses femmes. « Ne voyez-vous « pas comment il me fait signe ! » Un soir à souper, en prenant son verre, elle commença à trembler,

tellement qu'elle faillit le laisser tomber. « Jésus ! » dit-elle; « voilà monsieur le cardinal que je vois ! » Pendant plus d'un mois elle refusa de rester seule la nuit. Quant au duc de Guise, il s'éleva, selon son désir, au faîte du pouvoir, porté par l'enthousiasme des prêtres et du peuple de Paris. Il n'avait plus qu'un degré à monter pour s'asseoir sur le trône. Henri III, ce même duc d'Anjou avec lequel il avait comploté la Saint-Barthélemy, comprit le danger et prévint son ancien complice en le faisant assassiner. « Mes amis ! mes amis ! » s'écriait Guise en se sentant frappé du stylet, « miséricorde ! » Ce fut son dernier mot. C'était à Blois, dans le château même du roi. Celui-ci sortit de son cabinet et demanda à l'un des meurtriers : « Te semble-t-il « qu'il soit mort, Loignac ! » — « Je crois que oui, « sire ; il en a la couleur. » Henri III prit congé du compagnon de ses crimes en lui donnant un coup de pied au visage. Si Guise avait encore un souffle de vie, il put se souvenir de celui par lequel il avait pris congé du cadavre de Coligny.

Quant à Henri III, le oignard du moine dominicain, Jacques Clément, lui rendit aussi la justice qui lui était due. Dieu se sert des méchants pour punir les méchants.

Ainsi périrent les auteurs de la Saint-Barthélemy, cet acte exécrable dont un auteur catholique, un archevêque de Paris, a dit : « qu'il n'a jamais

« eu et que, s'il plaît à Dieu, il n'aura jamais son « semblable[1]. »

Peu de temps avant de tomber sous les coups de son assassin, Henri III, décidé à s'affranchir du despotisme de la Ligue, s'était jeté dans les bras des protestants, commandés par Henri de Navarre, son héritier présomptif. Celui-ci, à la tête d'une excellente armée, recueillit le roi, renversa la Ligue et prit Paris. Après le meurtre d'Henri III, il monta sur le trône sous le nom d'Henri IV. Ce furent les protestants qui tirèrent ainsi la couronne de l'abaissement profond où la Ligue l'avait réduite, et le royaume, de l'anarchie où il avait été si longtemps plongé. Comment les rois de France ont-ils reconnu ce service? Nous le verrons. La conduite d'Henri IV va nous le faire pressentir.

Espérant gouverner plus facilement, s'il adoptait la religion de la majorité de ses sujets, Henri se décida, peu après son avènement, à abjurer le protestantisme. Le dimanche 5 juillet 1593, à huit heures du matin, il se présenta, selon un cérémonial convenu à l'avance, à la porte de l'église de Saint-Denis. « Qui êtes-vous? » lui demanda l'archevêque de Bourges qui l'attendait à la porte avec ses prélats. — « Je suis le roi. » — « Que demandez-vous? » — « Je demande à être reçu au giron « de l'Eglise catholique, apostolique et romaine. » — « Le voulez-vous sincèrement? » — « Oui, je

[1] Péréfixe, *Histoire d'Henri-le-Grand.*

« le veux et le désire. » Henri se mit à genoux. L'archevêque lui donna l'absolution et la bénédiction. Les prêtres chantèrent la grand'messe. Ce fut là la conversion d'Henri IV.

Il avait dit peu auparavant à Philippe de Mornay, son plus fidèle ami : « Si l'on vous dit que je me « suis détraqué de la religion, ne le croyez pas. « J'y mourrai. » Trois mois après cette déclaration intime, il jouait la comédie que nous venons de raconter. L'abjuration d'Henri IV fut une affaire purement politique. Il l'a déclaré lui-même dans ce mot d'une frivolité dégoûtante : « Paris vaut bien « une messe. » Non, la conquête du monde ne vaut pas un acte d'hypocrisie.

Quant aux protestants, ses anciens coreligionnaires qui l'avaient élevé sur le trône et auxquels il tournait ainsi le dos, Henri IV tranquillisait sa conscience par l'espoir de leur être plus utile comme roi catholique, reconnu par la totalité du peuple, que comme souverain protestant, en conflit avec la plus grande partie de ses sujets. Dès son avènement il travailla en effet à émanciper la Réforme et à pacifier la France au double point de vue religieux et politique. Il entama de longues et laborieuses négociations avec toutes les parties intéressées, et réussit enfin à promulguer, en 1598, le fameux *Edit de Nantes*, qui accordait aux protestants français le libre exercice de leur religion. Sans doute ce n'était pas la liberté religieuse complète ni même la tolérance telle qu'on l'en-

tend de nos jours. Mais cet édit reconnaissait au moins l'existence légale de la Réforme française.

C'était la fin de soixante-et-dix ans de persécutions, de trente-cinq ans de guerres civiles. Deux millions d'hommes avaient péri sur les champs de bataille, sur les bûchers et les potences et sous le poignard des assassins de Vassy, de Mérindol et de la Saint-Barthélemy. Quatre fois, pendant trente-cinq ans, la guerre civile et religieuse s'était apaisée et rallumée ; trois milliards de francs avaient été dépensés par le trésor public, et tout cela pourquoi ? Pour maintenir la domination d'une Eglise égarée qui, au lieu de faire l'éducation de la conscience chrétienne, semblait avoir pris à tâche d'arrêter ses progrès !

Faut-il, à un tel spectacle, s'indigner, s'irriter, s'aigrir? Faut-il, si l'occasion s'en présente, lever contre l'Eglise romaine un bras vengeur? Non ! Mais plutôt, quand on pense que c'est au nom de Jésus-Christ qu'elle a versé le sang de tant de fidèles serviteurs de Jésus-Christ, que c'est en faisant appel à l'Evangile que depuis des siècles elle fait une guerre à mort à l'Evangile, on reconnaît dans le sort de cette malheureuse Eglise quelque chose d'effrayant et de tragique qui rappelle le rôle de l'ancien peuple de Dieu, et l'on se sent saisi de plus de pitié encore que d'indignation. Devant qui trouvera-t-elle grâce, cette Eglise, quand son heure sonnera? Devant les hommes? Le sel qui a perdu sa saveur sera foulé aux pieds *par les*

hommes, a dit Jésus-Christ. Devant le Seigneur? Elle l'a persécuté, crucifié mille fois dans ses membres les plus fidèles; elle boira à la coupe de sa colère l'équivalent de tout ce sang précieux qu'elle a versé. Un tel salaire n'a pas été épargné aux Juifs : le serait-il aux persécuteurs qui portent le nom de chrétiens?

En attendant le jour où Dieu jugera, l'histoire parle déjà. A qui ont réellement profité le crime de la Saint-Barthélemy et tous les autres semblables qui l'ont précédé et suivi? Au catholicisme? Non ! A l'incrédulité. Ce n'est pas le clergé, c'est Voltaire qui s'est engraissé du sang versé par un fanatisme intolérant; et tous ces supplices qui, depuis le bûcher de Leclerc jusqu'à la roue de Calas, ont ensanglanté la France, sont et seront pour le papisme des plaies plus mortelles que celles que lui peuvent faire ses adversaires les plus acharnés.

Pour nous, protestants, rappelons-nous au prix de quelles luttes et de quelles douleurs a été conquis le principe sacré de la liberté religieuse, et craignons de nous départir jamais de la pratique de ce devoir, même envers une Eglise qui ose le nier encore partout où elle se sent la maîtresse ! Estimons assez la liberté pour en faire jouir l'adversaire même qui nous la refuserait, s'il le pouvait !

VII

SEPTIÈME CONFÉRENCE.

LA RÉVOCATION ET LE REFUGE.

Qui nous séparera de l'amour de Christ? Sera-ce l'affliction, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée; selon qu'il est écrit : Nous sommes livrés à la mort tous les jours à cause de toi, et on nous regarde comme des brebis destinées à la boucherie? Au contraire, dans toutes ces choses nous sommes plus que vainqueurs, par celui qui nous a aimés. Car je suis assuré que ni la mort, ni la vie, ni les anges, ni les principautés, ni les puissances, ni les choses présentes, ni les choses à venir, ni les choses élevées, ni les choses basses, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu en Jésus-Christ notre Seigneur.

Rom. VIII, 35-39.

I. Un siècle d'angoisses.—La révocation de l'Edit de Nantes.—II. La grande émigration.—Guerre des Camisards.—Les églises du désert. —Les derniers martyrs.—III. Le Refuge, dans le pays de Neuchâtel.

I

Chaque Eglise, comme chaque chrétien, a reçu du Seigneur son don particulier et sa vocation

spéciale. Ainsi l'une sera l'*œil* dans le corps du Christ; elle l'inondera de la lumière de la connaissance. L'autre ressemblera aux *pieds* appelés à transporter le corps d'un lieu à un autre; par elle le Seigneur fera la conquête du monde. Une troisième enfin sera cette *main* hardie qui tient haut élevé, même au milieu des flammes du bûcher, l'étendard de la profession.

Cherchez-vous des livres savants et perspicaces, propres à éclaircir les questions ardues du dogme chrétien? Demandez-les à l'Allemagne. Là est l'église de la *pensée*, la patrie des illustres théologiens.

Vous faut-il des évangélistes pour étendre le règne de Christ jusqu'au delà des mers et soumettre les îles à sa Parole? Tournez-vous vers l'Angleterre. Là vous trouverez l'église de l'*action*, la pépinière des éminents missionnaires.

Demandez-vous des confesseurs de la Vérité opprimée, du sang versé en retour de celui dont fut arrosé le Calvaire? Regardez à la France. Là votre regard rencontrera l'église de la *patience*, la terre des martyrs.

La Réforme avait enfin conquis en France le droit d'exister et de se montrer. La promulgation

de l'édit de Nantes auquel elle était redevable de cette position nouvelle, fut suivie d'une vingtaine d'années de tranquillité extérieure. Comment apparut le protestantisme dans ce moment de relâche qui lui fut enfin accordé après un siècle de persécutions et de luttes sanglantes? Au moment où il lui fut permis de sortir de son obscurité et de se reconnaître lui-même (dans les premières années du dix-septième siècle), il se trouva posséder en France non moins de 806 églises, réparties en seize provinces et soixante-deux colloques! Quatre académies de théologie, foyers de lumière et de piété, fournissaient à ces nombreux troupeaux les pasteurs, forts en science et en parole, que réclamait la difficulté des temps. Le synode national, chef de ce grand corps spirituel, imprimait à tous ses membres l'unité d'action.

Peut-on citer dans l'histoire de l'humanité, depuis l'établissement du christianisme, un phénomène plus remarquable que l'apparition de ce jet sain et vigoureux sur le tronc vermoulu de la société française? Absence de tous principes sérieux, démoralisation effrénée, voilà les traits de la vie nationale à l'époque dont nous parlons. Montaigne et son scepticisme, Rabelais et son dévergondage, tels sont les deux types dans lesquels s'incarnait le génie de la France au dix-septième siècle. Et c'est du sein de cette société incrédule autant que superstitieuse, immorale autant que bigotte, que l'on

voit surgir, semblable à une figure lumineuse se détachant sur un fond obscur, l'Eglise, pleine de foi et de sainte énergie, des *huguenots* (sobriquet des protestants français à cette époque)[1]. Chez eux se trouve professée et pratiquée la plus haute spiritualité dans le culte, la plus sévère moralité dans la conduite. Le contraste entre leur vie et celle du reste de la nation est tel qu'ils forment comme une société à part dans la nation. Les liens naturels entre cette petite société et la grande cèdent à l'antipathie religieuse et morale dont elle devient l'objet. Un huguenot n'est plus pour un autre Français un concitoyen. Chaque protestant sur le sol de France peut répéter la plainte de David : *Je suis devenu un étranger à mes frères, un homme du dehors aux enfants de ma mère!*

Séparation étrange et profonde qui, mieux que toute autre preuve, atteste l'énergie rénovatrice de la foi réformée! Déchirement qui est à la fois en France la gloire du protestantisme et la cause de sa faiblesse; sa gloire, parce que c'est en se donnant à Christ que le huguenot se fait ainsi rejeter de ses compatriotes; sa faiblesse, parce que cet abîme

[1] D'où provient ce surnom? On a essayé un grand nombre d'explications. Les historiens modernes (Soldan, par exemple, etc.) le dérivent du mot allemand : *Eidgenossen* (Aynossen, Aignos), confédérés, nom qui a joué un rôle particulier dans les luttes de Genève à cette époque. C'est l'étymologie la plus probable.

moral une fois creusé, aucun pont ne put désormais en relier les bords! La France est demeurée fermée à la Réforme. La morale souple et facile du catholicisme s'adaptait trop bien à la légèreté de l'esprit national, pour qu'il consentît à l'échanger contre les austères exigences d'une religion qui prend le devoir au sérieux et les commandements divins au pied de la lettre. L'impuissance de la Réforme à gagner la France ne signifie autre chose que son impuissance à renier le bien et à trahir Dieu.

Sainte et noble impuissance qui malheureusement ne fut pas celle d'Henri IV! Ce roi sacrifia sa foi à ce qu'il appelait l'intérêt bien entendu, la nécessité politique. Quelle fut la récompense de cette concession? Le 10 mai 1610 il tomba sous le poignard du fanatique Ravaillac. Cet assassin déclara dans son interrogatoire qu'il avait tué le roi parce qu'il avait fait la guerre au pape et par conséquent à Dieu, « d'*autant que le pape est* « *Dieu* » *!*

Dès ce moment commença à s'écrouler l'échafaudage si péniblement élevé par l'habileté d'Henri IV. « Il sembla, » dit M. de Félice, « que « l'édit de Nantes eût été déchiré du même coup « qui avait percé le cœur » de son auteur.

Sans doute il fallut tout un siècle pour préparer la rétractation officielle d'un acte aussi solennel. Mais que fut ce siècle? Un parjure journalier de la

part du gouvernement, un supplice permanent et toujours croissant et comme une incessante agonie pour l'église de France. En comparaison des souffrances de ce lent martyre, une révocation immédiate eût été un bienfait, un vrai coup de *grâce*.

Henri IV avait à peine fermé les yeux, que les vexations commencèrent. On gêna les protestants dans l'exercice d'une partie des libertés et des droits que leur avait accordés l'édit. Ils s'en plaignirent à la cour. Le trône était alors occupé par un enfant de huit ans et demi, Louis XIII, le fils d'Henri IV, et par sa mère, Marie de Médicis, qui gouvernait comme régente. Cette reine était entièrement dominée par les astrologues et par des aventuriers italiens. On refusa naturellement de faire droit aux griefs des protestants. Ceux-ci se rappelant les temps qui avaient précédé le règne d'Henri IV, et croyant déjà voir dans le jeune roi un autre Charles IX, dans la régente une nouvelle Catherine de Médicis, et dans ces vexations journalières le prélude d'une seconde Saint-Barthélemy, recoururent à un moyen plus périlleux pour ceux qui l'employaient que pour leurs adversaires.

L'édit de Nantes assurait aux protestants la possession de certaines places fortes, et les autorisait à se réunir en grandes assemblées politiques. Fondés sur l'esprit et la lettre de ces concessions, ils commencèrent à s'organiser plus fortement, de manière à pouvoir se réunir et se secourir mutuelle-

ment au premier signal. Ils se répartirent en départements ou cercles ayant chacun son commandant militaire, nommèrent un général en chef, enfin se mirent sur un vrai pied de guerre. L'intention de se révolter contre leur souverain n'abordait pas leur pensée. Ils ne voulaient que se préserver de ses coups, si, comme jadis, il s'armait contre eux du glaive du bourreau. Les circonstances justifiaient ces craintes et ces mesures, peut-être; nous devons dire cependant que cette attitude était la plus anormale qui fut jamais. Par là le protestantisme n'était plus seulement une société dans la société; il devenait un Etat, un Etat armé, dans l'Etat. Louis XIII et son gouvernement comprirent l'impossibilité d'accepter cette situation. Quinze jours avant que les protestants eussent achevé de s'organiser, le 24 avril 1621, l'armée royale entrait en campagne et la guerre civile recommençait. Voilà ce qu'avait duré l'œuvre d'Henri IV !

L'armée royale échoua dans le siége de Montauban, l'une des villes fortes des protestants. Le siége dura deux mois et demi. Un soir, les sentinelles sur les murailles de la ville, entendirent le son d'une flûte partant du camp royal, qui jouait l'air, bien connu de tous les réformés, du Psaume LXVIII :

Que Dieu se montre seulement,
Et l'on verra dans un moment
Abandonner la place.....

Aussitôt la joie se répand chez les assiégés. N'est-ce pas là un signal de délivrance? Ils ne se trompaient pas. L'ordre de la levée du siége était donné pour le lendemain. Et c'était un jeune fifre huguenot, servant dans l'armée du roi, qui avait essayé de faire parvenir par ce moyen la bonne nouvelle de la délivrance prochaine à ses coreligionnaires. Le lendemain l'armée royale quitta les murs de Montauban, mais pour se répandre dans le Midi et y signaler son passage chez les populations protestantes par les plus horribles massacres. C'est ainsi que Louis cherchait à laver l'affront reçu devant Montauban.

Après le Midi, vint le tour de l'Ouest. Là se trouvait la plus forte de toutes les villes concédées aux protestants par l'édit de Nantes. En 1627, Louis XIII et son ministre Richelieu vinrent mettre le siége devant La Rochelle. Pendant plus d'un an les assiégés supportèrent avec constance les travaux et les souffrances de la plus héroïque défense. L'Europe entière contemplait cette lutte. Le plus terrible ennemi des Rochelois n'était pas Richelieu, mais la famine. Ils avaient acquis une telle expérience de la mort par la faim, qu'ils commandaient eux-mêmes leur cercueil pour le jour et l'heure où ils auraient cessé de vivre. Et malgré l'atrocité, chaque jour croissante, de cette position, le maire de La Rochelle, Jean Guiton, vieux marin, sollicité de rendre la ville, répondait : « Quand il

« ne restera plus qu'un seul habitant, il faudra qu'il « ferme encore les portes. »

Cependant, lorsqu'au milieu de ces rues, jonchées de cadavres que personne n'avait plus la force d'ensevelir, il ne resta plus que des squelettes ambulants, incapables de porter leur armure et de se soutenir sans bâton, La Rochelle se rendit.

Richelieu, triomphant, dicta la paix aux protestants. Le traité leur ôtait toutes les concessions politiques qui leur avaient été faites par l'édit de Nantes et ne leur laissait que leur organisation ecclésiastique et le droit de professer leur culte. Dès ce jour l'Eglise réformée de France fut, matériellement parlant, livrée à la discrétion de ses ennemis.

Richelieu désigna le traité du nom d'*Edit de Grâce*. Ce nom seul put faire pressentir aux protestants français sous quel régime ils allaient vivre. Ni Richelieu cependant, ni Mazarin, son successeur au pouvoir, ne firent peser un joug trop lourd sur les protestants. Et certes ceux-ci ne leur en donnaient nul motif. Le roi n'avait pas de sujets plus soumis. Mazarin le déclarait lui-même. « Si le « petit troupeau broute de mauvaises herbes, » disait-il en parlant de leur conduite pendant les troubles de la Fronde, « au moins il ne s'écarte pas. »

Néanmoins on les tenait exclus de tous les emplois gouvernementaux. Tout accès à la carrière politique leur étant ainsi fermé, ils s'en dédomma-

gèrent en se livrant d'autant plus activement à l'industrie, au commerce, à l'agriculture, aux arts et aux sciences. M. Weiss, dans son ouvrage désormais classique sur l'émigration française, a tracé l'admirable tableau de cette activité intelligente et persévérante qui mit, au bout de peu de temps, tout le commerce de la France *comme en dépôt* entre leurs mains et en fit *les plus riches du peuple*[1]. Ces expressions et les détails nombreux qui les justifient sont tirés de rapports contemporains et officiels. Les manufactures de laine, de soie, de fil et coton, de draps et d'étoffes, de peaux, de papiers, d'armes, etc., etc., ainsi que tout le grand commerce d'exportation et d'importation, étaient entre les mains de la population protestante.

En même temps que les protestants formaient la partie la plus intelligente, la plus laborieuse et la plus riche de la nation, c'était chez eux que l'on trouvait la loyauté la plus sûre, la moralité la plus éprouvée. Le dimanche, un culte simple et sanctifiant retrempait leur âme dans le sentiment d'intérêts bien supérieurs à ceux d'ici-bas et remettait devant leurs yeux, comme premier but de la vie, la recherche du royaume de Dieu et de sa justice. D'un dimanche à l'autre, le culte domestique, célébré chaque jour dans toutes les familles, entre-

[1] Weiss, *Histoire des réfugiés protestants de France*, p. 33.

tenait cette pensée des biens éternels. Les règles sévères de la discipline ecclésiastique prévenaient les écarts dans la conduite. Tous les membres de l'Eglise, quelle que fût leur position sociale, étaient également soumis aux prescriptions austères de ce code. Répréhension privée, dénonciation publique, excommunication enfin, tels étaient les degrés de cette pénalité toute spirituelle, mais redoutable néanmoins et puissante par la vertu de Dieu. C'était là le bouclier que l'Eglise opposait aux séductions dont la licence effrénée du siècle entourait ses membres. Aussi les protestants français forçaient-ils l'estime publique. De l'aveu de leurs adversaires ils possédaient toutes les qualités du bon citoyen : le respect de la loi, l'application au travail, l'antique frugalité et la plus incorruptible loyauté; et à ces qualités, que l'on peut nommer terrestres, ils joignaient les vertus du chrétien; en premier lieu, le plus vif amour pour leur religion et leur culte : — «Ils ne demandent que leur saoul de prêches» disait déjà d'eux Catherine de Médicis ; — puis les dispositions qui en découlent naturellement, en particulier, un penchant marqué à conformer leur conduite à leur conscience, et la crainte habituelle du jugement de Dieu. Nous empruntons tous ces détails au tableau tracé par M. Weiss, qui lui-même a puisé textuellement dans les documents contemporains[1].

[1] P. 31. (Nous nous abstiendrons de plus fréquents renvois à ce livre excellent. Nous devrions en faire à tous les paragraphes.)

Dès 1661, après la mort de Mazarin, Louis XIV, petit-fils d'Henri IV, avait pris lui-même en mains les rênes du gouvernement. L'idéal de ce monarque était : la grandeur de la France, comme but ; l'unité de la monarchie, comme moyen. Dans ce programme de gouvernement, l'unité religieuse n'était point séparée de l'unité politique. Richelieu avait si bien réussi à fonder la première, que Louis XIV ne désespérait pas de parvenir à réaliser la seconde. Son intention n'était pourtant pas d'employer, pour atteindre ce but, des moyens sanglants ou même violents. Son caractère n'était pas précisément cruel. Il comptait qu'une douce, mais ferme et persévérante pression suffirait pour faire rentrer tous les protestants au giron de l'église romaine. « Renfer-« mer l'exécution de tout ce que les protestants ont « obtenu de mes prédécesseurs dans les plus étroites « bornes que la justice et la bienséance peuvent « permettre.... ne leur accorder aucune grâce dé-« pendant de moi seul... attirer par récompenses « ceux qui se rendront dociles ; animer les évêques « pour qu'ils travaillent à leur conversion.... » tel était le plan du monarque tracé de sa propre main dans ses mémoires[1].

Quand on se propose si formellement de n'être que juste, on ne peut manquer de devenir inique. Le vieil adage le dit : *Stricte justice*, *suprême in-*

[1] Weiss, p. 63-64.

justice. Et d'ailleurs, si ces moyens de douceur (c'est ainsi qu'il les envisageait) échouaient contre la fermeté des protestants, que faire alors? Le sentiment de la vanité blessée et de l'autorité bravée ne pousserait-il pas l'orgueilleux monarque à des mesures d'un tout autre caractère?... Peut-être, si le roi eût connu d'avance le dénouement du drame terrible qui allait se jouer, eût-il reculé au moment d'entrer en scène.

L'oppression systématique des protestants commença proprement dès 1660. En cette année fut supprimé leur Synode national. C'était décapiter l'Eglise réformée de France ! Il y avait justement un siècle que s'était rassemblé à Paris, sous le feu de la persécution, le premier synode général, dans lequel la Réforme s'était constituée.

En 1661, le gouvernement envoya dans toutes les provinces des commissaires qui avaient pour tâche de vérifier le droit des protestants à occuper les temples dont ils avaient fait usage depuis l'édit de Nantes. On comprend que les protestants furent condamnés partout où leur droit n'était pas dix fois prouvé. Des temples dont ils se servaient depuis plus d'un siècle leur furent enlevés, là même où il n'y avait plus de population catholique pour les réclamer.

En 1662, vingt-deux temples furent rasés dans le pays de Gex, sur les frontières du canton de Vaud, sous le prétexte que ce bailliage n'avait été

réuni au royaume que postérieurement à l'édit de Nantes, et que dès lors il n'était pas au bénéfice de cet édit. — La même année, défense fut faite à tous les protestants français d'enterrer leurs morts autrement qu'au point du jour ou à nuit tombante.

En 1633, un édit affranchit les protestants qui se faisaient catholiques de l'obligation de payer les dettes contractées par eux envers leurs anciens coreligionnaires.

Une autre loi accorda à l'Église romaine tous les enfants nés de pères catholiques et de mères protestantes.

Enfin un édit ordonna que tous ceux qui, après être rentrés dans le giron du catholicisme, retournaient aux protestants et refusaient en mourant les sacrements de la main du prêtre, au lieu d'être enterrés décemment, seraient *traînés sur la claie.* On revit alors ce hideux spectacle dans plusieurs villes de France. L'histoire mentionne particulièrement une demoiselle de Montalembert, dont le corps fut traîné nu à travers les rues d'Angoulême, sans égard pour son sexe, son âge et sa naissance.

En 1664, annulation de tous les brevets de maîtrise accordés à des protestants ; une lingère même ne doit être reçue dans sa corporation qu'à condition de faire profession de catholicisme ! — La même année, les protestants sont exclus de tous les emplois *municipaux !*

En 1665, l'entrée du domicile des malades pro-

testants est légalement accordée au prêtre ; celui-ci, accompagné d'un magistrat, a le droit de venir catéchiser, torturer moralement et damner le patient sur son lit de mort, au milieu des siens. — La loi déclare les jeunes garçons, dès l'âge de quatorze ans, les jeunes filles, dès l'âge de douze, capables d'embrasser le catholicisme ; elle les livre ainsi à tous les moyens de séduction ou de rapt si faciles à exercer sur un âge si tendre. Une inclination de tête, un clignement d'yeux devant une image, de la part d'un enfant, peut désormais être envisagé comme un acte d'adhésion au catholicisme ; et l'enfant pourra être en conséquence traîné à la messe et juridiquement livré au prêtre. Bien plus, les parents protestants sont condamnés par le même édit à payer la pension alimentaire de ces enfants qu'on leur enlève ! On veut du même coup leur arracher leurs enfants et les ruiner ! Et après cela le clergé, non encore satisfait, déclarait au roi, par la bouche de l'évêque d'Uzès, qu'il fallait travailler avec plus d'ardeur à faire expirer entièrement le monstre de l'hérésie !

C'est jusqu'à cette époque, en 1664, qu'il faut faire remonter le commencement de l'émigration proprement dite. Un grand nombre de réformés, ne trouvant plus ni justice, ni repos sur le sol natal, prirent, alors déjà, le bâton de pélerins et préférèrent les douleurs de l'exil aux tourments de cette persécution morale qui envahissait successivement

tous les domaines de la vie publique et privée, qui franchissait le seuil de leur domicile, ne s'arrêtant pas même devant le berceau de leurs enfants, devant leur propre lit de mort!—Heureux ceux qui prirent alors le parti énergique de l'exil volontaire! Car pour ceux qui restèrent: *tout cela n'était encore qu'un commencement de douleurs.*

A la suite de cette première émigration fut rendu, en l'an 1666, le premier édit qui interdisait à tous les sujets français la sortie du royaume sans une permission royale, sous peine de confiscation de corps et de biens. Ceux qui s'étaient expatriés étaient sommés de rentrer sous la menace des mêmes peines. — Quand on prépare la grande chasse, on commence par traquer le gibier.

Les vingt années suivantes, de 1666-1685, sont marquées mois par mois, pour ainsi dire, par des arrêts et des actes de plus en plus oppressifs et vexatoires. En voici un bref résumé : Défense aux églises de s'imposer pour payer leurs ministres, et aux églises riches de collecter en faveur des églises pauvres; interdiction aux maîtres d'école protestants d'enseigner à leurs élèves autre chose que la lecture, l'écriture et le calcul élémentaire; défense aux protestants d'imprimer aucun livre religieux sans l'autorisation des magistrats de la communion romaine; tout acte de prosélytisme auprès d'un catholique est interdit sous peine de mille livres d'amende.—Une foule de temples sont enlevés aux

protestants, et donnés aux catholiques, là où il y en a, détruits là où la population tout entière est réformée. Dans le Béarn, le nombre des temples protestants fut ainsi réduit de 86 à 20. Peine des galères à vie pour tout catholique qui se fait protestant, d'exil et de confiscation des biens pour le pasteur et les anciens d'une église protestante qui ont laissé entrer un catholique dans leur temple, comme si un pasteur et des anciens pouvaient connaître tous ceux qui entrent dans l'église et avaient la force en main pour les en empêcher ! — Ordre de détruire tout temple dans lequel un catholique sera entré. A la suite de cet édit, les plus grandes villes protestantes se virent en peu d'années privées de leur temple, et la population réformée dut faire parfois des voyages de dix, vingt et jusqu'à cinquante lieues pour jouir des bienfaits du culte.

Autre arrêt qui interdit aux protestants de tenir des écoles ailleurs que dans le pourtour des temples. Pour fréquenter l'école les enfants protestants auraient donc dû chaque jour faire de grands voyages! —En 1681, l'âge légal d'abjuration pour les enfants protestants est abaissé de douze à sept ans, afin de faciliter au clergé catholique cet acte odieux qui a reçu le nom de prosélytisme sur les mineurs!—De 1681 à 1685, une série d'édits suppriment toutes les les académies réformées; livrent aux jésuites une partie des bâtiments construits pour cet usage par les protestants; interdisent dans les colléges ré-

formés l'enseignement du grec, de l'hébreu, de la philosophie et de la théologie ! Hébêter les pasteurs semblait un bon moyen pour extirper l'Eglise ; en tout cas c'en était un, les faire descendre au niveau des prêtres ! Tout avancement dans l'armée est refusé aux militaires protestants ; les pensions de retraite sont même retirées aux vieux soldats et aux veuves de ceux qui sont morts pour la patrie, si elles ne consentent à abjurer ! Sous la pression réunie du gouvernement et du clergé, les tribunaux renient dès ce moment tout reste d'impartialité ; et quand la partie protestante injustement condamnée en appelle au texte de la loi, le juge lui répond froidement : « Vous avez le remède « en mains. Convertissez-vous ! » On interdit aux réformés les professions d'avocat, de médecin, de sage-femme, d'imprimeur et de libraire, de procureur et de notaire. Le grand Colbert avait introduit dans les bureaux du ministère des finances une foule d'employés protestants parce qu'il les connaissait trop honnêtes pour frauder. C'était le seul département royal où des protestants eussent encore accès. On prononce le renvoi de tous ces employés. — Interdiction aux pasteurs de demeurer plus de trois ans dans le même lieu, crainte qu'ils n'y acquièrent trop d'influence. On leur défend même, par un édit exprès, de parler dans leurs sermons du *malheur des temps !* On interdit aux malades protestants de se faire soigner dans les maisons

particulières où l'on consentirait à les recevoir par bienveillance. Ils sont contraints par la loi de se faire soigner dans les hospices publics, où ils sont soumis aux obsessions des prêtres et des desservants catholiques.

C'est ainsi que n'osant plus allumer matériellement les bûchers, Louis XIV essayait de consumer la Réforme à petit feu et osait revêtir de formes légales ce long forfait, cette violation systématique de l'édit de Nantes, de la foi jurée !

Comment se faire une idée des souffrances et des angoisses de toute espèce, qu'ont dû provoquer chacun de ces édits monstrueux qui se succédèrent coup sur coup pendant vingt ans ! Et c'était une population d'un million d'hommes, pleine d'intelligence, de sensibilité et de vie morale que l'on torturait de la sorte ! L'Europe s'émut. Les souverains protestants envoyèrent à Versailles des remontrances. Louis, joignant l'hypocrisie à la cruauté, répondit : qu'il avait été très-satisfait de la conduite de ses sujets protestants pendant les troubles; qu'il leur avait voué sa royale bienveillance, et qu'il ne voulait rien faire contre les édits de tolérance donnés par ses prédécesseurs !

Cependant, tous ces moyens ne suffisant point à vaincre la fermeté des réformés, Louis se laissa persuader d'en employer de plus décisifs. D'abord on établit un bureau, doté par le gouvernement, qui payait une somme à tout réformé qui se faisait

catholique. Un renégat protestant, Pélisson, dirigeait ce trafic. Il avait ses bureaux dans toute la France. Le prix courant était six livres par converti. L'on prétendait que l'*éloquence dorée* de l'habile administrateur était beaucoup plus efficace que celle de Bossuet lui-même. Et il n'était bruit à la cour que des *miracles de Pélisson!* Il paraît néanmoins que le bruit de ces succès était très-exagéré; car il fallut bientôt chercher un autre moyen d'une nature plus énergique; à la *mission dorée* succédèrent les *missions bottées*, autrement appelées *dragonnades*. Voici en quoi consistait ce moyen. On remplissait une province de soldats; on accablait de logements militaires les familles protestantes. Par exemple : le duc de Noailles annonçait confidentiellement à Louvois, ministre de la guerre, qu'à Nîmes il y avait deux logements de *cent hommes chacun*, etc., au moyen de quoi il espérait que dès la fin du mois *tout serait expédié*. Les chefs autorisaient de la part des soldats tous les mauvais traitements imaginables, la mort exceptée. Voilà le genre de mission auquel fut soumise toute la population réformée, dans les dernières années avant la révocation. Toutes les localités de la France où se trouvaient des protestants passèrent successivement par ce régime. L'étude des soldats était de trouver des traitements qui torturassent sans tuer. Un de ces tourments, inventés par eux, était, par exemple, de priver de sommeil

les malheureux que l'on voulait convertir. On ne cessait de les pincer, de les piquer, de les tirailler. On leur soufflait dans le nez de la fumée de tabac. On leur mettait des charbons allumés dans les mains; on les forçait à rester debout, quand ils tombaient accablés de sommeil; on faisait un bruit infernal par le moyen des cris, des tambours, des meubles renversés. Quand les tapageurs étaient fatigués ils se relevaient, comme on change les sentinelles. Enfin, au bout de plusieurs jours et de plusieurs nuits ainsi passés, les malheureux habitants de la maison, à demi fous de fièvre et de fatigue, venaient-ils à faire machinalement le signe de la croix qu'on leur demandait, à l'instant on les déclarait *convertis;* et si, revenus à eux, ils rétractaient ce qu'ils avaient fait ou dit dans cet état où ils n'étaient plus maîtres d'eux-mêmes, ils devenaient passibles des peines terribles prononcées contre les relaps !

« Je crois bien, » disait madame de Maintenon, dans son dévôt langage, « que toutes ces conver-« sions ne sont pas sincères; mais Dieu se sert de « toutes voies ! »

Les dragonnades étaient de plus la ruine complète des populations protestantes. Ces malheureux étaient obligés de vendre terres, maisons, mobilier, pour satisfaire les garnisaires, qui ne les quittaient que quand ils ne trouvaient plus rien à manger ou quand ils leur avaient arraché une abju-

ration désespérée. Aussi les terres étaient-elles à bon compte, là où les dragons avaient passé; et les courtisans spéculateurs en profitaient! Madame de Maintenon écrivait à son frère à l'occasion d'un pot de vin de 118,000 fr. que le roi venait de lui accorder : « Employez utilement cet argent; les terres « en Poitou se vendent pour rien; la désolation des « huguenots en fera encore vendre; vous pouvez « aisément vous établir grandement en Poitou. »

Les rapports sur les conversions ainsi opérées furent si brillants que Louis XIV jugea enfin le moment venu de frapper le dernier coup. On lui faisait accroire qu'il n'y avait plus de protestants en France. A quoi bon dès lors maintenir l'édit de Nantes? Cet édit de tolérance n'était-il pas désormais sans objet? Le 18 octobre 1685, jour plus fatal à la France que celui de la Saint-Barthélemy, Louis signa la révocation de cet édit rendu par son aïeul. Le vieux chancelier Letellier, après avoir apposé le grand sceau de l'Etat à l'arrêt de révocation, s'écria : « Laisse maintenant ton servi« teur aller en paix, » et quitta le service de l'Etat, pensant qu'il ne pourrait jamais rien sceller qui fût à la hauteur d'un tel décret. L'arrêt prononçait la destruction de tous les temples protestants; l'interdiction du culte réformé tant en public que dans les châteaux et les maisons particulières; la peine des galères pour tout ministre qui n'abjurerait pas ou n'aurait pas quitté le pays

dans l'espace de quinze jours; la fermeture des écoles protestantes; le baptême forcé dans l'église catholique de tous les enfants nés après la promulgation de l'édit; enfin, on peut à peine le croire, la défense (sous peine des galères pour les hommes, de la confiscation de corps et de biens pour les femmes) de sortir de France!

Renier sa foi ou périr à la chaîne, voilà donc la seule alternative laissée aux protestants français! L'émigration même interdite! L'inquisition n'avait pas défendu de chercher à lui échapper! Louis XIV, en signant ce décret, faisait de la vingtième partie de son peuple des apostats ou des galériens! L'histoire du monde présente-t-elle rien de pareil? Ce fut là le prix que le clergé romain mit au pardon des péchés d'un monarque dissolu. Les protestants durent payer les fautes d'un roi libertin et le réconcilier, par leur abjuration ou leur ruine, avec le Dieu qu'il avait offensé[1]!

II

En vain le décret de révocation interdisait-il aux protestants de sortir de France; il n'en fut pas moins le signal de la grande émigration. Ce mot

[1] De Félice. p. 378.

d'ordre que n'avait donné aucune bouche humaine, retentit d'un bout à l'autre du royaume : tout risquer, tout quitter, plutôt que renier la foi.

Louis XIV put alors juger s'il était vrai que l'édit de Nantes n'eût plus d'application en France, parce qu'il ne s'y trouvait plus de protestants ! On avait pris les mesures les plus rigoureuses pour empêcher l'émigration. Toutes les frontières et même les côtes de la mer étaient gardées. Les biens des fugitifs avaient été promis aux délateurs, et les populations des campagnes, ameutées pour poursuivre et piller tous ceux que l'on découvrirait. Néanmoins l'on compte que près de trois cent mille protestants parvinrent à déjouer ces mesures inspirées par la plus exécrable tyrannie.

Le 21 septembre 1685, les protestants du pays de Gex commencèrent à arriver en foule à Genève avec leurs meubles et leurs effets les plus précieux, emportés sur des charriots. Dans les jours suivants, les émigrants affluèrent de toutes les parties de la France. Chaque jour il en passait des centaines. Les uns restaient à Genève ; les autres allaient plus loin. Les routes dans nos cantons voisins de la France étaient encombrées de ces fugitifs. Il en arriva deux mille à Lausanne en un seul jour. Ils racontaient comment ils avaient échappé aux soldats du roi ; l'un s'était déguisé en pélerin ; l'autre en courrier ; un troisième en porte-faix ou en marchand de bétail ; un quatrième

en laquais portant la livrée de quelque seigneur; d'autres en soldats rejoignant leur garnison; d'autres s'étaient fait conduire par des passages de montagnes impraticables aux soldats eux-mêmes. Il y en avait qui, plus hardis, avaient franchi la frontière, l'épée à la main. D'autres avaient gagné les gardes à prix d'argent et avaient donné jusqu'à six mille, huit mille livres pour prix de leur évasion[1]. Ils avaient voyagé la nuit, passant les jours dans les forêts ou sous des monceaux de foin dans les granges. Les femmes elles-mèmes avaient dû avoir recours à des expédients de tout genre. Déguisées en servantes, en paysannes, en nourrices, ou même en laquais, portant des hottes, poussant des brouettes, se brunissant le teint avec des pommades, se faisant des rides au moyen de sucs corrosifs, elles avaient ainsi passé la frontière, souvent après un voyage de quatre-vingts à cent lieues à travers des marais et des forêts sous la conduite de guides inconnus. Ainsi durent s'échapper de la patrie des personnes élevées dans le bien-être et dans le luxe; des femmes enceintes, des vieillards, des malades, des enfants. Qui peut dire les angoisses et les fatigues d'une semblable fuite! Qui peut décrire la joie et la reconnaissance de l'arrivée sur le sol étranger! Ce qui en d'autres temps aurait été le comble de la douleur, dire un

[1] De Félice, p. 114.

dernier adieu à sa patrie, en y laissant tous ses biens, se trouvait changé par le sentiment de la délivrance d'un malheur plus grand et par les consolations de cette foi à laquelle on avait tout sacrifié, en un sujet d'actions de grâces.

Beaucoup s'échappèrent aussi par mer. On se cachait, on s'entassait par familles entières dans une caverne près des côtes. Là un bâtiment venait vous prendre de nuit; on se plaçait derrière des ballots de marchandises ou dans des tas de charbon; on s'enfermait pour de longues semaines dans des tonneaux vides, placés au milieu d'un chargement de vin ou d'huile. Des enfants passèrent des semaines dans ces insupportables cachettes sans pousser un cri, de peur de se trahir eux et leurs parents. Quelquefois on se hasardait sur de simples barques, comme le comte de Marancé, qui passa la Manche en hiver avec sa femme et quarante personnes, sur un léger bateau, sans provisions de bouche. Jetés çà et là par la tempête, n'ayant pour apaiser la soif et la faim des enfants, et pour se soutenir eux-mêmes, que de la neige fondue, ils arrivèrent à demi morts sur les côtes de l'Angleterre. Et encore heureux ceux qui arrivaient! Plusieurs de ces embarcations tombèrent entre les mains des corsaires, et les malheureux fugitifs furent vendus en esclavage à Alger. D'autres, ayant été jetés sur les côtes d'Espagne et de Portugal, furent livrés à l'inquisition! Combien

d'entre eux enfin ne furent pas engloutis dans les flots de l'Océan !

Et ce n'étaient pas encore là peut-être les plus malheureux. Le sort le plus affreux attendait ceux qui étaient surpris et saisis avant d'avoir pu quitter le sol de la France. L'édit de révocation, nous l'avons dit, les condamnait aux galères. « On les « voyait, » dit Benoît, « marcher en longues troupes, « portant à leur cou de pesantes chaînes, et faire « ainsi de longues traites ; quand ils tombaient de « lassitude, on les relevait à coups de bâton. » L'avarice de leurs conducteurs ne leur accordait qu'une partie de ce qui était alloué pour leur entretien. Enfin ils arrivaient au bagne. Là ils étaient accouplés avec tous les voleurs et les malfaiteurs de la France ; puis on les plaçait sur les bancs des galères ; il fallait faire mouvoir de longues et lourdes rames, et quand ils ne ramaient pas avec assez de force, le *comes* (c'était le titre du surveillant), armé de son nerf de bœuf, frappait sur les épaules de ces malheureux. On ne quittait jamais ces bancs ; on y passait les jours et les nuits, protégé par une simple toile, et l'on ne pouvait changer de place sur la galère qu'autant que le permettait la longueur de la chaîne.

Au mois de juin 1686, on comptait déjà plus de six cents réformés au bagne de Marseille ; à peu près autant à celui de Toulon ; parmi eux des hommes, tels que David de Caumont, de l'une des

plus illustres familles de France, vieillard de 65 ans, et Louis de Marolles, ancien conseiller du roi, qui fit le voyage depuis Paris avec la chaîne des galériens ; il écrivait à sa femme depuis le bagne des lettres pleines de courage, presque de gaîté. Nous en donnons en note un exemple[1]. L'heure de la liberté ne sonna point pour celui qui écrivait ces lignes ; il mourut en 1692, après six ans de cette horrible captivité, à l'hôpital des forçats de Marseille, et fut enseveli au cimetière des Turcs ! C'est ainsi que l'on brisait les plus nobles cœurs qui aient battu sur le sol de France. On a calculé que dans la seule province du Languedoc périrent,

[1] « Je vis à présent tout seul ; on m'apporte à man-« ger du dehors, viande et pain, moyennant neuf « sous par jour...... Je fais faire aujourd'hui un ma-« telas ; j'achèterai des draps et je vais travailler à me « mettre à mon aise. Tu diras peut-être que je suis un « mauvais ménager, mais c'est assez coucher sur la « terre depuis mardi dernier jusqu'à cette heure. Si tu « me voyais avec mes beaux habits de forçat, tu serais « ravie. J'ai une belle chemisette rouge, faite tout de « même que les sarraux des charretiers des Ardennes. « Elle se met comme une chemise, car elle n'est ouverte « que par devant. J'ai de plus un beau bonnet rouge, « deux hauts-de-chausses et deux chemises à toile « grosse comme le doigt et des bas de drap. Mes ha-« bits de liberté ne sont pas perdus, et s'il plaisait au « roi de me faire grâce, je les reprendrais. Le fer que « je porte au pied, quoiqu'il ne pèse pas trois livres, « m'a beaucoup plus incommodé dans les commence-« ments que celui que tu m'as vu au cou à la Tour-« nelle.......»

par ces tentatives d'émigration qui échouèrent, cent mille personnes, sous la seule intendance de Lamoignon-Baville. M. de Sismondi pense qu'il a péri tout autant de personnes qu'il en a émigré. Cela en ferait monter le nombre à trois cent mille! Mais au moins ils avaient été fidèles ; ils avaient la paix! Il y en avait de plus misérables encore. C'étaient ceux qui, dans un moment de faiblesse, s'étaient laissés aller à abjurer! Bientôt leur conscience se réveillait. Bourrelés de remords, ils ne cherchaient plus qu'à émigrer à leur tour pour aller obtenir leur pardon de Dieu et des hommes sur la terre étrangère. Ainsi à Londres les consistoires des églises n'étaient occupés qu'à recevoir de tels désaveux. Pendant le seul mois de mai 1687, un de ces consistoires reçut la contre-abjuration de quatre cent quatre-vingt-dix-sept de ces malheureux[1].

Tous les pays protestants étaient remplis de ces Français fugitifs qui avaient abandonné pour leur foi, à travers de si grands périls, tous les biens terrestres. Il y en avait trois mille à Zurich, six mille à Berne, un mois après la révocation. Vingt mille paraissent s'être définitivement établis en Suisse. Soixante-quinze mille trouvèrent un refuge en Hollande, avec deux cent cinquante pasteurs. On appelait ce pays la grande *arche des fugitifs*. Vingt mille au moins allèrent s'établir dans les Etats prussiens, à l'appel du Grand-Electeur, qui,

[1] Weiss, p. 273.

dès le 29 octobre (ancien style), dans un édit daté de Potsdam, avait offert à tous ces exilés un asile dans ses Etats. — On dit qu'un jour que son ministre lui représentait l'épuisement complet de la caisse de l'Etat, pour l'engager à ne plus recevoir de nouveaux émigrés, il répondit : « Eh bien, que « l'on vende ma vaisselle! Je ne puis laisser là ces « gens sans secours. » On peut évaluer à 50 mille le nombre des fugitifs qui s'établirent en Angleterre dans les dix années qui suivirent la révocation. Un tiers de ces réfugiés se fixa à Londres. Il y eut bientôt dans cette ville trente-et-une églises françaises[1]. La Russie, la Suède, l'Amérique, l'Afrique même ouvrirent leur sein à ces réfugiés. Vingt-sept familles allèrent de Hollande s'établir dans la colonie du Cap. La vallée où elles se fixèrent se nomme encore aujourd'hui la *Vallée des Français*, et l'un des villages de la vallée, le *Coin des Français;* un autre, la *Perle;* un troisième, *Charron,* nom français bien connu. Cette paisible colonie existe encore maintenant; les habitants sont au nombre de mille. On y retrouve des noms de familles françaises : les *Malherbe*, les *Dutoît*, etc. Dans chaque maison est posée cette grande Bible in-folio que les réfugiés français se transmettent de père en fils, comme un patrimoine sacré et sur laquelle sont inscrits la date de naissance et les noms de tous les membres de la famille. A côté de la Bible

[1] Weiss, p. 274-275.

sont ordinairement placés les Psaumes en vers de Clément Marot. Chaque matin et soir ils se réunissent en famille pour célébrer le culte en commun. Ils prient d'abondance et lisent quelques chapitres de la Bible. Tous les dimanches, au lever du soleil, les fermiers se mettent en route dans leur voiture rustique, recouverte de peaux et de toiles grossières, pour assister au service divin ; le soir ils retournent à leur paisible demeure. En 1828, quand ils apprirent par les missionnaires français que la liberté religieuse existait en France, et que l'on pouvait y exercer en paix la religion de leurs pères, ils refusèrent longtemps d'y croire, et les vieillards versèrent des larmes de joie. D'après un rapport de 1829, la vallée est dans un état de grande prospérité. C'est la partie la plus florissante de la colonie du Cap. L'on n'y connaît ni les vices de la civilisation, ni les misères qu'ils engendrent. Le jeu y est inconnu comme la disette. Ils traitent avec bonté leurs anciens esclaves et consacrent une partie du bien-être dont ils jouissent à la propagation de l'Evangile parmi les populations idolâtres qui les entourent. C'est ainsi que la bénédiction divine accompagna jadis les enfants de l'Eglise réformée de France jusque sur le sol africain, et qu'elle repose encore aujourd'hui sur leurs enfants et sur les enfants de leurs enfants[1].

[1] Weiss, t. II, p. 154 et suiv., et 448.

Partout les émigrés furent reçus avec amour, sympathie, dévouement. On fit pour eux dans tous les pays protestants des collectes auxquelles des catholiques eux-mêmes prirent part. Plus on donnait, plus il semblait qu'on eût encore à donner. On leur fournissait des habitations, des moyens de travail, des temples. Ils avaient sacrifié, pour l'amour du Seigneur, père, mère, frères, sœurs, champs, la vie même. Ils retrouvèrent tout cela, selon la promesse de l'Evangile, par la puissance de l'amour chrétien qui se déployait partout envers eux.

Il paraît que pendant les trois années qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes, cinquante mille familles environ sortirent de France; quatorze mille âmes de la Provence seulement (le cinquième de la population); à Lyon, la population tomba de quatre-vingt-dix mille à vingt mille âmes; le nombre des métiers à filer, de dix-huit mille à quatre mille. En Normandie, vingt-six mille habitations restèrent bientôt désertes; à Sedan, deux mille ouvriers étaient sans pain, parce que tous les chefs de manufacture étant protestants, toutes les fabriques étaient fermées.

Combien resta-t-il de protestants en France, et quel fut le sort de ces débris de l'ancienne Eglise réformée de France? Selon M. de Sismondi, il resta en France environ un million de réformés. Les pasteurs qui osaient braver l'édit pour paître en secret leurs ouailles, savaient qu'ils n'avaient à attendre

que la mort. Parmi ceux qui préférèrent ainsi le supplice à la liberté et à la vie, il en est deux dont nous ne pouvons nous résoudre à passer le nom et le martyre sous silence. Fulcran Rey, âgé de vingt-quatre ans, périt le 7 juillet 1686 à Beaucaire. Condamné à être pendu, après avoir été appliqué à la question, il dit : « On me traite plus douce-« ment que mon Sauveur, en me condamnant « à une mort si douce. Je m'étais préparé à être « rompu ou à être brûlé. » Et levant les yeux au ciel il se rendit à l'échafaud en rendant grâces. Claude Brousson mourut sur l'échafaud le 4 novembre 1698 à Montpellier. Le roulement de dix-huit tambours étouffait sa voix. « J'ai exécuté plus de « deux cents condamnés, » disait le bourreau peu de jours après ; « aucun ne m'a fait trembler comme « M. Brousson... Je me serais enfui, si je l'avais « pu. Si j'osais parler, j'aurais bien des choses à « dire ; certainement il est mort comme un saint. »

Voilà quel fut le sort de plusieurs des pasteurs qui demeurèrent dans la patrie. Quel fut celui des troupeaux? Le temps me manque pour vous décrire leurs douleurs. Cette expression devenue proverbiale : *une patience de huguenot*, résume d'un mot les souffrances de ces héros de la foi. Mais enfin cette patience elle-même se lassa sous le poids de l'oppression. Le désespoir s'empara des opprimés, surtout dans le Midi. Ces pauvres paysans, accablés de logements militaires, égorgés

comme des malfaiteurs quand on les surprenait rassemblés dans quelque endroit solitaire pour chanter leurs Psaumes et célébrer leur culte, s'exaltèrent et se soulevèrent. Il s'éleva parmi eux des prophètes et des prophétesses, qui soutenaient la foi de leurs frères par des paroles remplies d'un feu divin. De 1702 à 1704, la guerre sévit dans les Cévennes. Les *Camisards* (c'était ainsi que l'on nommait ces protestants à cause de l'espèce de blouse dont ils étaient vêtus), conduits par deux hommes que les prophètes avaient désignés pour leurs chefs, Cavalier, simple garçon boulanger, et Roland, tinrent tête à toutes les armées du roi. Ils ne furent jamais, pour combattre, au delà de mille. En face de l'ennemi, ils mettaient un genou en terre; ils essuyaient ainsi le premier feu en chantant le Psaume LXVIII, puis, se relevant, ils se précipitaient sur l'armée royale avec l'acharnement du désespoir, préférant la mort du champ de bataille au supplice du bûcher, de la potence ou de la roue, qu'ils savaient leur être réservé s'ils étaient pris vivants. Pendant les années 1703 et 1704, les gibets, les échafauds, les bûchers furent en permanence dans ces malheureuses contrées. Le dimanche des Rameaux de 1703, trois cents protestants étaient réunis dans un moulin près de Nîmes, pour y célébrer leur culte. Le commandant royal l'apprend, se lève de table, court au moulin, ordonne d'enfoncer les

portes et de tout égorger, et, comme cela n'allait pas assez vite au gré de sa fureur, il livre la maison aux flammes. Tous périrent !

Ce fut la dernière guerre de religion. Elle se termina par un traité entre Cavalier et le maréchal De Villars, traité dont les conditions ne sont pas parfaitement connues. Ce qui est certain, c'est que malgré ce suprême effort, la religion réformée resta interdite en France. Et cependant quelques cent mille protestants restaient là sur le sol français. Ils étaient désormais sans lien, sans culte, comme les branches d'un arbre dont la foudre a brisé le tronc !

Mais *la faiblesse de Dieu est plus forte que les hommes*, a dit saint Paul. Il suffit, qui le croirait? d'un jeune homme de dix-sept ans, sans nom, sans pouvoir, sans fortune, pour relever cette Eglise abattue et renverser toute l'œuvre de Louis XIV, au faîte de sa puissance. Ce jeune homme se nommait Antoine Court ; il était né dans le Vivarais dix ans après la révocation. La guerre des Camisards venait de finir. Quoiqu'il ne fût point encore pasteur, mais simple proposant, il commença, en 1715, à rassembler ses frères, d'abord au nombre de dix à douze, puis de quinze à trente, soixante, au plus cent personnes. C'était dans quelque caverne ou grange écartée. Le 21 août, Court et quelques-uns de ses amis réunis dans un lieu désert, élurent, à l'exemple des anciens synodes,

un Modérateur, remirent en vigueur les anciens règlements ecclésiastiques et interdirent la prédication aux prophètes Cévenoles, tombés dans le fanatisme. En 1718, Court rassembla un synode composé de quarante-cinq membres, ministres et anciens, pour travailler plus énergiquement encore au rétablissement de l'Eglise réformée de France. Ce synode régla toutes les questions du ministère et du culte. Pour apprécier ces actes, il faut se rappeler que dans ce temps-là chaque pasteur surpris célébrant un culte était condamné au gibet, et qu'un diplôme de consécration au saint ministère s'appelait *un brevet de potence.*

Les assemblées religieuses continuèrent à se tenir dans quelque recoin sauvage, dans des carrières ou dans des ouvertures de roche, de nuit pour l'ordinaire ; de jour, seulement quand le péril n'était pas trop grand. C'est là ce qu'on a appelé les *Eglises du désert.*

Le culte se composait des prières liturgiques, du chant des Psaumes, de la prédication, et de l'administration de la Sainte-Cène dans les jours de fête surtout. On s'exhortait mutuellement au martyre. On ne négligeait pourtant pas les mesures de prudence. Les convocations ne se faisaient que peu d'heures à l'avance et par des hommes sûrs. Et des sentinelles, placées sur les hauteurs pendant que durait le culte, devaient signaler l'approche des soldats. Quelle sérieuse majesté que celle de ces

assemblées du désert! De pauvres paysans, d'humbles manœuvres, des enfants, des femmes même, allaient là, bravant la mort, pour s'occuper des objets de la foi et des sublimes intérêts de la vie à venir! Quant aux pasteurs, ils étaient constamment errants d'un lieu dans un autre, sous toutes sortes de déguisements. C'est ainsi qu'Antoine Court vécut pendant vingt ans, se cachant dans les forêts les plus impénétrables des Cévennes, couchant dans les antres des rochers, comme ces anciens prophètes *dont le monde n'était pas digne*, et n'échappant plus d'une fois que par miracle aux soldats envoyés à sa poursuite.

Le pouvoir et le clergé eurent vent de ce qui se passait. En 1724, une loi plus oppressive que toutes les précédentes vint menacer l'œuvre d'Antoine Court. Les supplices et les massacres recommencèrent. Alexandre Roussel fut pendu à Montpellier. Ce pasteur répondit au juge qui lui demandait où il logeait : « Le ciel est ma couver-« ture. » Son dernier mot, avant de monter l'échelle du gibet, fut une prière pour ses juges et son bourreau.—Pierre Durand, l'ami d'Antoine Court, fut aussi exécuté à Montpellier. Néanmoins Court continuait à parcourir les églises. En 1728, il tint jusqu'à trente-deux assemblées religieuses en deux mois; il compta parfois jusqu'à trois mille auditeurs autour de sa chaire! Et en 1744 il se trouva entouré d'une assemblée de dix mille âmes, dans

ces mêmes lieux où au commencement il ne pouvait en rassembler que dix, vingt, soixante, au plus une centaine !

En 1745, Louis XV signa deux nouvelles ordonnances plus cruelles encore : Peine de mort confirmée contre tout pasteur protestant ; galères perpétuelles contre quiconque donnerait asile à l'un d'eux ; trois mille livres d'amende contre tous les protestants du lieu où un pasteur aurait été arrêté ; confiscation des biens contre quiconque n'aurait pas dénoncé une assemblée religieuse ! A la suite de cette loi horrible, les supplices, les dragonnades et l'émigration recommencèrent. Six cents familles quittèrent la Normandie ; d'autres familles, du Midi et du Centre, parvinrent aussi à s'échapper. Mais ce furent surtout les pasteurs qui payèrent alors de leur personne. Paul Rang meurt à Crest à vingt-six ans. Il marche de la prison au supplice en chantant : *La voici l'heureuse journée* (Ps. CXVIII), s'agenouille au pied de l'échelle et la monte d'un air serein. — Jacques Roger, l'ami septuagénaire d'Antoine Court, le seul pasteur consacré qui restât en France au moment où Court avait commencé son œuvre, surpris dans le voisinage de Crest, répond au gendarme qui lui demande qui il est : « Celui que « vous cherchez depuis longtemps, et il était temps « que vous me trouvassiez ! » Il meurt comme le précédent. — Puis vient le tour de Matthieu Mazal,

âgé de vingt-six ans, chéri de toute la contrée. Ses juges le condamnent en pleurant : « C'est avec « douleur, Monsieur, que nous vous condamnons. « Mais ce sont les ordres du roi, » lui dit le président. « Je le sais, Monsieur, » lui répond avec calme le pasteur du désert, et il meurt comme ses frères. — François Bénézet, âgé de vingt-six ans comme deux des précédents, père de deux petits enfants, marche au supplice en chantant le Psaume LI. — François Rochette meurt à Toulouse avec trois compagnons, les frères Grenier, qui ont commis le crime de lui témoigner quelque sympathie. Quand le bourreau, ému de pitié, lui dit au bas de l'échelle : « Mourrez catholique! » le pasteur lui répond avec calme : « Jugez vous-même quelle est « la meilleure religion : celle qui est persécutée ou « celle qui persécute? »

Dix-huit jours après, l'échafaud se dressait encore une fois à Toulouse. C'était pour le supplice atroce du vieux Calas. Ce fut le dernier avant ces jours terribles où, par la main des hommes de 93, fut redemandée au clergé persécuteur et à la race royale qui lui avait prêté son bras, une partie de ce sang innocent qu'ils avaient versé de concert.

III

Si rapide que soit cette esquisse des destinées de l'Eglise protestante de France, elle suffira pour encadrer le tableau qui doit terminer ces Conférences, celui du Refuge[1] dans notre pays.

L'émigration française pour cause de religion se rapporte à cinq époques principales : 1° Au temps de la Réformation (an 1512 et suiv.); — 2° A l'époque de persécutions et de guerres qui précéda l'édit de Nantes (jusqu'en 1598); — 3° Aux années d'oppression qui précédèrent la révocation de cet édit (surtout de 1660 à 1685); — 4° A l'époque de la révocation et aux années qui suivirent (depuis 1685); — 5° A la recrudescence d'oppression qui signala le milieu du dix-huitième siècle.

1° Le Refuge date du temps de la Réformation. Que furent Farel, son ami Antoine Boyve, ses collègues Christophe Fabry et Jean De Bély, sinon des réfugiés pour cause de religion? Ils arrivèrent comme évangélistes, il est vrai; mais n'est-ce pas la persécution qui les empêcha d'évangéliser leur patrie et qui les conduisit au milieu de nous? — Les deux premiers reçurent la Bourgeoisie de Neuchâtel dès 1531. Farel se maria lorsqu'il était déjà

[1] Quoique ce mot, pris dans ce sens, ne soit pas français, ainsi que le fait observer M. Weiss, nous l'employons, comme lui, sans scrupule.

vieillard. Il épousa Marie Torel, fille d'un Français réfugié. Il en eut un fils qui n'avait qu'un an à la mort de son père, et qui n'atteignit pas sa troisième année[1]. La famille Boyve s'est perpétuée parmi nous; elle a fourni à notre Eglise des pasteurs, à l'Etat des magistrats distingués. Les familles Fabry et De Bély se sont aussi conservées jusqu'à cette heure. La première a toujours consacré, de génération en génération, quelqu'un de ses enfants au service de l'Eglise qu'avait contribué à fonder son chef.

Tels sont les monuments de la plus antique émigration.

2° La seconde époque, immédiatement avant et après la Saint-Barthélemy, est signalée par l'arrivée de plusieurs chefs de famille dont la postérité à fleuri ou fleurit encore au milieu de nous.

En 1560, deux jeunes protestants quittèrent leur famille, encore catholique sans doute, au village de Cussy, près d'Autun; ils n'emportaient que de l'argent et quelques marchandises, et vinrent s'établir dans notre pays. C'étaient *Jean* et *Claude Duvernois*[2]. L'aîné s'établit à Saint-Sulpice; le cadet à Môtiers. Il s'y maria avec Guillauma Barrelet, fille de Pierre Barrelet, dernier curé et premier pasteur de cette paroisse. Dieu bénit le travail de

[1] Andrié, p. 344. — [2] Une terre, *Le Vernois*, doit exister encore sous ce nom dans cette localité.

ces pieux jeunes gens et leurs descendants prirent place bientôt au nombre des familles les plus opulentes et les plus considérées de notre pays. Le nom de Duvernois ou Dyvernois a été changé au dix-huitième siècle par des lettres de noblesse accordées à cette famille en celui de *d'Ivernois*.

A peu près dans le même temps paraissent être arrivés *Antoine Legoût*, *Jean Gaudot*, et *Claude Girardbille*, ces deux derniers de Besançon ; ils devinrent tous trois bourgeois de Neuchâtel en 1574, 1584 et 1589. Ces dates nous ramènent uniformément aux années qui suivirent la Saint-Barthélemy. L'admission de ces familles dans la Bourgeoisie de Neuchâtel fait supposer que, malgré leur exil, elles furent bientôt dans un état prospère.

Une tradition de famille assigne à la famille *Perrochet* (selon l'ancienne prononciation : *Perrochel*) une origine française, et à son arrivée dans ce pays une cause religieuse. Comme dès 1583 l'on trouve un membre de cette famille revêtu de la magistrature de maire de la Côte, il est probable que son émigration est aussi ancienne que celle des familles précédentes.

Nous sommes parfaitement renseignés sur l'arrivée de la famille *Gélieu*. Bernard Gélieu, d'Issigeac, en Guyenne, quoique ayant un père catholique, vint étudier la théologie à Genève, en 1560. Il fut ensuite pasteur de plusieurs églises de France ; des certificats délivrés par les Anciens de ces églises

existent encore. Ils constatent d'une manière touchante le zèle et la fidélité de ce pasteur dans ces temps difficiles. Chassé de France en 1572 par la persécution qui suivit la Saint-Barthélemy, il arriva chez nous en 1576, après un ministère dans les églises de Savoie. Pendant quarante-deux ans il exerça dans plusieurs de nos églises les fonctions pastorales; il fut doyen de la compagnie des Pasteurs en 1599. Trois de ses fils se vouèrent au saint ministère. L'esprit sacerdotal a été dès lors héréditaire dans cette famille, qui a fourni sans interruption neuf pasteurs à nos églises ; parmi eux, six doyens.

La famille *De Perrot* doit aussi être arrivée à la même époque, vers 1570. Des traditions de famille la font remonter à la famille Perrot d'Ablancourt, ou bien à un émigré qui avait été régent dans la Franche-Comté. Dès 1600 un membre de cette famille était maître-bourgeois à Neuchâtel. — La famille *Ravenel* arriva à la même époque, comme l'attestent des registres communaux.

Dès lors nous observons dans le Refuge une interruption correspondante au repos relatif que procura pendant quelque temps à l'Eglise de France l'édit de Nantes. Mais avec la fatale résolution de Louis XIV de supprimer la liberté religieuse, l'émigration recommence.

3° Une nombreuse liste de noms atteste la recrudescence du Refuge pendant ce siècle terrible et

surtout ces dernières vingt-cinq années qui précédèrent la Révocation, mais nous n'avons aucun détail à donner sur les familles arrivées à cette époque. Voici les noms de quelques-unes, avec la date de leur admission dans la Bourgeoisie de Neuchâtel. C'est du registre de cette corporation que sont extraits ces noms :

Jean Gouhard, de la province de Bourgogne (1636); *Didier Gigaud*, de celle de Lorraine (1657); *Jean d'Echerny*, de Saintonge (1660); *Pierre Rivière*, du Languedoc (1662); *Tite d'Aubigné*, médecin (1678); *Pierre Prudent*, ministre, de Montbéliard (1680); *Tanneguy Lefèvre*, de Saumur, recteur de notre collége (1686). — Il ne serait pas impossible que les premières de ces familles fussent arrivées déjà dans l'époque précédente.

4° Mais l'heure de la révocation sonne, et avec elle la grande époque du Refuge. Jusqu'alors ce n'étaient que des avant-coureurs. Maintenant c'est le gros de l'armée. Auparavant c'étaient des filets d'eau; à cette heure c'est un torrent, mais un torrent qui, loin de dévaster, couvre le sol d'une couche fertile et renouvelle le terroir. Depuis le moment surtout où l'établissement de la domination prussienne dans notre patrie l'eut mise à l'abri des menaces que la France se permettait de faire contre les cantons favorables aux réfugiés, l'émigration dans notre pays prit des dimensions très-considérables. M. Weiss, dans son bel ouvrage sur les

réfugiés français, a dit que les émigrés arrivèrent à Neuchâtel en moins grand nombre que dans les autres cantons. M. le pasteur Guillebert, dans deux articles remarquables, publiés en 1855 dans le *Bulletin du protestantisme français*, a prouvé que M. Weiss, malgré son érudition, pourrait bien en ce point s'être trompé ; et nos lecteurs accueilleront cette rectification avec une patriotique reconnaissance. Voici l'explication que donne M. Guillebert de l'erreur où est tombé M. Weiss. Elle est toute à l'avantage de l'hospitalité neuchâteloise : La facilité avec laquelle les réfugiés s'acclimatèrent chez nous et y reçurent les droits de bourgeoisie ou de commune, fit qu'ils se fondirent beaucoup plus promptement qu'ailleurs avec la masse de la population. Voilà pourquoi l'on ne trouve pas chez nous une *colonie française*, comme en Prusse ; des *fonds français* officiels comme à Genève ; une *corporation française* comme à Lausanne ou à Berne. Et même le produit des sachets qui, dans le premier moment, avait été appliqué aux émigrés, ne tarda pas à recouvrer sa destination ordinaire, précisément parce que la plupart des émigrés avaient reçu ou acquis la qualité de communiers dans l'endroit qu'ils habitaient. Ainsi s'effacèrent chez nous, plus promptement qu'ailleurs, les traces du Refuge.

Il est aisé de citer des faits positifs à l'appui de cette manière de voir. On constate par les registres

de la Bourgeoisie de Neuchâtel, que de 1707 à 1740, soixante familles de réfugiés entrèrent dans cette corporation; douze la reçurent en pur don. Il existe encore dans les archives publiques une liste de réfugiés français qui ont prêté le serment comme sujets de l'Etat, du 6 janvier 1710 au 28 décembre 1711. Elle contient deux cent quatre-vingt-huit noms. Nous indiquerons plus bas ceux qui sont encore connus. — Pendant deux années seulement, deux cent quatre-vingt-huit familles naturalisées! Pour un petit pays comme le nôtre, c'est considérable. Mais hâtons-nous d'ajouter que pour son bonheur ce ne fut pas trop, mais plutôt trop peu. Nous avons entendu un vieillard vénérable qui tint longtemps dans notre patrie les rênes de l'Etat, et dont la jeunesse remonte à un temps peu éloigné de cette grande époque, dépeindre l'influence qu'exerça sur les mœurs et sur l'esprit neuchâtelois l'arrivée de cet élément si nouveau. Comme l'onde d'un fleuve se modifie à l'arrivée d'un de ses affluents, ainsi notre caractère national se transforma par le flot de population française que nous amena le Refuge. C'est de ce moment que date l'élan tout nouveau que prit notre activité commerciale et industrielle. Jusqu'alors ces branches importantes de la vie sociale n'étaient chez nous qu'à l'état le plus élémentaire. On savait à peine dans la Suisse française ce que c'était qu'un magasin. Le petit commerce ne se faisait que par colportage. Les

nouveaux arrivants, actifs, entreprenants, pleins de savoir-faire, persévérants, surent, tôt après leur établissement parmi nous, se créer chacun une occupation. Tout leur réussissait à merveille, au point même d'exciter parfois, nous devons l'avouer, un sentiment de jalousie chez la population indigène. La cause de ces succès ne se trouvait pas seulement dans cette habileté et cet entrain, qualités naturelles de l'esprit français; elle était aussi dans leurs dispositions morales et dans la bénédiction de Dieu qui reposait sur leur travail. Parmi les vertus des réfugiés, celles qui frappaient surtout nos pères, étaient leur sobriété, que relevait sans doute le triste contraste de nos habitudes nationales, et leur stricte économie que nos pères se permirent quelquefois de taxer de lésinerie, sans penser que chez des gens dont l'établissement était dû en partie à la charité de leurs hôtes, cette vertu était doublement obligatoire.

Nous devons à la vérité historique de ne pas taire ces traits de l'histoire morale du Refuge dans notre pays, tels qu'ils nous ont été racontés par l'un des derniers représentants de l'époque qui touchait presque à celle de l'émigration.

Mais nos réfugiés importaient chez nous des trésors plus précieux encore que l'aptitude aux affaires et même que les vertus domestiques. Une auréole de sainteté, un reflet de la vie supérieure, la marque des bourgeois des cieux était sur leur front.

N'avaient-ils pas fait à leur conscience, à leur foi, à leur Dieu, le sacrifice de tous les biens terrestres? Le fait seul de leur arrivée pour de tels motifs n'était-il pas pour nos pères une prédication plus éloquente que toutes celles qu'ils pouvaient entendre du haut de la chaire? Au milieu d'une vie commode et toute charnelle, se trouver tout à coup en face de ce spectacle d'abnégation et de *fidélité jusqu'à la mort!* Qui peut dire tout ce que la vue de cet exemple héroïque dut exciter chez plusieurs, de zèle, d'émulation, de retour sur eux-mêmes, de honte, de remords même? Chaque famille émigrée emportait avec elle, comme son plus précieux trésor, sa Bible; recherchait en arrivant comme son plus doux plaisir et sa plus chère consolation, le temple. Nous en citerons des exemples. N'eût-il pas fallu qu'un peuple fût bien endurci, plus assurément que ne l'était le nôtre, pour n'être pas, à cette vue, saisi en sa conscience et réveillé de son apathie religieuse!

L'arrivée des réfugiés français coïncide certainement avec un grand réveil social, et même religieux et moral, au sein de notre population neuchâteloise; ce fut le temps du ministère de notre grand Osterwald. Nous ne saurions envisager cette coïncidence comme accidentelle: nous nous plairons plutôt à avouer que si à cette époque nous donnâmes quelque chose, nous reçûmes davantage, et que jamais hospitalité ne fut plus richement payée.

Je désire que ces réflexions donnent quelque intérêt à la nomenclature, un peu sèche sans doute, qui va suivre. Il me sera aisé de faire ressortir ensuite quelques traits propres à justifier ce que je viens d'avancer.

Dans les jours qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes arrivèrent les familles suivantes, dont la plupart furent naturalisées dans les premières années du dix-huitième siècle. Leurs noms me sont connus par la liste officielle dont j'ai parlé, et par quelques autres documents publics ou privés[1].

Du Languedoc :

Charles-Louis Durand, capitaine de grenadiers, d'Aigues-Vives.—*Jacques Claparède*, de Ganges.—*Etienne Bertrand*, boulanger, de Saint-Genier. — *Alix Lebell*, d'Uzès.— *Pierre Richard*, ou *Ricart*, menuisier, de Pignan. — *Louis Bourguet*, marchand, de Nîmes.— *Marie Latour*, veuve de Jean Peyrol, pasteur à Nîmes.— *Jean Sagnes*, tailleur, de Faugères (Béziers).— *Charles Delor*, de Vans.

Du Dauphiné et des deux vallées de Pragelaz et du Queyraz, dans les Htes-Alpes :

Jean Aubert, teinturier, d'Embrun. — *David Robert*, cordonnier, de Pounet. — *Jean Blanc* et *Jacques Matthieu*, de Corbs. — *Joseph Matthieu*,

[1] Nous doutons que les noms de province indiqués soient tout à fait exacts. Nous les copions tels quels dans les documents.

Augustin Marron, marchand, et *Bartholomi Bonnet*, marchand, de Molines. — *Henri Bertrand*, de Nyons.— *Jean Borel*, de la Mûre.— *Jacques Perrin*, peigneur de laine, de Vals.— *Daniel Monard*, cardeur de laine, de Charrin. — *Suzanne Bouvier*, de Valence.— *André Delachaux*, de Saint-Auban. — *Anne Blanc*, de Fénestrelle. — *Etienne Guyot*, marchand, des Granges. — *Jean Joly*, de la Ruaz. — *Pierre Boyer*, de Saint-Veran. — *David Borel*, marchand, de Serre-Chabrand. — *Jean Garcin*, marchand gantier, de Molines.— *Jacques Gros-Jean*, de Gap (?).

D'Auvergne :

Claude Matthieu, de Mariergues.— *Jacques Martin*, de Maletaverne.

Du Vivarais :

Isaac Boyer, de Dugua. — *Jacques Moula*, tailleur, de Fillastre.

De Champagne :

Gédéon Guillebert, fondeur, de Roussi. — *Jean Jaquet*, taillandier et mercier, de Triancourt. — *Daniel Dubois*, marchand, et *Antoine*, son frère, perruquier, de Vitry-le-Français.

De Sainte-Marie-aux-Mines :

Pierre Grand-Pierre.

De Paris :

Isaac Panserot, cordonnier.

La plupart de nos réfugiés venaient donc du Midi. Ceux des contrées plus septentrionales se sauvèrent en d'autres pays.

Nous trouvons mentionné par M. Weiss[1], un *Maillé*, à Anduze. Nous croyons savoir que les *Salquin*, les *Brossin*, les *Peytieux* appartiennent à l'émigration. Nous ne connaissons rien de leur origine.

Nous pouvons donner un peu plus de détails sur cinq autres familles arrivées à la même époque :

Michel Faure, natif de Valdrôme (Dauphiné), sortit de France avec sa femme, en 1687. Il était accompagné de trois enfants; l'aîné était âgé de huit ans. La Bible qu'il emporta dans l'exil existe encore aujourd'hui[2]. Etabli d'abord à Neuchâtel, puis à la Chaux-du-Milieu, il y fut incendié et réduit à rien. Il mourut aux Eplatures en 1700. Son fils Pierre recueillit la bénédiction préparée à sa famille par les prières et les souffrances de son père. Il eut de son épouse, Suzanne Perret-Gentil, douze enfants qui tous, après avoir travaillé avec sagesse et vécu avec économie, moururent riches. Ce Pierre Faure est la souche de la famille actuelle.

Jacques Sauvin était de Mizoy en Dauphiné. Agriculteur de profession, il se joignit à ces courageux camisards qui tinrent tête aux armées de Louis XIV,

[1] T. II, p. 229 — [2] Elle est entre les mains de la famille Courvoisier, au Locle.

et combattit sous Cavalier. Il quitta la France, sans doute après la conclusion de la paix. « Il n'em« portait pour toute richesse, » dit l'un de ses descendants, « que ce qu'il avait sur le corps et son « bon courage. » Son carnet de poche, couvert en parchemin, existe encore. Une note indique qu'il a été acheté à Paris, où Jacques Sauvin avait peut-être accompagné à l'issue de la guerre son chef Cavalier. Une autre note, dans ce même carnet, nous le montre, au bout de vingt ans de séjour dans ce pays, épousant Suzanne Besson, d'Engollon. Un de ses descendants voulut, il y a quelque temps, aller visiter le berceau de sa famille. En entrant dans le village de Mizoy, le premier objet qu'il y aperçut fut une enseigne portant ces mots : *Sauvin, charpentier et menuisier*. La branche qui s'est établie parmi nous a reçu bien des gages, même terrestres, de la bénédiction divine. Peut-être retrouverait-on chez elle quelque chose du feu camisard.

Pierre Reynier habitait la petite ville de Dieu-le-Fit, en Dauphiné. Il était fabricant de laine. Aussitôt après la révocation il se décida à émigrer, en abandonnant sa manufacture et sa fortune. Mais il s'agissait d'emporter quelques effets, un peu d'argent, et, avant tout, son enfant encore au berceau. Les femmes portaient alors, comme aujourd'hui (rien de nouveau sous le soleil, en fait de mode surtout) des jupons fort amples. Mais dans

ce siècle moins civilisé que le nôtre, des paniers d'osier, en forme de cage à poulet, tenaient lieu de l'étoffe que nous savons. La femme de Pierre Reynier substitua pour cette fois aux paniers de jonc deux cassettes dans lesquelles elle avait renfermé son argenterie et ses objets les plus précieux. L'enfant fut placé dans un panier à bras et recouvert d'une épaisse couche de citrons. La mère, portant ainsi sur sa personne tous ses trésors, passa la frontière avec son mari. Ils se rendirent à Genève, de là un peu plus tard à Neuchâtel. C'est de cet enfant, sauvé, comme Moïse, dans une corbeille, qu'est descendue toute la famille Reynier établie au milieu de nous. L'une des cassettes, complices de l'évasion, et l'argenterie ainsi sauvée, sont conservées dans la famille comme de précieuses reliques. Pendant que Pierre Reynier sacrifiait ainsi sa patrie et son avoir à sa foi, le reste de sa famille demeurait en France. Cette autre branche habite encore aujourd'hui Dieu-le-Fit. Après le départ des émigrants, elle s'empara de la fabrique et de tout le reste du patrimoine. Mais cette manière d'agir ne lui réussit pas. Une faillite survint; la manufacture se vendit, et tandis que la branche qui avait tout abandonné, a tout retrouvé chez nous et vit dans l'opulence, celle qui a marché par la vue et non par la foi, a presque tout perdu et se trouve réduite aujourd'hui à la position de chétifs cultivateurs. Jésus l'a dit : *Celui qui cherche sa*

propre vie la perdra; mais celui qui la donnera pour l'amour de moi, la retrouvera.

L'histoire du Refuge tout entière est une démonstration de la fidélité de Dieu dans ses promesses envers ceux qui souffrent pour la justice. En voici de nouveaux exemples :

Jacques De Luze, à la suite de la révocation, part de Chalais, en Saintonge, abandonnant ses propriétés. Arrivé dans notre pays, il y devient bourgeois de Neuchâtel dès 1691. Il fonde au Bied une fabrique de toiles peintes, la première qu'ait possédée Neuchâtel, et dote ainsi sa nouvelle patrie de l'une des industries qui ont joué le rôle le plus important dans son histoire commerciale. Cette fabrique prit immédiatement un développement considérable, et Jacques De Luze mourut possesseur d'une grande fortune. Son fils et son petit-fils remplirent les fonctions, l'un, de maître-bourgeois, l'autre, de banneret, dans la Bourgeoisie dont leur père était devenu membre.

En 1721 un autre émigré, pharmacien, de Pougeol (en Agenois), du nom de *Dublé de la Gascherie*, fut aussi reçu bourgeois de Neuchâtel. Son établissement prospéra comme celui de tous ses compagnons d'exil. Un de ses descendants, médecin à Neuchâtel, résolut de témoigner à Dieu et aux hommes sa reconnaissance pour la bénédiction qui avait reposé sur sa famille et sur sa personne dans cette terre de refuge. Il mourut le 29 no-

vembre 1807, laissant un testament par lequel il léguait 31,000 livres de Neuchâtel à la Compagnie des Pasteurs, pour en employer le revenu en faveur des jeunes ministres sans cure, suffragants ou diacres. C'est là l'origine du *fonds Dublé* encore aujourd'hui appliqué au but que s'est proposé le pieux fondateur. C'est ainsi que les réfugiés rendaient à l'envi à leur nouvelle patrie et à son Eglise les bénédictions qu'ils en avaient reçues.

Mais, entre toutes ces familles, il en est une que nous devons citer comme le monument le plus éclatant de ce que peut faire la faveur divine pour ceux qui s'attendent à elle.

A La Salle, en Languedoc, vivait, dans le temps de la révocation, *Jean Pourtalès.* Ses ancêtres étaient protestants dès 1556; ainsi dès le commencement de la Réforme française, antérieurement même à la Saint-Barthélemy. Il resta en France malgré la révocation et y mourut en 1714. Après sa mort, son fils *Jérémie* se décida à émigrer. Nous le trouvons à Neuchâtel en 1720. Là il entre dans la maison De Luze, au Bied. Bientôt il devient le gendre et l'associé de son patron. Il s'enrichit avec lui. Il se bâtit à Neuchâtel une demeure fort considérable pour ce temps-là; c'est la maison qui fait face à l'hôpital bourgeois, et où habite aujourd'hui encore l'une des branches de sa famille. Ses habitudes de piété ne se démentent point au sein de la prospérité. Nos

vieillards se souviennent encore d'avoir vu cet homme laborieux se rendre au temple matin et soir à la cloche de la prière, et là consacrer à Dieu deux fois chaque jour l'œuvre de ses mains. Si cette habitude, à laquelle il est resté fidèle jusqu'à la fin de sa vie, a certainement contribué au salut de son âme, il est évident qu'elle n'a pas nui non plus à ses intérêts terrestres. — L'opulence à laquelle s'éleva Jérémie Pourtalès fut surpassée encore par celle qu'obtint son fils *Jacques-Louis*. Chacun connaît le colossal succès des entreprises de cet homme, auquel on ne peut refuser le nom de génie commercial. M. Weiss appelle sa fortune « l'une des plus considérables de l'Europe. » Et Jacques-Louis Pourtalès ne s'enrichit pas lui seul. Ses associés et employés partagèrent le fruit de ses succès. La fabrique de toiles peintes fondée par lui à Cortaillod, et la puissante maison de commerce qu'il établit à Neuchâtel, firent affluer la richesse dans notre petite capitale. Elle se remplit de familles aisées ou opulentes qui contribuèrent à lui donner une culture, un lustre, un renom de beaucoup disproportionnés à son extension matérielle et à son importance politique. Mais deux autres traits honorent bien davantage encore cette famille. La richesse ne parvint point à glacer dans les veines de ses membres le vieux sang huguenot. D'entre les trois frères de Jacques-Louis, l'un se consacra au saint ministère; il l'exerça à

Serrières. D'entre ses trois fils il y en eut un encore qui se sentit pressé d'embrasser cette vocation sans éclat; il la remplit avec l'humilité d'un vrai serviteur de Christ dans le petit village d'Engollon. Tandis que cette famille de réfugiés, à peine établie dans sa nouvelle patrie, consacrait ainsi au service de l'Eglise le tiers de ses forces vives, son chef, Jacques-Louis, offrait au Seigneur, dans la personne des pauvres et des malades, la dîme des biens dont Il avait daigné l'enrichir. Chacun comprend que nous voulons parler de la fondation magnifique qui porte le nom de sa famille et que dès lors ses descendants n'ont cessé de doter et d'agrandir, l'*Hôpital Pourtalès*.

N'ai-je pas eu raison de dire que si le Refuge nous a appelés à faire quelques sacrifices, il nous a payé à gros intérêts ce que nous lui avions prêté.

5° Nous arrivons à la cinquième et dernière époque d'émigration. On se souvient de ces lois iniques qui, dans le cours du dix-huitième siècle, essayèrent de temps en temps de ranimer le feu de la persécution religieuse qui déjà se mourait en France à l'approche d'une nouvelle ère.

En 1732, *Henri Claudon*, sa femme *Marie Buvelot* et leurs enfants, quittèrent leur patrie, Condé en Lorraine, pour se soustraire à la persécution. Emportant sur des ânes tout ce qu'ils purent sauver, ils arrivèrent à Bâle, d'où le pasteur d'Osterwald les adressa à Neuchâtel. Ils s'établirent à Colom-

bier. Le mari étant mort tôt après, sa veuve prospéra néanmoins et acquit les Bourgeoisies de Neuchâtel et de Boudry et la commune de Colombier. La famille possède encore une lettre datée de Condé, octobre 1737, écrite par la branche restée en Lorraine, et qui est un témoignage touchant des persécutions qu'ils avaient à subir en France et de leur résolution à persévérer dans la foi.

Dans le même temps vivait à Cornus, près de Milhau, dans le Rouergue, une famille protestante du nom de *Coulon*. Elle avait partagé toutes les tribulations de l'Eglise après la révocation et participé aux périlleuses bénédictions de ce hardi ministère exercé par Antoine Court et ses collègues. Les Coulon étaient des protestants des Eglises du Désert. Dans cette famille se trouvait un enfant nommé *Paul*. Les prêtres se plaisaient souvent, dans ce temps d'une tyrannie sans bornes, à prendre les enfants des familles protestantes pour les faire servir à la messe. Paul, dans sa vieillesse, se rappelait qu'il avait été plusieurs fois, comme enfant, astreint à cet office qui déjà répugnait à sa foi. Mais il se rappelait aussi un autre trait de sa jeunesse dont le souvenir lui était cher. C'était le moment où Paul Rabaut, le successeur de Court, cet homme qui, pendant un demi-siècle, présenta « le type le plus élevé, le plus complet du vrai « serviteur de Christ[1], » réparait les brêches de

[1] De Félice, p. 514.

l'Eglise réformée de France. Un dimanche, les protestants de Cornus et des environs s'étaient rassemblés au désert pour le culte. Paul Rabaut devait célébrer le culte. En attendant l'arrivée du pasteur, Paul Coulon, l'un des plus jeunes de l'assistance, fut invité à monter sur une saillie de rocher qui servait de chaire, pour lire à l'assemblée quelques chapitres de la Bible. Tout à coup furent aperçus dans le lointain les dragons royaux, conduits par un M. d'Isarn, seigneur de la localité. L'assemblée se dispersa promptement. L'on n'échappa qu'avec peine à cette troupe acharnée. De tels cultes ne s'oublient pas!

Vers 1750, à la suite des affreuses lois de 1745, Paul Coulon émigra en compagnie de son ami *Carbonnier,* qui plus tard devint son beau-frère. Il vint à Genève à l'âge de vingt ans et y fit son instruction religieuse. Puis il entra dans une maison de commerce. Jacques-Louis Pourtalès, qui le rencontrait sur diverses places de commerce, fut frappé de sa loyauté et de son activité, et chercha à se l'attacher. Paul Coulon consentit à entrer dans sa maison; c'est là ce qui l'amena à Neuchâtel. D'abord simple commis, il devint bientôt l'associé de cette puissante maison. Il participa ainsi à ses brillants succès; plus tard il fonda lui-même une maison à Paris, qui a duré jusqu'en 1812. Sa famille possède encore de lui des lettres qui sont une preuve de sa profonde et solide piété. Fils

de l'Eglise réformée de France, il n'oublia point au temps de son bien-être cette mère spirituelle dont il avait dans sa jeunesse partagé les périls et qui avait déposé dans son cœur les semences de la foi. Dès que la liberté religieuse eut été rendue à la France, il fit don à sa ville natale de Cornus d'une somme d'argent pour la construction d'un temple et d'un fonds pour l'entretien d'une école protestante. « Et c'est, » a dit récemment le régent de la localité à l'un des membres de la famille Coulon qui visitait ces lieux, « c'est à « cette fondation qu'est due le maintien d'une « population protestante dans cette localité, où la « propagande catholique déploie les plus grands « efforts. » Paul Coulon, enrichi, s'est préoccupé aussi du sort de ses compagnons de refuge moins favorisés que lui. C'est à sa générosité qu'est dû le fonds privé dit *des Réfugiés français,* dont les revenus se partagent encore annuellement entre tous ceux qui ont qualité pour cela dans notre patrie.

Ce que Paul Coulon a été pour ses compagnons d'exil, il a su l'être aussi pour ceux qu'il eût pu regarder comme ses ennemis. En 1793, les trois fils de M. d'Isarn, ce conducteur des soldats royaux, arrivèrent à Neuchâtel, proscrits à leur tour par la révolution française. Qui fut celui qui, dans leur exil, leur ouvrit ses bras et pourvut à leurs besoins? Ce fut Paul Coulon. Il fit faire un apprentissage d'horlogerie à deux d'entre eux et prit le troisième

dans sa maison, comme instituteur de ses deux fils, Paul et Louis. Le second de ces noms rappelle au cœur de tout Neuchâtelois de grands services rendus à la patrie et à la science par cette famille, que l'on prendrait, à son dévouement et à son zèle persévérant pour la cause publique, pour une vieille famille neuchâteloise. Ce que la discrétion ne nous permet que d'effleurer ici, ne nous autorise-t-il pas à dire que le plus précieux monument que Paul Coulon ait laissé au milieu de nous de sa piété et de sa foi, c'est sa famille, et à terminer ce tableau du Refuge dans notre pays en disant : Heureux le pays appelé à servir d'asile à de tels émigrés !

Cette bénédiction signalée qu'ont à la fois trouvée et apportée les réfugiés français dans notre pays, ne serait-elle qu'un fait exceptionnel dû à des circonstances individuelles ou locales ? Non ; partout, aussi bien que chez nous, ces nobles exilés furent bénis ; bien plus, nouvel Israël, ils semblaient porter gravée sur leur front cette promesse du Seigneur : *Je bénirai ceux qui te béniront*. Le tableau que j'ai tracé de leur influence dans notre pays s'est reproduit, sur une plus vaste échelle, dans toutes les contrées où des réfugiés français se sont établis. Partout ils portèrent avec eux cette heureuse facilité, cette vive intelligence, cette grâce exquise, cette laborieuse persévérance, et surtout cette austérité de mœurs et cette fermeté de foi

qui, avant leur exil, faisaient d'eux l'élite de la nation française et même de la population européenne. Si d'une part s'accomplissait richement en eux cette parole : *Tous ceux qui voudront vivre selon la piété seront persécutés* (2 Tim., III, 12), de l'autre on reconnaît non moins distinctement dans leur histoire la preuve de cette déclaration, en apparence opposée : *La piété a les promesses de la vie présente aussi bien que de celle qui est à venir* (1 Tim., IV, 8.) M. Weiss l'a démontré d'une manière éclatante. Le Refuge s'est même changé en une espèce de mission, et la bonne odeur de Christ s'est répandue en tout pays sur les pas des émigrés. L'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, l'Amérique, l'Afrique, en sont les témoins. M. de Reiher, dans son histoire de la *Colonie française dans les Etats prussiens,* a tracé un tableau qui, sauf la disproportion des dimensions, pourrait de tous points servir de pendant à celui du Refuge dans notre pays. Pour l'influence exercée, il montre comment tout changea de face dans le Brandenbourg à l'arrivée des réfugiés. Pour la moralité et la piété : cette seule déclaration, *c'est un réfugié!* équivalait, dit-il, au plus beau certificat. Depuis que la colonie existe en Prusse, c'est-à-dire depuis un siècle et demi, ajoute le même écrivain, on ne connaît pas un seul exemple d'infidélité dans l'administration des riches et nombreuses caisses dont dispose cette corporation. Le peuple de Berlin raconte comment,

dans la rue où s'établirent les nouveaux arrivants et qui porte le nom de *Rue Française*, on entendait quelquefois, dans les après-midi d'été, un de ces laborieux huguenots entonner, tout en travaillant à sa fenêtre ouverte, un de ces psaumes de David qui avaient fait leur joie dans la patrie et qui étaient encore leur consolation dans l'exil. Aussitôt, le voisin joignant sa voix à celle de son frère, et le chant se propageant de maison en maison, comme la flamme d'un incendie, l'hymne montait au ciel de la rue entière.

Pour la prospérité temporelle enfin : Soixante-et-dix pages de l'ouvrage de M. de Reiher sont consacrées à l'énumération des branches industrielles, commerciales et scientifiques, dans lesquelles se sont enrichis ou distingués en Prusse les réfugiés français. Dans le nombre des familles dont se compose la colonie de Berlin, il en est plusieurs dont l'histoire semble être la répétition de celle des familles réfugiées dans notre pays; les Jordan par exemple, qui, parvenus à une très-grande fortune, conservèrent et montrèrent longtemps, comme une relique, la balle avec laquelle leur ancêtre émigré avait commencé son commerce. La statistique prouve même, selon cet écrivain, que la *vie moyenne* des réfugiés est plus longue que celle des habitants du pays!

Comment voir dans une expérience si généralement et si diversement répétée l'effet du hasard?

Comment ne pas reconnaître ici une loi, un article du code d'après lequel la Providence gouverne le monde? Et la formule de cette loi serait-elle difficile à trouver ? *Cherchez premièrement le royaume de Dieu et sa justice*, *et* LES AUTRES CHOSES *vous seront données* PAR-DESSUS. Ainsi a dit Jésus; ainsi Dieu gouverne et les individus et les familles et les peuples.

L'homme n'adhère qu'avec peine à une telle maxime. Il lui semble toujours que pour posséder il doit acquérir et non pas donner. Mais l'exemple des réfugiés enseigne au monde que, selon la Parole du Seigneur, pour posséder il faut perdre, et pour voir, commencer par croire. Cette loi, si étrange en apparence, ne se reproduit-elle pas dans les différents domaines de la vie? Le cultivateur moissonne-t-il autrement qu'à la condition de semer, c'est-à-dire de jeter, de sacrifier, de perdre, au moins pour le résultat immédiat? Le négociant remplit-il sa caisse, s'il ne consent à la vider, en plaçant à propos?

Français réfugiés! vos pères ont eu le courage de semer, de semer en Dieu, donnant tout pour l'amour de Lui. Le sol s'est-il montré stérile? Ils jetèrent d'un coup de main leur fortune dans sa banque : de beaux intérêts n'ont-ils pas couronné cet acte de foi? On ne regrette pas d'avoir été généreux avec un si riche et si noble Seigneur! Ecoutez le témoignage d'un de ces pères du Refuge, dont

le journal rédigé pour sa petite-fille, mariée à Neuchâtel, m'a été confié par l'obligeance de l'un de ses descendants. Ce réfugié se nommait M. de Mirmant. Il était sorti de France en 1686, par la frontière espagnole, en compagnie du fameux prédicateur Saurin. Il termine et résume le récit de sa vie depuis son émigration, par ces paroles douces à lire pour tout cœur pieux, mais doublement agréables à des oreilles neuchâteloises [1]:

Je reste à Neuchâtel; j'ai eu l'occasion de connaître les avantages dont on peut jouir dans cette ville, tant par rapport à la société des gens de bien qui y sont en grand nombre que par ce qui regarde la piété et le grand zèle qui s'y trouve, par les excellentes prédications qu'on y entend, par le culte public qu'on y pratique, et par les bons exemples qu'on y a devant les yeux, surtout de la part des pasteurs, qui s'acquittent de leur charge avec beaucoup d'exactitude, principalement pour ce qui regarde l'instruction de la jeunesse dont on ne saurait prendre plus de soin que dans cette ville-là; toutes ces considérations m'obligent à y demeurer avec plaisir et à souhaiter d'y finir mes jours, préférablement à toute autre. J'y travaille à me préparer pour l'éternité, ce qui est la seule chose qui me reste à faire, et à vous inspirer, ma chère fille, des sentiments qui rendent votre vie heureuse, en vous faisant bien sentir la nécessité de chercher votre bonheur en Dieu et dans l'assurance de votre paix avec Lui. Quand une fois on a pris ce parti, on est heureux dans tous les états. J'en ai fait l'expérience d'une manière toute particulière. J'ai renoncé pour sa gloire à ma patrie, et il m'a fait la grâce de trouver une patrie parmi les

[1] M. de Mirmant écrivait ceci au temps où le grand Osterwald exerçait son ministère à Neuchâtel.

étrangers, de qui j'ai reçu mille marques d'amitié. J'ai renoncé à mes biens, et il m'a fait subsister avec ma famille pendant les premières années de mon exil sans bien, et pourtant sans être à charge à personne; et lorsque ensuite j'ai sauvé quelques débris du naufrage, le bonheur que j'ai eu de tirer un revenu considérable du peu que j'avais placé en Angleterre, m'a mis en état, non-seulement de pouvoir subsister sans la pension que m'avait allouée l'Electeur de Brandenbourg, mais encore de ne rien épargner pour l'éducation de mon enfant, dont j'ai pris le même soin que si nous avions été en France. J'ai même pu, par ce moyen, demander avec une plus grande liberté pour mes prochains les grâces que l'on m'aurait accordées pour moi-même. Je compte aussi pour un grand avantage la santé qu'il a plu à Dieu de me conserver presque toujours depuis trente-quatre ans que je suis hors de France, et principalement pendant les quinze premières années de notre exil, où j'étais souvent en voyage sans compagnie, sans valet, sans entendre la langue du pays et sans qu'il me soit jamais arrivé aucun malheur ni sur terre ni sur mer. Ce bonheur a été accompagné de celui de voir la bénédiction de Dieu sur les soins que j'ai pris pour mes prochains. Si, en m'acquittant de ce devoir il m'en a coûté parfois quelque chose, c'est un nouveau sujet de louer Dieu de ce qu'il m'en a donné le moyen. Que tout cela vous affermisse dans cette pensée que Dieu fait ressentir sa protection à ceux qui se confient en Lui! Employons donc avec ardeur à sa gloire ce que nous avons reçu de sa bonté, jusqu'à ce qu'Il nous mette l'un et l'autre en possession du bonheur éternel que nous attendons de sa grande miséricorde en Notre Seigneur Jésus-Christ. — (Daté de Neuchâtel, le vingt-deux mars mil sept cent seize.)

Noble langage! Fidèle expression des sentiments qui animaient en général tous les protestants fran-

çais réfugiés! C'est ainsi qu'ils parlaient du Dieu qui les avait fait passer par la fournaise! C'est ainsi qu'après une vie d'angoisse, de sacrifices, de privations, d'exil, en regardant en arrière ils ne savaient que bénir; semblables à ce vieux martyr des premiers siècles, qui répondait à son bourreau : « Voilà quatre-vingts ans que je Le sers! Il ne m'a « fait que du bien! Comment veux-tu que je Le « maudisse!»

Quel esclave du monde pourrait en dire autant de son maître? Quel serviteur de la chair et de Mammon, s'il veut parler vrai, ne rendra aux dieux qu'il encense le témoignage opposé, et ne dira : « Même en me comblant de leurs faveurs, ils ne m'ont fait que du mal! »? Non! *L'homme ne vit pas de pain seulement!* Mais *tout ce que la bouche de Dieu ordonne*, s'il sait l'accepter, croire et obéir, lui devient aliment, douceur même.

En comparaison de ces héros de la foi dont les exemples viennent de passer sous nos yeux, combien ne devons-nous pas nous trouver débiles, mous, paresseux, charnels! Nous qui nous laissons abattre par la moindre contrariété, qui succombons à la plus faible tentation, pour qui les choses saintes ont si peu d'attrait, qui nous laissons détourner du culte par le plus léger empêchement, et qui, à la plus légère égratignure que nous fait le monde pour la cause de Dieu, poussons les hauts cris!

Que la foi qui fut sur la terre la force et la joie,

et qui est maintenant dans les cieux la gloire de nos réformateurs et de leurs enfants spirituels revive en nos cœurs, et reproduise en nos vies quelques-uns de ses prodiges! Qu'elle nous rende, comme eux, *vainqueurs et plus que vainqueurs en Celui qui nous a aimés !*

« Et je vis, dit saint Jean, une grande multitude « que personne ne pouvait compter; ils se tenaient « debout devant le trône et devant l'Agneau, vêtus « de robes blanches, et ils avaient des palmes dans « les mains, et ils criaient à haute voix et disaient : « Le salut vient de notre Dieu qui est assis sur « le trône, et de l'Agneau. Alors un des vieillards « prit la parole et me dit : Ceux-ci, qui sont vêtus « de robes blanches, qui sont-ils? et d'où sont-ils « venus? Et je lui dis : Seigneur, tu le sais! Et il « me dit : Ce sont ceux qui sont venus de la grande « tribulation et qui ont lavé leur robe et les ont « blanchies dans le sang de l'Agneau. C'est pour- « quoi ils sont devant le trône de Dieu, et ils le « servent jour et nuit dans son temple; et celui « qui est assis sur le trône habitera avec eux. Ils « n'auront plus faim, et ils n'auront plus soif; « et le soleil ne frappera plus sur eux, ni aucune « chaleur; car l'Agneau qui est au milieu du trône « les paîtra, et les conduira aux sources d'eaux « vives, et Dieu essuiera toute larme de leurs « yeux. »

Fils des réfugiés, vos pères seront dans cette

multitude pardonnée, sanctifiée, glorifiée. Leurs fils y seront-ils avec eux?

Eglise neuchâteloise, œuvre des Farel et des Calvin, tes fondateurs et tes pères brilleront au premier rang dans cette troupe de triomphateurs. Beaucoup d'entre tes membres formeront-ils leur cortége? A cette question comment répondre, si ce n'est par ce soupir d'humiliation, qui est aussi un cri d'espérance :

Quand Abraham ne nous reconnaîtrait plus, et que Jacob ne nous avouerait plus, Eternel, tu es notre Père et ton nom est :

NOTRE RÉDEMPTEUR DE TOUT TEMPS!

(ESAÏE, LXIII, 16.)

Dieu rédempteur, ta grâce toute-puissante est mon espoir pour nos Eglises! Veuille ne le point confondre!

La grâce soit avec vous!

TABLE DES MATIÈRES.

PREMIÈRE CONFÉRENCE.

AVANT LA RÉFORMATION.

DEUXIÈME CONFÉRENCE.

LE RÉFORMATEUR.

TROISIÈME CONFÉRENCE.

LA RÉFORMATION DANS LA VILLE.

QUATRIÈME CONFÉRENCE.

LA RÉFORMATION DANS LE PAYS.

CINQUIÈME CONFÉRENCE.

APRÈS LA RÉFORMATION.


BW6370 .G58
Histoire de la Reformation et du Refuge
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00048 4230